

MONDE

E

entre autres

«Et pourtant elles font tourner la terre»

Résurrection.

Sur les cloches, dans les brins d'herbe, au chant des oiseaux, le mot résonne partout à Pâques.

Cependant, j'en ai été frappé depuis tout jeune, ce sont presque toujours des hommes qui l'entonnent.

Or, si l'on en croit les Evangiles, ce sont des femmes qui, les premières, ont constaté l'événement.

Pendant des siècles, le fait a été quelque peu négligé.

Machisme oblige! Qu'il soit de nature religieuse ou politique.

Les mutations et les révolutions qui secouent notre globe sont toutefois en train de modifier les esprits. Le Galilée sociologue qui s'exclamerait: «Et pourtant, elles font tourner la Terre», n'est pas encore né.

Mais, en dépit du demi-échec de la décennie que les Nations-Unies ont consacrée aux femmes de 1975 à 1985, le monde commence à prendre conscience qu'on ne peut plus se permettre de gaspiller, comme c'est actuellement le cas, le potentiel féminin.

Assurément, la reconnaissance du juste rôle de la femme dans la société n'apportera pas un miracle instantané.

Nous l'avons vu en Occident, où, fréquemment les plus détestables, ont été élues ou nommées à des postes importants et ont fait tout autant de gâchis que les hommes.

Mais des mauvais choix, d'ailleurs souvent dictés par le fait que les plus capables sont écrasées par le poids éphémère de notre société mâle, ne prouvent rien...

Aperçu d'abord par les femmes, la résurrection se fera fatalement par elles. En raison de leur intuition, à cause de leur flexibilité, de leur sens plus développé de l'adaptation.

Attention: résurrection ne signifie pas nécessairement occupation des leviers de commande.

Elle veut dire, comme le remarquait Mme Margaret Snyder, chef du Fond de développement des Nations-Unies pour les femmes, que l'humanité doit prendre conscience de bas revenu, tout à travers le monde, ne sont pas que les mères épuisées d'enfants mal-nourris - pas simplement les victimes de la crise. Elles sont les pourvoyeuses de la nourriture, du combustible, de l'eau, et souvent de tout le revenu familial - les supports et les promotrices de leurs familles, de leurs communautés, de leurs pays.

Tant que ce rôle ne sera pas reconnu, admis, aidé, aucune révolution réelle ne sera possible. La résurrection passe par le rappel qu'elle a été découverte, en priorité, par la femme. Tant que cette justice ne lui aura pas été rendue, les cloches de Pâques ne tinteront qu'une vérité à l'avenir terrestre mal assurée.

Willy BRANDT

M. Shultz en Italie

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz est arrivé hier matin à Rome pour une visite officielle de trois jours, après un séjour analogue en Grèce marqué par un net rapprochement entre Athènes et Washington.

M. Shultz, dont l'avion s'est posé peu après 11 h. sur l'aéroport de Ciampino en provenance d'Athènes, a été accueilli par le ministre des Affaires étrangères italien, M. Andreotti, avec qui il s'est brièvement entretenu. Il a été reçu dans l'après-midi par le président du Conseil italien, M. Craxi, en présence de M. Andreotti.

Le secrétaire d'Etat sera reçu par le pape Jean Paul II le jour de Pâques et assistera à la messe solennelle que le sou-

Vin frelaté italien Rome est décidée à lutter fermement contre les fraudeurs

Confrontée à l'angoissante perspective d'un effondrement de ses exportations de vin après le scandale du «Barbera» frelaté au méthanol, l'Italie se déclare aujourd'hui disposée à fournir les garanties de qualité réclamées de longue date par la Communauté européenne, relevaient hier les observateurs.

Il aura fallu cette fraude, qui a déjà fait en Italie huit morts et une quarantaine de cas connus d'intoxication, pour que les pouvoirs publics se décident à réagir et envisagent d'intensifier leur lutte contre les nombreuses fraudes relevées dans la production agro-alimentaire.

Ils l'ont fait alors que l'enquête judiciaire s'étend rapidement. Débordant le cadre des deux régions initialement incriminées, le Piémont et les Pouilles, elle s'est étendue à l'Emilie-Romagne et au Trentin-Haut Adige, où 1200 hectolitres de vin en vrac et plusieurs milliers de bouteilles destinés à l'exportation en Autriche et en RFA ont été mis sous scellés hier chez un exportateur, la firme «Vinexport».

Ce vin, qui contiendrait des doses de méthanol dix fois supérieures au maximum autorisé par la loi, proviendrait d'une cave coopérative de Castel Bolognese, près de Ravenne, où 700 hectolitres suspects ont été placés sous scellés.

Jeudi soir, à l'issue d'un véritable «sommet» réunissant toutes les Confédérations agricoles de la péninsule ainsi que les représentants de trois ministères (Affaires étrangères, Agriculture et Santé), les autorités ont annoncé qu'elles déposeraient prochainement en Conseil des ministres un projet de loi doublant les effectifs des services antifraudes et

imposant un «certificat de garantie» à l'exportation de vins.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'efficacité de ces mesures, réclamées depuis longtemps par Bruxelles. On peut toutefois souligner que les organisations agricoles de la Péninsule ne sont pas unanimes sur l'opportunité du certificat, certaines représentant les petits producteurs craignant qu'il n'alourdissent les formalités bureaucratiques.

Décidées dans l'émotion provoquée par cette vaste fraude, ces mesures ne doivent cependant pas faire oublier que le Parlement avait été saisi il y a trois ans d'un projet de loi qui imposait déjà des contrôles préventifs. Faute d'avoir été adopté sous la précédente législature, ce texte est tombé en désuétude. C'est pourquoi les observateurs estimaient hier qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que les nouvelles mesures entrent rapidement en application.

Alors que la RFA et la Grande-Bretagne, après la France, annoncent un renforcement des contrôles sur le vin en provenance d'Italie, l'enquête dans la Pénin-

sule s'étend rapidement, prenant une ampleur inattendue et inquiétante.

Il apparaît ainsi aujourd'hui que la fraude ne semble pas s'être limitée au «Barbera» de consommation courante trafiqué par Giovanni et Daniele Cirovegna, deux viticulteurs de Narzole qui ont été incarcérés, et commercialisé par la firme Odore.

Les magistrats tentent de reconstituer les circuits commerciaux de la fraude, travail ardu, la quasi-totalité des échanges se faisant hors facture. Une enquête a été ouverte pour trafics illégaux et complicité dans des homicides multiples par imprudence contre le producteur de Manduria (Pouilles), M. Antonio Fusco, d'où provenait le vin séquestré à Sète et Marseille: les enquêteurs paraissent convaincus que ce dernier est un maillon de la chaîne criminelle. (ats,afp)

Dans la capitale centrafricaine Tragédie aérienne

Le bilan de l'accident du Jaguar de l'armée de l'air française qui s'est écrasé jeudi à Bangui s'élève désormais à 30 morts.

Quarante personnes, dont huit ont été transférées par avion sur Paris dans un état critique, ont été blessées lorsque le chasseur d'appui tactique au sol a piqué du nez sur une école coranique du quartier populaire du point kilométrique cinq (PK 5), proche de l'aéroport. La plupart des victimes sont des enfants.

Le Jaguar, dont le pilote serait grièvement blessé après avoir réussi à s'éjecter, faisait partie du dispositif français installé en Afrique centrale en liaison avec la reprise des hostilités dans la moitié nord du Tchad. (ats, reuter).

Sénat américain Aide aux «contras» approuvée

Le Sénat américain a approuvé l'octroi d'une aide de 100 millions de dollars, dont 70 à titre militaire, aux rebelles antisandinistes qui luttent contre le régime de Managua.

Selon ce projet, voté par 53 voix contre 47, l'aide militaire offensive ne pourra pas être envoyée avant trois mois, pour permettre des négociations entre le Nicaragua et les «Contras». L'aide qui est disponible immédiatement pourra inclure des armes non-offensives.

La demande d'aide aux «Contras», formulée par le président Reagan, avait été rejetée par la Chambre des représentants jeudi dernier. Le projet approuvé par le Sénat doit de nouveau être présenté à la Chambre des représentants le 15 avril.

Par ailleurs, quelque 700 soldats de l'armée sandiniste ont été tués au cours de combats avec les forces honduriennes dans la région d'Arenales, à 10 km. à l'intérieur du territoire du Honduras, ont annoncé des sources militaires honduriennes. (ats, afp)

Dans le Montana aux Etats-Unis Petit doigt révélateur

A Billings, dans le Montana (USA), les policiers ont de la chance: mieux que l'empreinte digitale d'un homme soupçonné de tentative de viol, ils ont tout un bout de doigt qui lui appartient.

Le policier John Carpani s'était rendu à l'hôpital pour entendre un témoin rapportant qu'un malfaiteur avait perdu un bout de doigt.

Plus tard, M. Carpani eut à s'occuper d'une affaire de tentative de viol: la femme raconta alors qu'elle avait tranché un bout de doigt de son agresseur qui lui avait baïllonné la bouche de sa main pour l'empêcher de crier.

Elle donna une précision: il s'agissait de la première phalange du petit doigt. L'agresseur s'était enfui et elle avait recraché le bout par terre mais l'avait retrouvé et mis au réfrigérateur. Mais le

temps que M. Carpani se rue à l'hôpital avec la phalange, l'homme blessé s'était déjà fait recoudre la plaie et était reparti.

L'enquête se poursuit. Le fameux petit bout de doigt a été congelé pour servir de preuve. (ap)

Guerre du golfe Progression irakienne

Les forces irakiennes ont libéré hier quatorze sommets stratégiques que les Iraniens occupaient sur le front nord depuis trois ans, a déclaré un communiqué du haut commandement publié à Bagdad.

Les combats ont commencé jeudi soir, a ajouté le communiqué. Les Iraniens ont subi de lourdes pertes durant la bataille, dans laquelle l'aviation irakienne a joué un rôle décisif. (ats, afp, reuter)

«Ariane» dans les airs Pas de problème!

Le vol V-17 du lanceur européen «Ariane» a été lancé samedi à 0 h. 30 (heure de Paris) du Centre spatial guyanais de Kourou, comme prévu, avec à son bord deux satellites de télécommunications: l'américain G.Star-2, et le brésilien Brazilsat-2. (ap)

Au Brésil Une mère précoce

Une fille de neuf ans a donné naissance à un enfant, a annoncé hier un hôpital de Sao Paulo, une ville située au nord-est de Sao Paulo. L'enfant, une petite fille qui pèse 3,2 kilos, et la mère se portent bien.

Le docteur Antonio Carlo de Souza a déclaré que l'accouchement par césarienne, s'était tout à fait bien déroulé. Maria Eliane Jésus, la mère, «n'a pas idée de ce qui a pu lui arriver, elle est marquée, confuse, et refuse de parler», a-t-il ajouté. Son frère de 16 ans «paraît également complètement perdu».

Le docteur a précisé que Maria souffre d'un déficit hormonal qui a entraîné une puberté précoce, «ce qui n'est pas rare (...). Mais ce qui est rare», a-t-il déclaré, «c'est qu'elle ait eu des relations sexuelles, qu'elle soit tombée enceinte et qu'elle ait pu donner naissance» à cet enfant. Selon les médecins, l'âge physiologique de Maria est d'environ 13 ou 14 ans. (ap)

Liban: massacre de chrétiens par la Syrie

La milice chrétienne des Forces libanaises a accusé pour la première fois la Syrie d'avoir participé directement au plus violent bombardement dont a été la cible, jeudi pendant six heures, le «pays chrétien».

Ce pilonnage a entraîné la mort de sept personnes, alors que dix-huit autres ont été blessées.

Deux soldats de l'armée libanaise ont été tués lors des duels d'artillerie qui ont opposé toute la journée de jeudi les milices pro-syriennes postées dans le Haut-Metn, au nord de Beyrouth, à l'armée libanaise qui protège les «frontières du réduit chrétien».

Vendredi matin, un calme précaire régnait sur toute la ligne du front.

Au cours des combats, 65 villages et localités ont été touchés par les obus, et les dégâts sont considérables. Plusieurs incendies se sont déclarés, dont l'un dans la centrale électrique de Zouk, au nord de Beyrouth, plongeant certaines régions chrétiennes dans l'obscurité.

Les Forces libanaises (FL, milices chrétiennes) ont également appelé la Ligue arabe à intervenir pour «stopper l'agression syrienne contre le Liban». Le commandant de l'armée libanaise, qui

est loyal au chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, a de son côté accusé une «force régulière de participer aux combats», faisant allusion à l'armée syrienne. (ats, afp)

Régie Renault Gros déficit

Le PDG de la Régie Renault, M. Georges Besse, a annoncé vendredi après-midi à son conseil d'administration que le résultat net consolidé de l'entreprise se traduit par une perte de 10,925 milliards de ff en 1985 contre 12,5 milliards de ff en 1984.

Ce montant comprend une charge relative aux coûts et provisions de restructuration industrielle et commerciale de 3,435 milliards de ff et un produit d'impôt de 1,330 milliard de ff. Avant prise en compte de ces chiffres, la perte se situe à hauteur de 8,820 milliards de ff, précise la Régie qui ajoute que «la rationalisation entreprise en 1985 sera poursuivie pour restaurer la compétitivité de l'entreprise». (ap)

Dans le Jura français Pyromanes sous les verrous

La petite ville d'Arbois (Jura) respire: la gendarmerie a arrêté cette semaine les pyromanes qui y sévissaient depuis plusieurs mois. En effet, depuis le mois d'octobre 1984, quelque 22 incendies d'importance inégale ont éclaté en divers points de la commune: un simple chalet de dégustation aussi bien qu'un important garage ont ainsi été la proie des flammes.

Le 14 juillet, un habitant d'Arbois était arrêté: il s'agissait de Roland Cler soupçonné d'être mêlé à ces délits. L'homme ne s'était pas laissé faire et au cours de l'arrestation, il avait tué un capitaine de gendarmerie.

Pourtant, d'autres incendies devaient éclater par la suite malgré cette dramatique arrestation. Les gendarmes ont donc lancé ces derniers jours une vaste opération coup de poing et ont interpellé cinq proches du détenu. Daniel Cler, l'un de ses frères, 37 ans, père de cinq enfants, et Patrick Laillet, 32 ans, un enfant, ont avoué. Ils ont été inculpés d'incendies volontaires et écroués. (ap)

PC tchèque Statu quo

Le statu quo a été maintenu à la direction du Parti communiste tchécoslovaque vendredi, à l'issue du 17e Congrès, où M. Gustav Husak, élu pour la cinquième fois consécutive à la tête du PCT, reste le maître incontesté de la Tchécoslovaquie. La réélection de M. Husak, 73 ans, apporte un démenti cinglant aux rumeurs qui, depuis le dernier congrès d'avril 1981, annonçaient son départ à la retraite, en raison de son âge avancé ou de sa vue défaillante. (ats)

En bref

● MOSCOU. - Le président algérien Chadli Bendjedid a quitté Moscou hier à l'issue d'une visite officielle d'amitié

● SIIRT. - L'un des dirigeants de la rébellion kurde opposée au pouvoir central d'Ankara a été abattu par l'armée turque, au cours d'un accrochage près de la ville de Sirvan.

● LYON. - L'Institut Mérieux a décidé «par mesure de précaution, de retirer de la vente un vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite, le «Tetracoq Mérieux 0,5 ml» à la suite de la mort de quatre nourrissons au cours des derniers jours.

OFFRES D'EMPLOIS



Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

Devant l'important succès de notre nouvelle gamme de machines à commande numérique, nous cherchons:

radio-électricien
électricien
mécanicien-électricien
monteur-électricien

pour le travail en atelier ainsi que pour notre service après-vente.

Une bonne formation sur machines à commande numérique peut être assurée par nos soins.

Possibilité éventuelle de voyage et séjour à l'étranger.

Participation à l'amélioration des connaissances linguistiques.

Les personnes intéressées par un travail varié au sein d'une équipe jeune et dynamique sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à **ACIERA SA, 2400 Le Locle.**

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03

SCHAUBLIN

En vue de répondre à la forte demande pour nos nouveaux produits, nous cherchons à engager des

mécaniciens et
aides-mécaniciens

pour différents départements de montage.

Les personnes intéressées par l'un de ces postes sont priées de s'adresser à:

SCHAUBLIN SA,
Fabrique de machines,
2735 Bévillard, ☎ 032/92 18 52.



Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

Devant l'important succès de notre nouvelle gamme de machines à commande numérique, nous cherchons:

AIDE-ÉLECTRICIEN
AIDE-MÉCANICIEN

pour nos départements de montage. Formation assurée par nos soins. Personnel féminin accepté.

Les personnes intéressées par un travail varié au sein d'une équipe jeune et dynamique sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à **ACIERA SA, 2400 Le Locle.**

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03



Bôle/NE
(près Gare CFF
Boudry)

Aujourd'hui samedi de Pâques

OUVERT
toute la journée

de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Le magasin idéal pour vos achats de meubles à prix réduits.

Un choix gigantesque! Vente directe du dépôt (800 m²)

Automobilistes: dès le centre de Bôle,
suivez les flèches «Meublorama».

P Grand parking



Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Nous cherchons
pour le 1er juin 1986 une
employée
de bureau

à temps complet
s'adresser à
R. Chappuis gravure
2314 La Sagne
☎ 039/31 52 40

Entreprise de montage déployant ses activités en Suisse et à l'étranger engage tout de suite pour régions La Chaux-de-Fonds, Le Locle Neuchâtel et Jura plusieurs **électriciens, mécaniciens-électriciens, mécaniciens tous genres, manœuvres tous genres.** Perspectives de travail et de salaire des plus intéressantes.
☎ 032/93 90 08, case postale 268, 2740 Moutier

Oréade

Girardin & Cie
Fabrique de boîtes or et acier
cherche

polisseurs
acheveurs
soudeurs

sur pièces soignées
Faire offre ou se présenter au bureau,
Parc 25

Publicité intensive
publicité par annonces



Antoine
Haute coiffure

cherche

coiffeurs(euses)

expérimentés(es) et bonnes présentations. Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à
M. A. Galle, Serre 63,
☎ 039/23 33 53,
La Chaux-de-Fonds.

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 59

ANDRÉ BESSON

Julie
la chance

Roman

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

Quand il eut achevé ce travail de routine, s'adressant plus spécialement au grand-père Abel, il demanda:

- Connaissez-vous, dans votre entourage, des personnes susceptibles de vous vouloir du mal? Avec qui vous auriez eu récemment un différend ou une simple dispute?

- Oh! ma foi non! s'exclama le vieux vigneron. Nous n'avons jamais eu d'ennemis parce que nous n'avons jamais causé de tort à quiconque. Nous avons toujours entretenu de bonnes relations et rendu service à tout le monde!

Depuis leur arrivée les gendarmes avaient beaucoup regardé Julie. D'abord parce qu'il s'agissait d'une jolie fille, mais aussi bien sûr

en raison de son récent vedettariat. L'adjudant résuma leur commune conjecture en posant les questions qui leur brûlaient à tous les lèvres:

- Mademoiselle Jeanneret, vous êtes bien la personne qui a récemment gagné une forte somme au Loto?

- Oui Monsieur.

- Avez-vous depuis lors, été sollicitée par des gens qui vous demandaient des secours?

- Pour ça oui! Depuis quinze jours, ça n'arrête pas!

- Que répondez-vous à ceux qui vous sollicitent?

- La plupart du temps, je raccroche le téléphone et ne réponds pas aux lettres.

- Parmi ces quémendeurs insatisfaits, certains ont-ils proféré des menaces à votre endroit?

Cette question troubla Julie. Elle demeura un instant silencieuse, réfléchissant à une terrible éventualité qui n'avait pas encore jusqu'ici effleuré son esprit.

- Je veux dire des menaces graves, des menaces de mort? souligna le chef de brigade.

- Non... Pas précisément, répondit-elle en faisant appel à toutes les ressources de sa mémoire. Enfin, c'est-à-dire, je me suis fait insulter par plusieurs personnes... Certains

m'ont promis de me faire ma fête s'ils me rencontraient...

- Auriez-vous relevé les noms des gens qui vous ont tenu ces propos?

- Non. Quant à ceux qui m'ont menacé par écrit, leurs lettres étaient toutes anonymes. Je ne les ai d'ailleurs jamais prises au sérieux.

- Il faudra quand même nous communiquer toute la correspondance que vous avez reçue récemment.

- Vous pensez qu'il pourrait y avoir un rapport entre le fait que j'ai gagné au Loto et la disparition de mon petit frère?

- C'est une hypothèse tout à fait plausible. Si c'est le cas, nous le saurons bientôt car les ravisseurs ne tarderont pas à se manifester pour demander une rançon.

La mère, qui avait cessé de pleurer pour ne pas perdre une seule parole de la conversation, se remit à gémir en entendant la supposition que venait de formuler l'adjudant.

- Mon Dieu! Quel malheur! Ils vont tuer mon petit!

Marcel Jeanneret rentra juste à cet instant. Il avait le teint hâlé par le grand air, les cheveux embroussaillés, parsemés de fines aiguilles de pin. En voyant sa cuisine envahie par la maréchaussée et les édiles municipaux, il plaignait tout d'abord:

- Que se passe-t-il donc? Vous êtes venus chercher quelqu'un pour le conduire en prison?

Cette boutade n'éveilla aucun écho parmi l'auditoire. Comme personne ne répondait, le regard du maçon courut rapidement autour de la table. Outre les représentants de la loi, il reconnut le maire et l'adjoint, ses parents, ses enfants. Il cessa brusquement de sourire en voyant Julie. Celle-ci était assise à côté de sa mère dont elle entourait les épaules avec le bras. Gisèle Jeanneret baissait la tête et pleurait silencieusement.

Marcel comprit qu'en son absence il s'était passé quelque chose d'anormal. Il dut faire mentalement le dénombrement des siens en commençant par les plus vieux. Il ne tarda pas à constater qu'il en manquait un.

- Qu'est-ce qui est arrivé? Où est Sylvain? questionna-t-il d'une voix blanche.

- Il a disparu, dit le grand-père Abel. Depuis ce matin. On a cherché partout...

- Bon dieu! jura le chômeur. Ça devait arriver un jour! Depuis le temps que je dis qu'il ne faut pas le laisser sortir tout seul en dehors de la cour! Seulement voilà, c'est comme si je prêchais à des sourds! Personne ne m'écoute! Personne ne m'obéit dans cette baraque!

(à suivre)

SUISSE

Les joyeux bouchons de Pâques

Des routes encombrées en ce début de week-end pascal en direction du sud et des Grisons: de nombreux bouchons se sont formés jeudi soir et vendredi, principalement sur la route du Gothard, sur la route du lac de Walenstadt, à la porte du Valais et au poste-frontière de Genève-Perly. Pour les motards, ce fut la première sortie de la saison. Comme à l'accoutumée, des trains supplémentaires ont été mis en service.

La nationale 2, Bâle - Lucerne - Gothard - Chiasso, a été particulièrement fréquentée. A l'entrée du tunnel du Gothard, la colonne de voitures a atteint jusqu'à 9 km. jeudi soir. A minuit, elle mesurait encore 6 km. Elle s'est résorbée pendant la nuit, mais à 6 heures vendredi matin, le TCS signalait déjà de

nouveaux bouchons. Les 9 km. ont également été atteints vendredi. Toujours sur cette N2, entre Erstfeld et Amsteg, un chantier a fortement perturbé le trafic.

En Suisse romande, des colonnes moins longues, mais qui ont atteint tout de même 3 km. sur la N9 Lausanne - Martigny, entre Bex et St-Maurice, jeudi après-midi. Vendredi matin, le trafic a été fortement ralenti sur ce tronçon, mais à 15 h. la circulation est redevenue normale. Sur la N1, qui relie Genève à St-Julien, des colonnes ont également été signalées jeudi, en raison de la densité du trafic entre Plan-Les-Ouates et la douane de Perly.

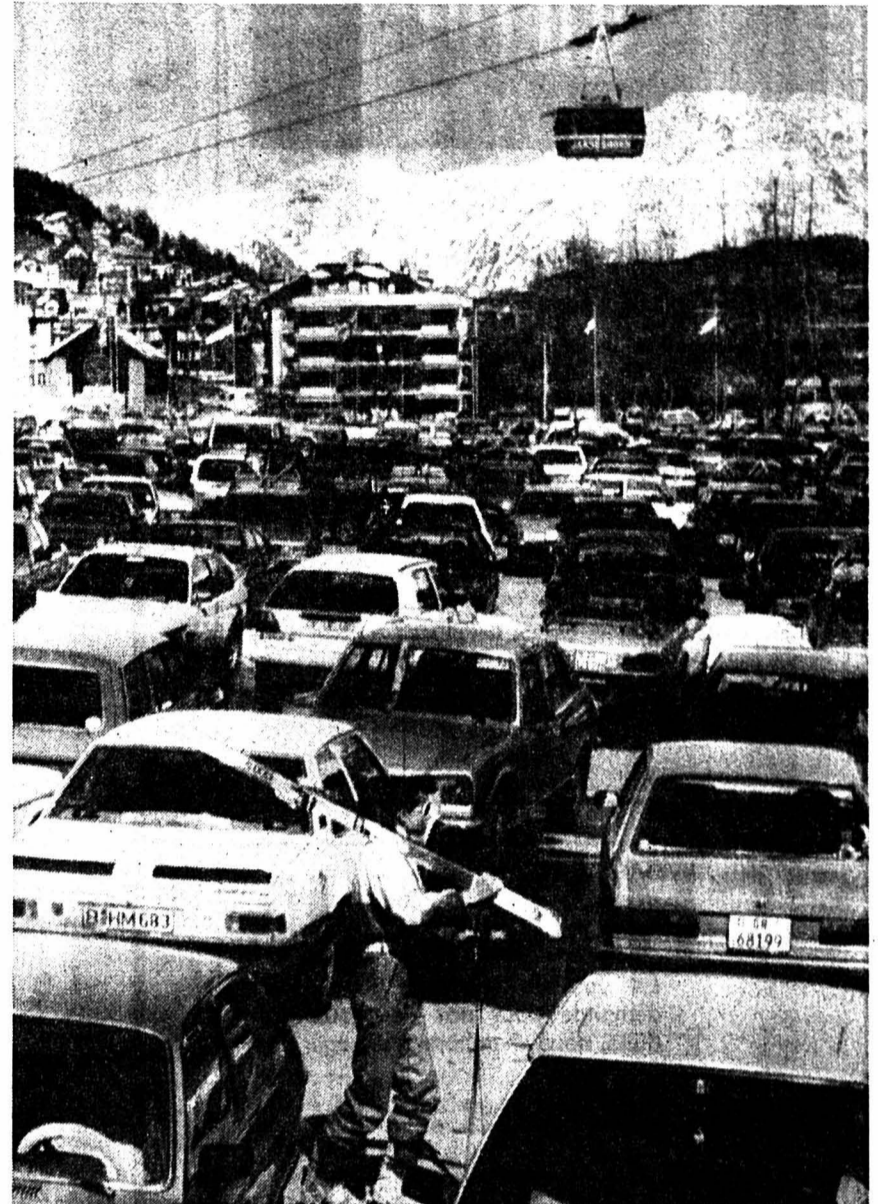
En direction des Grisons, des routes encombrées également: sur l'autoroute N3 Zurich - Sargans, entre Niederurnen et Weesen, jusqu'à 2 km. de bouchon et sur la route du lac de Walenstadt. On comptait 900 voitures, jeudi, en direction du sud sur la route du San Bernardino. La N1 n'a pas été épargnée non plus, tant entre Zurich et Berne qu'entre Zurich et Saint-Gall.

Les CFF ont également été mis à contribution pour acheminer les vacanciers

de Pâques vers les lieux de villégiature. Sept-cent-vingt voitures ont pris le train jeudi à Realp pour traverser le tunnel de la Furka, soit 100 de plus que l'année dernière. Au Loetschberg, le BLS (Berne-Loetschberg-Simplon) a transporté 4451 véhicules jeudi, 770 de plus que l'année dernière.

Septante trains supplémentaires ont été mis en service à la gare de Zurich entre jeudi et vendredi, soit 12 de plus que l'année dernière. Les perturbations ont été minimales, les retards n'ont pas dépassé les dix minutes. Les destinations privilégiées ont été, en Suisse, les Grisons, le Valais et la Suisse romande et à l'étranger, Florence, Rome, Vienne et Paris, a indiqué un porte-parole des CFF à Zurich. Les trains n'ont cependant pas seulement été bondés de vacanciers mais de recrues romandes et grisonnes. De Lucerne, 63 trains supplémentaires sont partis ces deux jours, principalement en direction du sud.

Sur les lacs, il faut signaler le début de la saison 1986 vendredi à Zurich. Si le beau temps des premières heures de la journée a incité de nombreuses personnes à prendre le bateau, l'intérêt est vite tombé dans l'après-midi à mesure que le ciel se couvrait. Ce sont tout de même 3000 personnes qui ont payé leur ticket à la compagnie de navigation de Zurich. Sur le lac des Quatre-Cantons, la fréquentation a été bonne vendredi. (ats)



Grosse affluence à Davos où les conditions d'enneigement étaient excellentes. (Bélino AP)

A l'aéroport de Genève Mesures de sécurité renforcées

Les mesures de sécurité et de contrôle ont été renforcées depuis vendredi à l'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin, a indiqué un porte-parole de la police genevoise.

Ces dispositions spéciales ont été prises au vu d'expériences dramatiques faites, pendant des périodes de forte affluence, sur d'autres aéroports, notamment lors des attentats de Vienne et Rome.

Elles tiennent compte aussi du récent jugement de deux Palestiniens à Genève, qui aurait provoqué certains remous, rapportés par la presse, dans les milieux concernés.

Compte tenu de ces divers éléments et de l'afflux quotidien de quelque 20.000 à 30.000 passagers ces prochains jours à Cointrin, la police genevoise a donc renforcé les mesures de sécurité, comme elle l'a déjà fait dans des circonstances analogues. Elle procède notamment à un «contrôle systématique» de tous les passagers et visiteurs aux points d'entrée de l'aéroport, ainsi que dans les parkings. Ces contrôles peuvent entraîner certains retards et les voyageurs sont invités à en tenir compte.

D'autre part, a encore précisé le porte-parole de la police, chaque quart d'heure ou demi heure, une annonce est faite par haut-parleur, en français et anglais, invitant les voyageurs à ne jamais abandonner leurs bagages, et à ne pas se charger de bagages dont ils ne sont pas les propriétaires. (ats)

Installations médicales à rayons X Nombreuses lacunes techniques

A peine un quart des 2.339 installations médicales à rayons X contrôlées en 1984 en Suisse étaient en tous points conformes aux prescriptions légales. Un bon tiers des équipements médico-dentaires et les deux tiers des autres installations présentaient des lacunes techniques dont la conséquence est une exposition inutile des patients, du personnel ou de tierces personnes aux rayonnements. Cette information est tirée du bulletin que l'Office fédéral de la santé publique a publié hier.

Environ 13.000 installations à rayons X sont utilisées par des médecins, des dentistes, des instituts et des hôpitaux en Suisse. Les contrôles de 1984 révélèrent que l'interrupteur pour la prise de clichés est souvent défectueux chez les dentistes. Dans les autres installations, ce sont souvent les dispositifs de protection dans le domaine de la construction qui sont insuffisants. Des contrôles plus poussés permettraient sans doute d'améliorer la situation, écrit l'office.

Celui-ci a aussi surveillé quelque 50.000 personnes travaillant avec des

rayons X. Moins de 2.000 ont reçu des doses supérieures aux valeurs dues à l'irradiation naturelle. Près de 80 augmentations de doses ont nécessité une enquête qui a abouti à des ajustements.

La tendance à la baisse des doses collectives, constatée depuis le début du recensement statistique en 1976, s'est maintenue malgré l'augmentation du nombre des personnes professionnellement exposées aux radiations. L'office explique cette évolution réjouissante par une attitude plus positive à l'égard de la radioprotection. Il relève en particulier les progrès réalisés dans la formation du personnel paramédical. (ap)

● Alusuisse a relancé de façon très sèche le débat valaisan sur le passage de l'autoroute à Sierre, allant jusqu'à formuler de sérieuses menaces économiques au cas où la solution qu'elle propose ne serait pas admise par les autorités. Sa variante n'est pas celle qu'on entend réaliser en Valais. Pour l'heure rien n'est décidé définitivement.

Sur chaque litre de super 62 centimes vont à l'Etat

La surtaxe sur les droits de douane sur les carburants sera soumise à l'impôt sur le chiffre d'affaires dès le 1er avril de cette année. Cela signifie concrètement qu'à partir de mardi prochain, l'Etat percevra 62,03 centimes par litre de super. Actuellement, il touche déjà quelque 60 pour cent du prix moyen payé par l'automobiliste à la colonne, a indiqué vendredi le Touring-Club suisse (TCS).

Si l'on tient compte de l'évolution du prix de l'essence et de la fiscalité au cours des 25 dernières années, on se rend compte que l'Etat a toujours empoché une belle part de l'argent laissé par l'automobiliste dans le tiroir-caisse de la station-service. La part du fisc est surtout allée croissante jusqu'en 1975.

Les prix de l'essence ont chuté de manière spectaculaire au début de cette année. Le TCS se demande toutefois si la Confédération doit profiter de cette baisse pour serrer une fois de plus la vis des impôts. (ap)

FAITS DIVERS

Sur la ligne Yverdon - Sainte-Croix Eboulement de rochers

Un éboulement de rochers de 250 m³ s'est produit jeudi vers 22 h. 00 sur la ligne ferroviaire Yverdon - Sainte-Croix, peu avant la station intermédiaire de Trois-Villes. Le glissement a sans doute été provoqué par le dégel, selon M. Chevalley, directeur de la compagnie. Un convoi qui montait à Sainte-Croix à ce moment-là a été stoppé par le dispositif de sécurité. 50 m³ de roches obstruaient la voie ferrée. On a travaillé toute la nuit pour le dégager.

VEVEY: APRÈS UN DRAME FAMILIAL

Le Tribunal criminel de Vevey a infligé jeudi des peines de six ans et cinq ans de réclusion à Edouard de L., 23 ans, Français, et à Fabienne H., 19 ans, pour tentative de meurtre.

La jeune fille avait projeté l'exécution de ses parents, pour bénéficier d'un héritage d'un million de francs, et son ami avait gravement blessé la mère adoptive de celle-ci de cinq coups de pelle à la tête. Le jeune Français est puni en outre de dix ans d'expulsion.

MÉNINGITE À AARAU ET À COLOMBIER

La recrue d'infanterie Christian Rosenbauer, de Zeiningen (AG), est mort jeudi soir d'une méningite. Ce militaire de 20 ans avait été hospitalisé à Aarau il y a cinq semaines. Son état était resté critique depuis, a indiqué vendredi le Département militaire fédéral (DMF). Un soldat de l'école de recrues de Colombier (NE) se trouve également à l'hôpital à cause d'une méningite, mais sa santé est relativement bonne selon le DMF. Au début de ce mois, deux écoliers sont morts de cette maladie à Flueli-Ranft (OW).

Christian Rosenbauer faisait son Ecole de recrues à Aarau. Il y a cinq semaines, il est rentré en bien mauvais état d'un congé. Il a été hospitalisé peu d'heures après. Sa compagnie a été placée quelque temps en quarantaine. Aucun autre militaire stationné à Aarau n'est tombé malade.

Un soldat de l'Ecole de recrues de Colombier se trouve aussi à l'hôpital actuellement. Environ une demi-douzaine de méningites ont été signalées à l'armée depuis le début de cette année. Seul Christian Rosenbauer est décédé. 14 cas, dont deux mortels, ont aussi été enregistrés dans des internats de garçons depuis le début de 1986.

ZERMATT: DANS UNE CREVASSE

Vendredi, trois skieurs qui effectuaient des traversées de glaciers dans la région de Zermatt ont commencé leurs fêtes de Pâques dans une crevasse. Deux d'entre eux ont disparu dans un gouffre de plus de quinze mètres dans le secteur du Grenzletscher. Le troisième est tombé dans une autre crevasse sur le Plateau Rosa. Tous trois ont été sauvés par les guides et les pilotes d'Air-Zermatt. (ats, ap)

Plainte de V. Oehen contre un journaliste

Les poursuites judiciaires engagées par Valentin Oehen, depuis sa brouille avec Markus Ruf, visent en premier lieu l'auteur d'un article publié il y a deux semaines dans la «Basler Zeitung». Le journaliste en cause, Markus Felber, a confirmé à l'ATS avoir été entendu jeudi par le juge d'instruction d'Obwald, qui a saisi divers documents à son domicile et l'a informé de l'enquête ouverte sur dénonciation de Valentin Oehen pour «publication de débats officiels secrets».

Le président d'honneur de l'Action nationale veut à tout prix connaître l'auteur de ce qu'il estime être une indiscretion. En conclusion d'un article récemment paru dans le quotidien «Basler Zeitung», au sujet des péripéties judiciaires et politiques de l'affaire Rychetsky, le journaliste Felber avait écrit qu'Oehen ne s'était pas embarrassé de principes pour intervenir dans le cours de la justice. Au point que le Tribunal cantonal vaudois avait dû retourner au parlementaire ses envois dans cette affaire, en lui écrivant une lettre sèche et énergique.

Persuadé que cette lettre lui avait été volée, Valentin Oehen avait immédiatement menacé le journaliste du dépôt d'une plainte pénale s'il ne révélait pas ses sources. Le conseiller national lui avait aussi fait part de ses soupçons à l'égard de son collègue de parti Markus Ruf, lequel est à son tour intervenu auprès du journaliste. Refusant de céder à toute pression, ce dernier entend continuer à refuser d'indiquer ses sources, ainsi qu'il l'a déclaré jeudi au juge d'instruction.

Dans le même article, le journaliste dénonçait le rôle ambigu joué dans l'affaire Rychetsky par le conseiller privé de Valentin Oehen, Anton Keller, qui aurait écrit à des juges fédéraux pour les menacer d'empêcher leur réélection. Le député nationaliste a protesté le semaine dernière auprès des quotidiens alémaniques qui ont publié cette

d'autorités, alors qu'ils sont secrets. Cette disposition est par exemple invoquée pour poursuivre les journalistes accusés d'avoir enfreint le secret d'une enquête pénale. Markus Felber a par ailleurs remis à la justice les documents qu'elle lui demandait.

La plainte pénale de Valentin Oehen vient s'ajouter aux nombreuses procédures pénales ou civiles suscitées par l'affaire dite de la limonade. Cet arbitrage rendu par deux juges fédéraux dans un litige commercial entre anciens associés est aujourd'hui contesté par l'un d'eux, Karel Rychetsky. Ce dernier affirme être victime d'un complot judiciaire et Valentin Oehen avait vainement demandé au Parlement d'ajouter la réélection des juges fédéraux en cause en décembre 1984.

Lorsque la récusation de tout le Tribunal fédéral avait été refusée à Rychetsky, début mars, la «Basler Zeitung» avait publié l'article litigieux. Sous le titre de «Scandale judiciaire ou chasse aux magistrats», Markus Felber constatait l'absence d'indices concrets d'un complot judiciaire et relevait le rôle étrange joué dans cette affaire par Valentin Oehen et son conseiller Anton Keller. (ats)

PUBLICITÉ

WILLAMINE
Fine eau de vie de poire William du Valais
MORAND
MARTIGNY
MÉDAILLE D'OR IGEHO 81
97438

Avancez vos montres Introduction de l'heure d'été

Pour la sixième fois, les Suisses, comme la plupart des Européens, devront avancer leur montre d'une heure dans la nuit de samedi à dimanche. Ce changement est devenu une routine et ne devrait plus guère poser de problème. Le changement d'heure se faisant à 2 heures la journée de dimanche sera donc amputée de 60 minutes.

C'est samedi déjà (demain) que l'heure d'été débutera en Bulgarie, Roumanie, Turquie et à Chypre. L'URSS suivra lundi, avec une avance des montres de deux heures. Le 28 septembre prochain, l'heure reviendra à la normale, c'est-à-dire à l'heure d'hiver. La Grande-Bretagne et l'Irlande continueront pourtant pour un mois encore et ne reviendront à l'heure d'hiver que le 28 octobre. (ats)

PLAZA
☎ 23 19 55

* * *
16 ans
* * *

En première vision UN FILM DE YVES BOISSET
avec



LAMBERT WILSON MYRIEM ROUSSEL
AGNES SORAL TCHEKY KARYO

BLEU COMME L'ENFER

Tous les jours
à **17 h - 21 h**
couleurs
Parlé français
* * *

Un polar déchainé ou une tragédie de l'amour déçu et retrouvé. Boisset et ses interprètes mènent la danse.
* * *

Le dernier Boisset: un polar qui ressemble à une histoire d'amour avec trois acteurs de la nouvelle génération, Lambert WILSON, Tcheky KARYO et Myriem ROUSSEL

attention ! à 19 h - Parlé français et mercredi - jeudi - dimanche à **15 h** Couleurs - Enfants admis



● EXTRÊMEMENT DRÔLE ●

Portes ouvertes

Lundi de Pâques chez

Léomeubles SA Saint-Blaise/NE
Musinière 4, ☎ 038/33 26 66

OUVERT de 9 h à 17 h sans interruption
Apéritif offert

Marending
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LUNDI DE PÂQUES
La Chaux-de-Fonds, Pod 9, Forges.
Le Locle
3 MAGASINS OUVERTS
7 à 12 heures

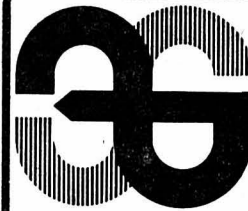
Appareils ménagers de AEG

Automates à laver, réfrigérateurs congélateurs ou cuisinières...

Conseils, vente et service par le spécialiste.

Tél. 039/41 45 55

AEG



SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE SAINT-IMIER

OFFRES D'EMPLOIS

Département de l'Instruction Publique

Par suite de démission honorable de la titulaire, un poste d'**employé(e) d'administration**

est à repourvoir au secrétariat de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel.

- Exigences:**
- formation commerciale complète,
 - quelques années de pratique,
 - langue maternelle française avec bonnes connaissances d'anglais et d'allemand.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: 1er juillet 1986 ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidat(e)s sont prié(e)s de s'adresser au secrétariat de l'Institut de physique, ☎ 038/25 69 91, interne 22.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 4 avril 1986

À REMETTRE TOUT DE SUITE pour cause de santé

café-restaurant

Ecrire sous chiffre 91-112 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Grenier 14
La Chx-de-Fds
039 23 30 47
Expo sur 4 étages
meubles Leitenberg

Le Bonheur
ça se meuble

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Particulier cherche à Villeret

MAISON

même à rénover.
Fonds propres à disposition.
☎ 039/41 28 70.

A louer ou à vendre tout de suite, ou selon entente au sud du Jura bernois près de Biel/Bienne, rue principale de passage animée,

HÔTEL-RESTAURANT
avec jeu de quilles

12 chambres, restaurant et salle de banquet de 45 places, importante surface autour du bâtiment et grande place de parc.

Possibilité d'avoir des animaux, petite étable et grange en annexe convenant pour commerce d'antiquités ou autre petit artisanat.

Intéressant pour entreprise familiale ou couple ayant de l'initiative, possédant les qualifications de la branche.

Peut être mis à disposition avec ou sans certificat de capacité.

Ecrire sous chiffre 06-53532 à Publicitas, 2501 Bienne.

RESTAURANT



Place de la Gare
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 19 22

vous propose ses

Huîtres Homards Langoustes

et ses spécialités de la mer
fermé le dimanche



GRANDJEAN S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue des Champs 24 - Tél. 039/26 46 26
MANUFACTURE DE BOÎTIERS DE MONTRES EN OR ET EN ACIER - BRACELETS

engage au plus vite ou pour date à convenir, pour son département « terminaison »

ouvrière

habile et consciencieuse pour montage de boîtes et bracelets.
Prière de prendre rendez-vous par téléphone au **039/26 46 26**

Idi Fribourg

Vendre est notre métier

convaincre chaque jour une clientèle fait partie de votre tempérament.

Vous recherchez des produits performants et renouvelables.

Notre gamme de **52 produits spécifiques** vous rassurera.

Notre formation sera complète sur 2 mois.

Notre ambiance de travail et notre assistance des vendeurs sont réels.

Vous bénéficierez des avantages sociaux d'un groupe important.

Vous visiterez l'industrie, la construction, le génie civil, les garages, les transporteurs, les collectivités, les hôtels-restaurants, les artisans.

Vous vendrez chaque jour en faisant des démonstrations percutantes.

En fonction de vos résultats votre rémunération sera très motivante.

Vos frais professionnels seront remboursés.

Secteur canton de Neuchâtel.

Voiture personnelle indispensable.

Nationalité suisse ou permis C.

Pour un premier contact téléphonez à M. FAURE, Société RDI Novotel de Thielle, ☎ 038/33 57 57,

le mardi 1er avril de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30 et le mercredi 2 avril de 8 h à 12 h 30.



Seul le prêt Procrédit est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

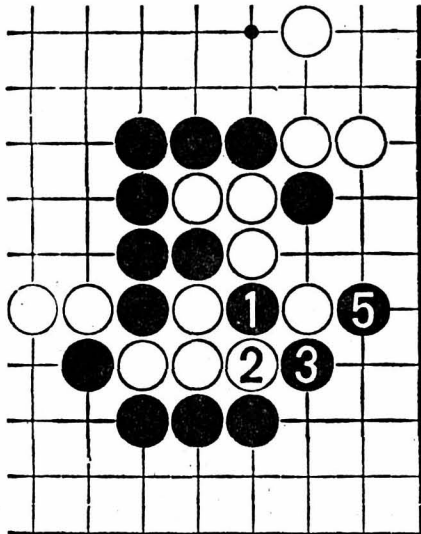
L'IMPARTIAL lu par tous... et partout !

MAGAZINE

jeux

Solution des jeux de samedi passé

Problème de GO



Blanc 4 connecte en 1. Mais 5 est le point final de ce combat local.

Casse-tête mathématique

$$\begin{array}{r} 1398 \\ - 112 \\ \hline 1286 \\ + \\ 1375 \\ : 55 \\ \hline 25 \\ \times 57 \\ \hline 1311 \end{array}$$

Mot de trop

La troisième lettre de chaque mot est toujours une consonne. Le mot de trop: FAUVETTE

Huit erreurs

- Oreille de la femme.
- Attache de la ceinture.
- Le déchet sous la main de la femme.
- Bas du pelage du chien.
- Tiroir d'extrême droite moins haut.
- Fil de la cafetière.
- Tirette de la

fenêtre incomplète. - 8. Poignée gauche de la marmite.

Le mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Programme. 2. Evacuation. 3. Cathédrale. 4. Orée; Eau. 5. Pista; Bled. 6. Té; Bière. 7. Erard. 8. Réa; Opérée. 9. INRI; Au. 10. Stertoreux.

VERTICALEMENT. - 1. Pécoptéris. 2. Avarièrent. 3. Rates; Aare. 4. Acheter; Ir. 5. Gué; Do. 6. Rade; Pro. 7. Atrabile. 8. Miaule. 9. Mol; Erseau. 10. Enéide; Eux.

Concours No 58: Les grilles communicantes

T	E	S	T
R	U	E	E
O	R	A	L
P	E	U	L

La petite grille qui permettait de compléter la grande.

P	A	S	S	A	N	T
R	I	T	E		I	O
E	L	A	N	S		N
M	E	T	E	O		D
I	S	I	S		O	U
E		V		I	L	E
R	U	E	L	L	E	S

Le premier mot vertical qui constituait la réponse: PREMIER.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Mme Michèle Finsterwald, F.C. de Marval 14, Neuchâtel.

Concours No 59 : les yeux de l'actrice

Ses yeux, on ne voyait qu'eux. Ou presque. Tant et si bien qu'une chanteuse tout ce qu'il y a de plus contemporain lui a consacré une chanson devenue célèbre il y a quelques années de cela. La chanteuse en question est Bonnie Tyler... Mais il s'agit donc aujourd'hui de trouver le nom de l'actrice, américaine, qui possédait un regard d'un bleu dur et intense, complément indispensable d'un jeu de scène efficace, à l'image du métier des commédiennes américaines.

Elle est née il y a 78 ans de cela, notre belle énigme. D'emblée, elle a affiché une assurance dans sa manière d'être qui a permis à ses amis (et à ses ennemis) d'affirmer qu'elle s'est toujours battue comme un homme. Compliment (?) qu'elle balaie de la main en disant «Il fallait que je défende mes droits, mais à aucun moment je ne me suis sentie comme un homme. Cela dit je ne me suis jamais servie de ruses féminines, je n'ai jamais pleuré, par exemple, pour obtenir quelque chose».

Elle a eu quatre maris (parce qu'il lui était inconcevable de vivre avec quelqu'un sans passer devant l'officier d'état civil, confesse-t-elle). Elle a eu trois enfants, dont deux qu'elle a adoptés; a tourné avec les plus grands metteurs en scène de Hollywood, dans des films tels que «La vipère», «L'Insoumise», ou encore «Chut, chut, chère Charlotte», sous la direction de R. Aldrich.

En fait, même si elle ne tourne plus



L'actrice devenue vieille dame, sans que l'éclat du célèbre regard pâlesse!

depuis des années, l'actrice américaine demeure l'un des derniers monstres sacrés du Hollywood de toutes les légendes. Le public francophone a d'ailleurs eu l'occasion de lui rendre un vibrant hommage lors de la récente nuit des Césars où elle reçut

une ovation qui rend bien l'ampleur de ses mérites artistiques.

Dernier indice: le patronyme de cette dame est le même qui fait courir, année après année, les tennismen et leurs supporters...

Inscrivez le nom de cette grande actrice sur le coupon-réponse ci-joint.

Concours No 59

Réponse:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP..... Localité:

Ce coupon-réponse est à envoyer à L'Impartial, Jeux-concours, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, avant mardi 1er avril à minuit.

Jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI !

Nous vous proposons à chaque fois un jeu concours différent.

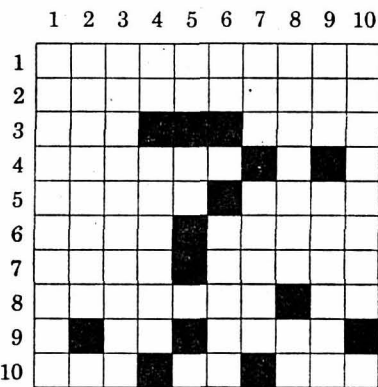
UN PRIX PAR SEMAINE EST ATTRIBUÉ APRÈS TIRAGE AU SORT DES RÉPONSES EXACTES.

GAGNEZ UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL:

A la fin du mois de mars 1986 toutes les cartes reçues dans les délais participeront à un 2e tirage.

RÉPONSES AUX JEUX, SOLUTION DU JEU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT DANS LA PROCHAINE PAGE JEUX

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Pierre d'un jaune brun, semé de petits points d'or. 2. Art de ciseler. 3. Fit trépasser; Perdre des gouttes. 4. Peut qualifier une trahison. 5. Canne creuse pour souffler le verre en fusion; Mise ailleurs. 6. Possédées; Baie tonkinoise. 7. Imita quelque chose; Est à suivre. 8. Avec son frère, elle vengea son père; Préfixe. 9. Parfois suivi de pas; Lac américain. 10. Fleuve du sud de la France; Tradition; Fleuve de France.

VERTICALEMENT. - 1. Manière particulière de se vêtir. 2. Dans la Vienne. 3. Blessure insignifiante. 4. Venu parmi nous; Province française. 5. Se dit à un ami; Pronom. 6. Note; Marque la postérité. 7. Accompagnent les Jeux; Curé de Paris qui fonda un séminaire. 8. Au Pérou; Pauvre génisse. 9. Sans ornement; Complet. 10. En Flandre-Occidentale.

(Copyright by Cosmopress 5242)

La partie de scrabble

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante.

En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de 1 à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

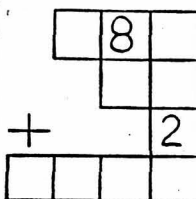
Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, il se placera verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera soulignée dans les mots retenus.

(Le tiret placé devant un tirage indique le rejet du reliquat précédent.)

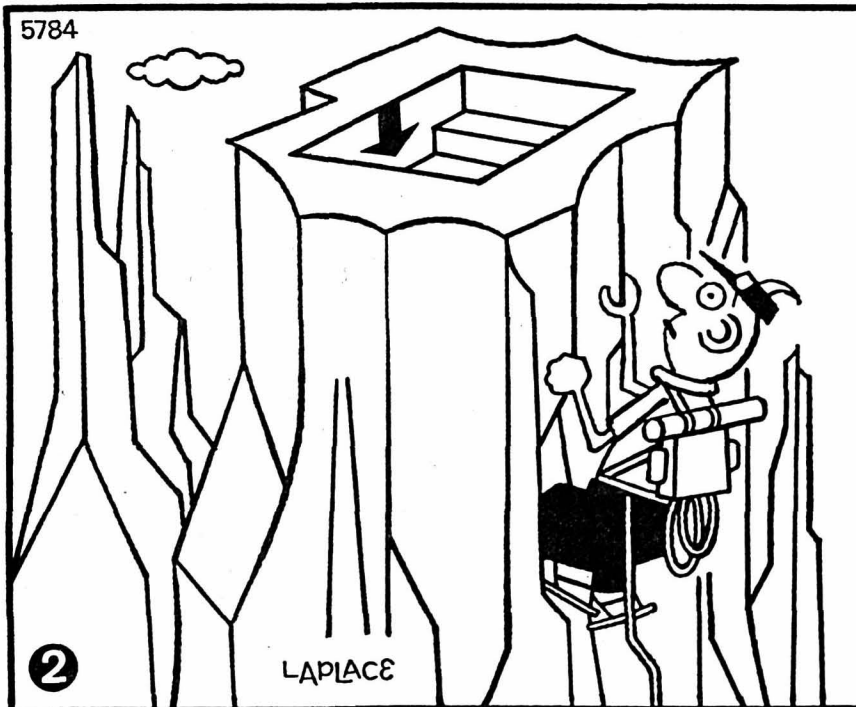
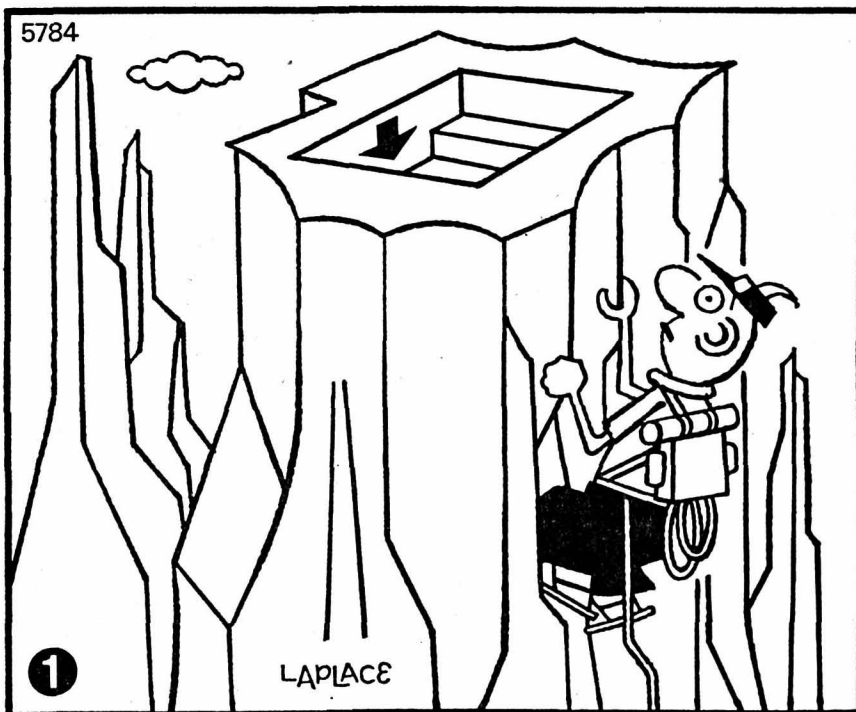
Tirage	Mot retenu	Réf.	Points	Cumul
EEENNRT				
DNLOQV	ETRENNE	H6	66	
DNV+EETV	LOQUE	6D	28	94
-EEFGGIN	VENTE	I3	29	123
G+AAELOS	FEIGNE	13C	30	153
O+DEIRST	EGALAS	2I	31	184
AAAEKLR	RETORDIS	8H	90	274
AAAR+MM?	LEK	1M	40	314
A+BNORRS	RAMAMES	9C	21	335
AEHISVX	ARBORONS	K5	90	425
HIV+HLRU	SAXE	14H	42	467
HHRU+IYZ	VIL	12B	21	488
HHRUZ+EE	YIN	10F	66	554
HH+ALSU?	USEREZ	12J	50	604
LU+AADNT	SHAH	15K	44	648
CCFIITU	ADULANT	B3	69	717
CITU+EMP	FIC	A1	28	745
CMU+BJOU	PITE	A5	32	777
CMUU+IOP	JOB	C1	38	815
IMPU+TUW	COU	14M	25	840
IMPTU+EI	WU	L4	24	864
I+DOS	IMPUTE	4D	22	886
DI	OS	11E	16	902
	LAD	M1	8	910

Casse-tête chiffré

Inscrivez dans les 10 cases vides neuf des dix chiffres de 0 à 9 - 2 et 8 étant déjà indiqués - de telle sorte que l'on trouve dans la 4e ligne la somme des trois nombres figurant dans le 1re, 2e et 3e ligne. Chaque chiffre n'est donc utilisé qu'une seule fois. Il y a 4 solutions différentes possibles. (Cosmopress)

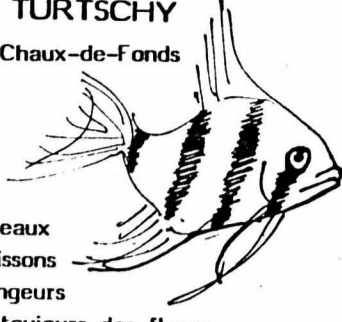


Huit erreurs...



...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.

TURTSCHY
La Chaux-de-Fonds



Oiseaux
Poissons
Rongeurs
Et toujours des fleurs
L-Robert 59 (039) 23 60 88

PARTENAIRE-CONTACT
ZSR s.a.

C'est le printemps...
et vous êtes seul (e) ?

Grâce aux services de Partenaire Contact SA Neuchâtel vous connaîtrez le bonheur à deux.

Comment s'explique notre succès ?

- des centaines de contacts grâce au passage à la télévision
- une loyauté incomparable
- un accueil chaleureux
- un savoir-faire efficace

On dit qu'il n'y a que le premier pas qui coûte... Chez nous, ce premier pas est gratuit.

Ensuite, nos services sont vraiment avantageux.

Pour en avoir le net, contactez-nous.
Terreaux 1 - 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 04 24
24 heures sur 24

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant de la ville

cherche

sommelier(ère)

☎ 039/23 19 22

La Coudraie
Ecole R. Steiner
2043 La Jonchère

cherche pour la prochaine rentrée scolaire

enseignants(es)

1ère classe et jardin d'enfants, ayant la formation adéquate pour une école Steiner.

Faire offre détaillée.

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Suite à la promotion du titulaire, la Fondation du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle, à Neuchâtel, cherche un(e)

chimiste ETS ou universitaire

Nous cherchons une personne:

- de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'anglais
- disposant de quelques années de pratique dans un laboratoire de chimie analytique
- intéressée par le dépistage et l'étude des risques et nuisances de l'environnement professionnel ainsi que par l'élaboration de mesures de prévention médicales et techniques
- de caractère souple et apte à dialoguer avec les travailleurs et les employeurs.

Nous offrons:

- un poste intéressant et varié au sein d'une petite équipe
- un environnement favorable au perfectionnement
- un traitement et des prestations sociales fixés selon le barème des fonctionnaires de l'Etat.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Daniel Bilat, ☎ (038) 25 59 39.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, président de la Fondation, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 avril 1986.

Société Suisse, spécifiquement aux services de ses clients dans le domaine des ressources humaines depuis près de 15 ans, offre un emploi de

secrétaire section G

La candidate sera bilingue français-allemand souhaités en possession d'une expérience réussie.

Son âge se situera: entre 20 et 23 ans
Domicile exigé: La Chaux-de-Fonds
Conditions salariales: en rapport avec prestations apportées à l'entreprise.
Entrée en fonction: le 21 avril 1986

Autres postes également vacants dans secteurs différents
Degré minimum:

employée de commerce

Age entre 20 et 42 ans
Faire offre manuscrite avec: certificats de travail, photo, curriculum vitae sous chiffre J1 au bureau de L'Impartial.

VAUDOISE ASSURANCES

Votre avenir professionnel à Saint-Imier

est tout à fait possible auprès d'une grande entreprise suisse romande.

Nous souhaitons consolider notre portefeuille dans la région, aussi cherchons-nous une personne de niveau CFC technique ou commercial.

Veuillez prendre contact à l'adresse suivante pour une entrevue sans engagement.

Jacques Etzensperger
Agent général
Serre 66, ☎ 039/23 15 38
2300 La Chaux-de-Fonds

OUVERT aujourd'hui samedi de Pâques

sans interruption de 8 à 17 heures

Profitez de venir choisir votre mobilier

Un choix immense dans nos grandes expositions sur 6 étages

meubles MEYER
neuchâtel
Fbg. Hôpital 11-17

à bientôt!



ÉCONOMISEZ TAROTS

en roulant avec une Toyota du Garage des Montagnes Av. Léopold-Robert 107

20 ans d'expérience, sur rendez-vous.
☎ 038/61 21 26.

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

HOROSCOPE-IMPAR du 28 mars au 3 avril

Si vous êtes né le

28 Vous entrez dans une période propice aux innovations, mais vous devrez agir avec prudence et penser à assurer vos arrières. Retour d'une personne éloignée.

29 Votre vie sentimentale sera au premier plan de vos préoccupations. Vous mettez beaucoup de ténacité dans la poursuite de vos buts.

30 Efforcez-vous d'oublier les mauvais souvenirs et tournez-vous résolument vers l'avenir. La notion de gain passera au second plan de vos préoccupations.

31 Votre nouvelle année astrale ne vous apportera pas des solutions toutes faites, mais elle vous permettra d'aller plus loin dans la voie choisie.

- 1 Vous aurez beaucoup de succès auprès des personnes du sexe opposé. Possibilités de nouvelles ouvertures dans le domaine professionnel.
- 2 Les astres favoriseront les cœurs libres dans la recherche de l'âme sœur. Vous aurez l'occasion de rendre un grand service dont on vous saura gré.
- 3 Vous surprendrez votre entourage par une décision audacieuse. La chance qui vous sourira vous incitera à vous tourner vers les autres.

21 janv. - 19 février
En dépit de quelques fluctuations, vous devriez entrer dans une période faste en ce qui concerne le domaine sentimental. Vous connaîtrez également une période favorable à vos activités professionnelles. Il faudra en profiter pour exploiter au maximum les possibilités qui vous sont offertes.

20 février - 20 mars
Vous prenez du bon temps et la personne aimée vous en fait à juste titre le reproche. Essayez de vous mettre à sa place, vous comprendrez mieux ses réactions. Ne vous laissez pas trop influencer par des personnes que vous croyez dévouées à votre cause, mais restez maître de vos décisions.

21 mars - 20 avril
Évitez de vous laisser entraîner dans des situations qui peuvent compromettre votre avenir sentimental. Personne n'aime s'entendre faire des reproches. Une réponse négative vous affectera, parce que vous pensiez, cette fois, être sûr de votre affaire. Gardez les pieds sur terre.

21 mai - 21 juin
En amour, on ne compte pas, il est vrai, mais il ne faut pas non plus exagérer et vous créer des problèmes financiers. Du côté travail, tout ne se passera pas comme vous l'auriez souhaité, mais les conflits d'opinions qui vous opposent à vos collègues pourront évoluer favorablement.

22 juin - 22 juillet
Vous remporterez plusieurs succès personnels et aurez de nombreuses satisfactions dans votre vie sentimentale, ce qui ne vous empêchera pas d'éprouver une certaine mélancolie. Efforcez-vous de travailler méticuleusement. Tenez-vous au courant des intrigues menées par certains de vos collègues.

23 juillet - 23 août
Vous devrez choisir entre plusieurs sollicitations toutes aussi tentantes les unes que les autres. N'attachez pas trop d'importance à certaines incertitudes si vous ne voulez pas que votre vie devienne un enfer. Vous avez une idée fixe. Essayez de trouver les arguments qui prouvent le contraire.

24 août - 23 sept.
Vous vivrez une série d'épisodes passionnants et vos relations sentimentales seront plus que satisfaisantes. Vos amis risquent de faire appel à votre générosité. Votre travail se déroulera normalement, grâce à votre sens de l'organisation qui vous facilite grandement la vie.

24 sept. - 23 oct.
Vous vous sentirez peut-être partagé entre de nouvelles espérances et vos obligations quotidiennes qui vous pèsent parfois. Essayez de concilier les deux. Puisque l'affaire que vous savez va comme vous le souhaitez, ne cherchez pas à tout prix à en obtenir encore davantage.

24 oct. - 22 nov.
On essaiera de détourner votre attention de ce qui compte vraiment pour vous. Ne vous engagez pas à la légère, car vous ne pourriez plus revenir en arrière. Vous aurez un différend au sujet d'un achat irréfléchi, mais ce n'est pas une raison pour en rejeter la responsabilité sur d'autres.

23 nov. - 21 déc.
Vous êtes particulièrement attiré par une personne que vous venez de rencontrer. Cherchez à mieux connaître ses intentions à votre égard avant de vous engager plus avant. Documentez-vous sur les sujets qui peuvent intéresser les autres si vous voulez être en mesure de participer à une discussion.

22 déc. - 20 janvier
Période idéale pour les cœurs amoureux à condition, comme toujours, d'éviter les discussions stériles et de faire preuve de compréhension. Vous devrez concentrer toute votre attention aux affaires en cours. En cas de conflit avec votre entourage, exposez calmement vos arguments.

(Copyright by Cosmopress)

REKORD

avec moteur 2.2i



Moteur injection - 5 vitesses
modèle GL - 4 portes

Imbattable notre offre!

Leasing dès Fr. 398.- par mois

Garage et carrosserie du Collège
Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds

Service de vente:
Roger Gygax et Maurice Glauser



La nouvelle génération Opel. Le N° 1 en Suisse

A vendre
**collection
de pièces de
monnaie
anciennes**
au plus offrant.
☎ 039/28 60 92.

A vendre moteur
**Scirocco
GTI**
(inject. et boîte),
4 jantes ATS.
Prix à discuter.
☎ 039/41 18 82
(soir).

depuis 1969
vite résolues
déttes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 MICHAILL
038/33.69.70

**Publicité
intensive
Publicité
par
annonces**

**Monteur
électricien**
de réseaux avec CFC,
CHERCHE
changement de
situation.
Discrétion complète.
Faire offre sous chiffre
06-165276
à Publicitas,
2740 Moutier.

**Rencontres
sérieuses**
Très nombreux partis
(18-75 ans) cherchent
contacts vue mariage
avec Suisses(esses) de
tous âges.
Envoyez vite vos nom
et adresse au Centre
des Alliances IE, 5,
rue Goy, 29106
Quimper (France).
Importante documen-
tation en couleurs
envoyée par retour.
C'est gratuit et sans
engagement.

**Chats,
chatons
et chiens**
cherchent bons
maîtres.
Société Protectrice
des Animaux
D. JeanRichard 31
☎ 039/41 38 33
et 039/28 83 58

hip hip hip
HYPROMAT
Dessalez votre
voiture par le
lavage haute
pression à eau
chaude et
shampooing
**GARAGE
DE LA RONDE**
Collège 66

Pour l'Ascension, L'IMPARTIAL vous propose 4 jours à Paris, 3 grands spectacles

pour Fr. 690.- seulement

(supplément pour chambre à 1 lit Fr. 175.-, nombre limité)

Déplacement en car de luxe Giger

Organisation technique



Programme simplifié

(le programme détaillé peut être obtenu au bureau du TCS,
avenue Léopold-Robert 88 à La Chaux-de-Fonds)

Jeudi 8 mai 1986 (Ascension)

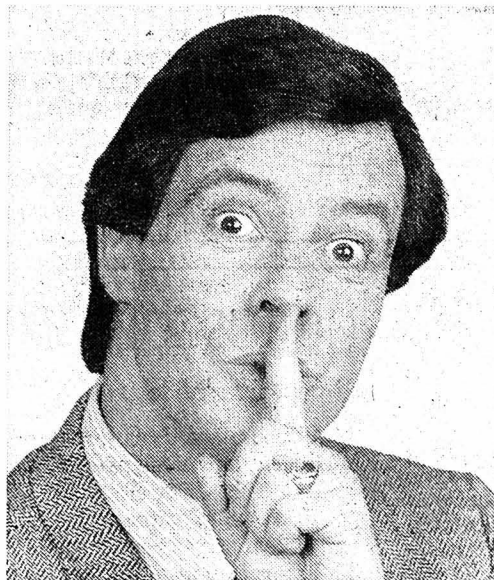
- 06 h 00 Départ place de la Gare de La Chaux-de-Fonds
- 06 h 15 Départ du Locle, Place du Marché
- 16 h 30 Arrivée à Paris, installation à votre hôtel situé au cœur de Paris, dans le 9e arrondissement
- 19 h 30 Transfert au théâtre de Marigny
- 20 h 30 **Napoléon avec Serge Lama**

Vendredi 9 mai 1986

- 09 h 00 Tour de ville Paris-historique
- 12 h 00 Retour à l'hôtel, déjeuner, après-midi libres
Excursion facultative à Versailles et des jardins pour Fr. S. 45.-
- 19 h 45 Transfert à pied au Théâtre du Gymnase
- 20 h 30 **Nouveau spectacle de Thierry Le Luron «L'après 16 mars»**

Samedi 10 mai 1986

- Journée libre, 2 excursions facultatives
- 1 Croisière sur la seine avec déjeuner Fr. S. 57.- par personne
- 2 Fontainebleau et Barbizon Fr. S. 63.- par personne
- 20 h 45 Transfert en car au Théâtre de la porte Saint-Martin
- 21 h 30 **Le Tombeur avec Michel LEEB - Pièce de Robert Lamoureux**



*A bientôt mes amis lecteurs
de "l'Impartial"
je vous attends à Paris au théâtre!
De tout cœur!
Michel Leeb*

Dimanche 11 mai 1986

- Petit-déjeuner à votre hôtel, matinée et déjeuner libres
- 13 h 45 Départ en car, retour par l'autoroute
- 17 h 45 Arrivée à Beaune, visite de caves et dégustation. Dîner d'adieu au restaurant le Barezai
- 20 h 00 Départ pour Besançon, Morteau
- 23 h 00 Arrivée au Locle
- 23 h 15 Arrivée à La Chaux-de-Fonds

Prestations

- 3 nuits dans des hôtels de catégorie moyenne supérieure** NN.
- Logement en chambre à 2 lits, avec bain et douche, WC. Petits déjeuners
- Un café-croissant le 1er jour
- Un dîner d'adieu avec visite de caves et dégustation
- **3 GRANDS SPECTACLES**
- Un accompagnateur TCS
- Les taxes de services
- Le car de luxe GIGER La Chaux-de-Fonds - Paris et retour
- Tous les transferts mentionnés au programme
- Un tour de ville de Paris historique, avec guide spécialisé

Non-compris

- Les assurances voyage
- Les excursions facultatives
- Certains repas et les boissons
- Les dépenses personnelles

Nombre de places limité. Ne tardez pas pour vous inscrire d'autant plus qu'une surprise vous attend à Paris...

Bulletin d'inscription (à retourner au TCS, avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds)

Nom: Prénom:

Adresse: NPA Localité:

Lieux de départ: La Chaux-de-Fonds - Le Locle (Biffer ce qui ne convient pas)

Nombre de personnes: Signature:

THÉÂTRE DE LA CHAUX DE FONDS

à 20 h 30
Vendredi 4 avril
Samedi 5 avril
Samedi 12 avril



SSEC présente **LES
BATARDS**

Comédie policière comique en 5 actes de
Robert Thomas - Mise en scène: André Ummel
Décors: Jean- Marie Juvet

Location à La Tabatière
Prix des places Fr. 4.-, 8.-, 10.-, 15.- (plus ves-
tiaires)



40 places gratuites
en écoutant RTN 2001

La Channe Valaisanne

Avenue
Léopold-Robert 17

Téléphone:
039/23 10 64

La Chaux-de-Fonds

Le mois indien continue!

Vu le succès de notre mois
indien et pour satisfaire les
demandes de notre aimable
clientèle, nous continuons ces
spécialités durant

tout le mois d'avril.



HÔTEL DE LA COURONNE

2325 Les Planchettes
Famille De Pretto
☎ 039/23 41 07
Dimanche et lundi de Pâques

ouvert

Fermé du mardi 1er avril
au lundi 7 avril
pour cause de travaux

A vendre à
SAINT-IMIER
quartier
Sud-Est

maison familiale

Rénovation
récente.
Pour renseignements,
visite et dossier
☎ 032/92 13 49

SPORTS

Ouverture du championnat suisse de vitesse à Dijon Simoni: et maintenant la F3!

Deux semaines après celui des rallyes, le championnat suisse de vitesse débute ce week-end pascal sur le circuit de Dijon. Les protagonistes commencent la période d'exil des circuits qui se terminera milieu juillet à Hockenheim. La suite des hostilités se passant en Suisse avec les courses de côte.

Beaucoup de changements ont apparus dans l'entre-saison. Changement de matériel pour la plupart de nos régionaux et pour certains, changement de catégorie.



Impérial en circuit l'an dernier, le Verrisan Fabien Stenz tentera d'imposer sa Toyota Starlet en 1300 cm. (Photo cb)

Le vainqueur du Trophée de Formule Ford, l'an passé, le Loclois Jean-Yves Simoni gravit un échelon supplémen-

taire et se retrouve parmi les quarante inscrits de la formule 3. A n'en pas douter, cette catégorie constitue le pôle

d'attraction de la saison 1986, puisque jamais il n'y a eu autant de prétendants.

Au volant d'une Martini VW Mk45, Simoni va tenter de tirer son épingle du jeu face à une cohorte d'habitues de cette catégorie. Au volant d'une Martini Alfa Romeo, Pierre Hirschi, de Cernier, peut également lorgner du côté d'une place d'honneur.

UN LOCLOIS CHASSE L'AUTRE

Avec une manche en fin d'après-midi (16 h. 45) d'aujourd'hui et une seconde demain, à 14 h., les inscrits au Trophée de formule Ford ont du pain sur la planche. Le Loclois Alain Bovier, 5e de la Coupe Fiat Uno en 1985, joue une carte importante au volant d'un ancien modèle de Van Diemen. Il n'a certes pas le matériel pour succéder à son concitoyen Simoni, mais ce jeune pilote qui a étonné dès ses débuts va continuer le dur apprentissage de la course. Dans ce trophée, on trouve également Jean-Luc Bardet (Lola) de Coffrane.

STENZ: CONFIRMER!

Impérial en circuit l'an dernier, le Verrisan Fabien Stenz tentera d'imposer sa petite Toyota Starlet en 1300 cm³ des voitures de série. Dans cette classe et au volant de machines identiques, on trouve Daniel Nicoulin de Porrentruy et Charles Frésard de Saignelégier. En 2 litres, Patrick Charpillot de Tavannes est le seul régional, alors que dans les gros cubes, Christian Clément d'Évilard a troqué son Alfa Romeo contre une très puissante Mitsubishi Lancer Turbo. Au volant d'une Alfa Romeo GTV6, le Traversin Walter Habegger aura d'ailleurs beaucoup de peine à barrer la route aux engins nippons.

UNE AFFAIRE DE TOYOTA

En 1600 cm³ des voitures spéciales, les Toyota affirment depuis quelques temps une insolente supériorité. Tant Francis Monnier de Coffrane que Jean-Bernard Claude de La Chaux-de-Fonds, se sont mis au goût du jour. Si le gars des Montagnes affirme la même verve en circuits qu'il a montré en montagne, il peut réussir «un truc».

Pour terminer ce mini tour d'horizon, on peut encore préciser que Walter Amstutz de Coffrane (VW Golf GTI) est inscrit en 2 litres du groupe A, que Marcel Klay de Belprahon dispute cette année la Coupe Golf et que la catégorie des formules Renault Europe n'a que deux participants: Jean-Michel Sieber de Bôle et Alain-Louis Girault de Cortaillod.

Ce premier rendez-vous permet d'affirmer que le nombre de nos régionaux est en assez nette régression par rapport à l'an dernier et que peu de noms nouveaux apparaissent sur la liste des engagés, mais la quantité n'a jamais fait la qualité.

Christian Borel

Ski nordique

Tour des massifs français Pas de surprise

Le Norvégien Pal Gunnar Mikkelsplass, favori du Tour des massifs français, a facilement remporté le prologue devant le Tchèque Pavel Benc et le Français Guy Balland, aux Hôpitaux, près de Pontarlier.

Chez les dames, la Tchèque Alberta Havranckova a devancé la Suisse Evi Kratzer.

Messieurs: 1. Pal Gunnar Mikkelsplass (Nor) 18'18"60; 2. Pavel Benc (Tch) 18'23"60; 3. Guy Balland (Fr) 18'28"70; 4. Peter Lisican (Tch) 18'48"50; 5. Eric Claudon (Fr) 19'19"90.

Dames: 1. Alberta Havranckova (Tch) 20'59"10; 2. Evi Kratzer (S) 21'44"50; 3. Guidina Dal Sasso (It) 21'49"90. (si)

Olympisme

Droits TV pour Séoul NBC casque...

Le comité organisateur des Jeux olympiques de Séoul et NBC ont signé à Lausanne, en présence du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, un contrat qui accorde à la chaîne de télévision américaine les droits exclusifs de retransmission télévisée aux Etats-Unis des Jeux d'été de 1988.

Les deux parties ont trouvé un accord sur la base d'un montant de 300 millions de dollars, NBC s'engageant à verser un supplément aux organisateurs si ses recettes publicitaires dépassaient un certain palier. (si)

Natation: championnats romands d'hiver Que d'argent pour C. Benoit!

Les championnats romands d'hiver se sont déroulés le week-end dernier à la piscine municipale d'Onex, en bassin de 25 mètres. Le spectacle présenté fut d'un très bon niveau et l'on assista dans une ambiance survoltée à deux merveilleuses finales en 100 mètres crawl, avec la victoire de Stefan Volery, représentant du Red Fish Neuchâtel, dans le temps de 49"9, et la magnifique deuxième place de Cilgia Benoit en 59"9. Les pensionnaires du CNCF se sont très bien comportés durant ces joutes.

En remportant trois médailles d'argent (200 mètres crawl, 50 mètres crawl et 100 mètres crawl) et la médaille de bronze en 400 mètres crawl, Cilgia Benoit réalise la meilleure performance d'ensemble du club. Son excellent chrono en 100 mètres crawl (59"9) devrait lui donner des ailes, la fameuse barrière psychologique au-dessous de la minute est franchie et devrait la sublimer pour la suite de la compétition.

Claudine Schiess améliore sa meilleure performance individuelle en 200 mètres quatre nages, 50 et 100 mètres crawl. Nathalie Matthey réalise aussi deux meilleures performances individuelles en 200 mètres quatre nages et 200 mètres dos. Magalie Chopard, trois meilleures performances en 100 et 200 mètres crawl et en 200 mètres brasse. Nicole Cacciola améliore également sa prestation en 200 mètres quatre nages et demeure très près de ses meilleurs chronos dans les autres disciplines. Yves Gerber, qui s'inscrit dans la lignée des sprinters, réalise deux meilleures performances en 50 et 100 mètres crawl.

Chez les néophytes, Olivier Guyaz, deux meilleures performances en 200 mètres crawl et 200 mètres quatre nages. Joël Perret, une meilleure performance en 100 mètres crawl. Alexandre Aubry, trois meilleures performances en 50, 100 et 200 mètres crawl. Basile Schwab, trois meilleures performances en 100 m. crawl, 100 et 200 m. dos. Mélanie Lanz (la plus jeune participante à ces championnats), une meilleure performance en 100 mètres brasse. Véronique Blaser, une meilleure performance en 100 mètres crawl. Céline Andrey confirme son meilleur chrono en 50 mètres crawl. Sabine Schwab participait avec l'équipe du relais 4 fois 50 mètres libre et réalisait également un très bon chrono, meilleure performance en 50 mètres crawl relais.

Les équipes de relais, tant masculine que féminine, se sont honorablement comportées.

A relever que pour participer à ces championnats, chaque nageur doit avoir obtenu les temps minimaux fixés par la fédération. Le CNCF a réalisé un très bon parcours et les résultats obtenus laissent augurer de belles perspectives d'avenir. (jpb)

RÉSULTATS

200 mètres crawl: Cilgia Benoit 2'12"2, argent; Magalie Chopard 2'23"9; Yves Gerber 2'10"8; Olivier Guyaz 2'15"9; Joël Perret 2'16"1; Alexandre Aubry 2'21"7.

200 mètres brasse: Magalie Chopard 3'01"1.

200 mètres quatre nages: Nathalie Matthey 2'52"4; Nicole Cacciola 2'57"6; Claudine Schiess 2'59"1; Yves Gerber 2'31"1; Olivier Guyaz 2'37"4; Joël Perret 2'40"0.

400 mètres crawl: Cilgia Benoit 4'46"8.

200 mètres dos: Nathalie Matthey 2'53"9; Claudine Schiess 2'54"4; Basile Schwab 2'43"7.

50 mètres crawl: Cilgia Benoit 28"5, argent; Claudine Schiess 32"2; Nathalie Matthey 32"3; Céline Andrey 32"6; Yves Gerber 25"8; Olivier Guyaz 28"4; Joël Perret 28"8; Alexandre Aubry 30"0.

100 mètres dos: Claudine Schiess 1'23"3; Véronique Blaser 1'23"7; Nathalie Matthey 1'26"0; Yves Gerber 1'12"2; Olivier Guyaz 1'15"9; Basile Schwab 1'16"8.

100 mètres crawl: Cilgia Benoit 59"9, argent; Magalie Chopard 1'04"8; Claudine Schiess 1'09"7; Nathalie Matthey 1'11"7; Céline Andrey 1'13"1; Véronique Blaser 1'14"8; Yves Gerber 57"8; Joël Perret 1'01"6; Olivier Guyaz 1'01"9; Alexandre Aubry 1'04"0; Basile Schwab 1'06"8.

100 mètres brasse: Mélanie Lanz 1'29"0; Nicole Cacciola 1'30"0; Yves Gerber 1'21"7.

100 mètres dauphin: Magalie Chopard 1'15"7; Nathalie Matthey 1'18"4; Nicole Cacciola 1'25"8; Joël Perret 1'11"7; Olivier Guyaz 1'15"6.

En tournée dans l'Oberland bernois Les skieurs du Giron en forme!

Pour les dames et messieurs du Giron jurassien, le récent déplacement dans l'Oberland bernois aura certainement été de loin le meilleur de la saison qui se termine. La concurrence était importante et de valeur ce qui donne une dimension encore plus probante de ces excellents résultats.

Pour la Locloise Aline Triponez c'était sa première participation en catégorie dames. Le passage des OJ a été brillant, preuve de ses capacités et de son talent. Lors du slalom géant des Wispile à Gstaad, le résultat d'ensemble des régionaux est à souligner. Il y a fort longtemps que l'on n'a pas retrouvé trois Jurassiens dans les cinq premiers et surtout dans cette discipline.

Le slalom spécial que l'on considérait comme la spécialité des Jurassiens ne conviendrait-il plus aux jeunes? En effet lors de la finale de la Coupe BOSV à Laenen, aucun «messieurs» ne termine, alors qu'Aline Triponez confirmait avec panache ses excellents débuts chez les dames.

RÉSULTATS

Slalom géant des Wispile, à Gstaad. - Dames: 1. Christine Odermatt, Morat, 1'25"31; 2. Sonja Gempele, Gurnigel, 1'25"64; 3. Christiane Piller, Pflaffeien, 1'25"75. **Puis:** 6. Aline Triponez, Le Locle, 1'26"27"; 7. Nathalie Haefeli, Reconvilier, 1'26"38; 25. Barbara Gertsch, Saint-Imier, 1'30"01.

Messieurs juniors: 1. Olivier Briand, GGB, 1'23"12; 2. Sascha Weber, Richterswil, 1'23"46; 3. Christoph Ogi, Zweisimmen, 1'23"89. **Puis:** 7. Roland Gasser, Saint-Imier, 1'24"55; 23. Raphaël Gunz, Eschert, 1'28"00.

Messieurs I: 1. Thomas Annen, Laenen, 1'20"31; 2. Guido Glanzmann, Bienne, 1'21"09; 3. Pierre Voumard,

Bienne-Romand, 1'21"56; 4. Kari Wyszyn, Frutigen, 1'21"56; 5. Thierry Barbezat, Le Locle, 1'22"49.

Slalom de Laenen, finale de la Coupe BOSV. - Dames: 1. Christine Odermatt, Morat, 1'23"56; 2. Anita Kellenberger, Grindelwald, 1'24"72; 3. Marie-P. Castella, Epagny, 1'24"74; 4. Aline Triponez, Le Locle, 1'25"34; 11. Barbara Gertsch, Saint-Imier, 1'28"09. (fb)

PUBLICITÉ



Résultats du tirage de la loterie des championnats du monde de cross-country du 23 mars 1986 à Colombier.

- Gagne:
- 1 fanion: les billets se terminant par 39.
- 1 chopine: les billets se terminant par 34.
- 1 montre: les billets No 0492 - 9900 - 10491 - 18063.
- 1 meuble d'intérieur: les billets No 6704 - 19865.
- 1 week-end à Paris (valeur Fr. 250.-): les billets No 5038 - 7871 - 11716 - 14579.
- 1 week-end à Paris (valeur Fr. 500.-): les billets No 1572 - 18372.
- 1 voyage à Athènes (valeur Fr. 1500.-): les billets No 0750 - 17034.

Les lots peuvent être retirés à l'Hôtel du Vaisseau à Cortaillod dès le 1er avril 1986 jusqu'au 30 septembre 1986. Comité d'organisation 7796

Championnat du monde des rallyes Participation réduite au Kenya

Vainqueur du Safari Rally en 1984 et 1985, Toyota pourrait bien, une fois encore, jouer les trouble-fête et arbitrer le duel que se livrent Lancia et Peugeot depuis le début de saison.

A partir d'aujourd'hui samedi et jusqu'au mercredi 2 avril, les concurrents de la 33e édition de l'épreuve africaine, comptant pour le championnat du monde des rallyes (marques et pilotes) vont affronter les terribles pièges des pistes d'Afrique de l'Est.

Cette 4e manche du championnat du monde se déroulera avec une participation réduite. Si Peugeot a engagé deux 205 Turbo 16 à transmission intégrale, Lancia, pour sa part, joue la prudence en alignant trois 037 à deux roues motrices, dont ce sera la dernière sortie officielle. Les autres protagonistes des épreuves européennes - Audi, Citroën, Ford et Austin-Rover - se sont, pour différentes raisons, tout simplement abstenus, préférant s'entraîner en vue du Tour de Corse ou de l'Acropole plutôt que de «casser» des voitures en Afrique.

Au classement des conducteurs, Lancia et Peugeot sont au coude-à-coude: une victoire italienne au Monte-Carlo contre un succès français en Suède, le Portugal n'entrant pas en ligne de compte

à la suite du retrait des pilotes d'usine.

De son côté, Toyota, n'a pas encore marqué de points. Mais la firme nipponne, qui ne dispose pas d'une voiture vraiment compétitive, préfère s'aligner en Afrique avec des engins extrêmement fiables. La Celica Turbo l'a prouvé ces deux dernières années avec le Suédois Bjorn Waldegaard et le Finlandais Juha Kankkunen.

Pour tenter la «passe de trois», Toyota engage trois Celica Turbo officielles: l'une pour l'expérience, Waldegaard, les deux autres pour l'Allemand Erwin Weber, grand animateur du Safari 1985 et le Suédois Lars-Erik Thorp.

Kankkunen, lui, a changé de maison et il participe au Safari sur une 205 Turbo 16. Son coéquipier n'est autre que l'idole kenyane Shekhar Mehta, cinq fois vainqueur de l'épreuve.

Les responsables de l'écurie Lancia, de leur côté, aimeraient bien que la 037 termine sa carrière en apothéose. Pas moins de cinq voitures sont au départ: trois officielles pour l'écurie Martini-Lancia, avec le Finlandais Markku Alen, l'Italien Massimo Biasion et le Kenyan Vic Preston junior et deux privées pour les Kenyans Greg Criticos et John Hellier. (si)

Championnat du monde féminin de curling Déception dans le camp suisse

Au championnat du monde féminin, à Kelowna (Canada), l'équipe de Berne-Egghölzli, qui représentait la Suisse, a fortement déçu. Après sa défaite (9-3) contre l'Ecosse jeudi, elle était écartée des finales.

La sixième place au classement final est la plus mauvaise qu'une sélection helvétique ait enregistrée depuis le septième rang de 1982 à Genève.

Les dames du CC Berne-Egghölzli, qui en étaient à leur quatrième participation au championnat du monde, n'ont pas été en mesure de reprendre un titre mondial qu'elles s'étaient adjudegées au Canada en 1983 à Moose-Jaw.

Cette année, après des victoires acquises de justesse aux dépens du Danemark et de la Hollande, les Bernoises ont concédé de lourdes défaites contre le Canada, la RFA, la Norvège et la Suède.

Après une victoire sur la France (10-3), les Suissesses conservaient une chance de décrocher une médaille de bronze. Malheureusement, leur faux pas devant l'Ecosse ruinait leurs espérances. Le succès enregistré lors du 9e et dernier

tour, au dépens des Etats-Unis (8-6), fit virtuellement une mesure pour rien.

Les demi-finales opposeront l'Ecosse à la RFA et le Canada au vainqueur d'un barrage Norvège-Suède.

9e et dernier tour: Suisse - Etats-Unis 8-6; Canada - Ecosse 7-3; RFA - Hollande 9-3; Suède - France 10-8; Norvège - Danemark 10-5.

Classement du Roud Robin: 1. Canada, (8 victoires); 2. Ecosse et RFA (7); 4. Norvège et Suède (6); 6. Suisse (4); 7. Etats-Unis (3); 8. Danemark et France (2); 10. Hollande (0). (si)

DIVERS. - Champion olympique de lutte gréco-romaine à Los Angeles, l'Allemand de l'Ouest Pasquale Passarelli a été condamné à vingt mois de prison avec sursis par un tribunal de Frankenthal, pour avoir aidé son beau-père à transporter 654.000 DM volés dans une banque et pour en avoir fait passer 130.000 au Paraguay.

CAFÉ DU GAZ

Ce soir

DANSE AVEC LINO

Hôtel de La Couronne
Les Brenets
☎ 039/32 11 37

Notre menu de Pâques

est à votre disposition
Service sur assiette
dès Fr. 13.-

Publicité intensive
publicité par annonces

CAFÉ DU SOLEIL SAIGNELÉGIÉ

Samedi 29 mars à 20 h 30

CONCERT

avec le

STRING TRIO DE NEW YORK

Billy Bang, violon
John Lindberg, contrebasse
James Emery, guitare

Entrée Fr. 15.-

Renseignements
☎ (039) 51 16 88

Café - Bar - Tea - room

« Les Pervenches »

Fam. M. Amstutz Les Bulles 30 tél. (039) 28 43 95

Lundi de Pâques ouvert

A nouveau

SES RÉPUTÉS GÂTEAUX AUX FRAISES

AU RESTAURANT CHINOIS

du mercredi au dimanche soir

SES NOUVEAUX MENUS GASTRONOMIQUES

Fr. 28.- par personne

MACULATURE

au bureau de L'Impartial

FUST

Le spécialiste
de votre ménage
avec garantie des
prix les plus bas

C'est chez nous que l'on achète les
aspirateurs aux prix les plus bas

SIEMENS Super VS 500

enroulement automatique du câble, indicateur de remplissage, suceur automatique

Prix choc 198.-

- Nous réparons toutes les marques
- La meilleure reprise pour votre ancien appareil
- Les accessoires sont en stock

20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

LE LOCLE

Restaurant chez Sandro

Le Locle ☎ 039/31 40 87

Menu de Pâques

Mousse de foie à l'Armagnac

Gigot d'agneau frais à la broche et ses garnitures

Charlotte aux framboises maison

Sandro et tout son personnel vous souhaitent des joyeuses Fêtes de Pâques

Dépannage TV - Vidéo ELECTRO-SERVICE

Le Locle
Marais 34 ☎ 31 10 31



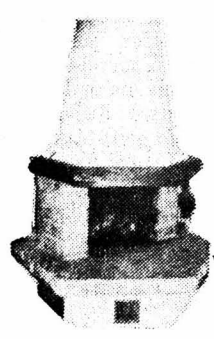
Jeune ingénieur célibataire cherche

appartement

dans les environs du Locle, de préférence dans ferme.
☎ 031/24 65 50 ou
039/31 83 22

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

Votre journal: L'IMPARTIAL



Fourneaux en catelles et à banc

Fourneaux tous genres
Livraison et installation de cuisinières à bois, etc.

Cheminées Récupérateurs

sur mesure
Edmond Lapaire, poëlier-fumiste
Cheminées - Carrelages

2606 Corgémont, ☎ 032/97 22 95
Exposition permanente. Plus de 30 ans d'expérience

Hôtel-Restaurant du Lac

Les Brenets

Fêtes de Pâques

Menu

Consommé aux légumes

Asperges fraîches, sauce mayonnaise

Rognonnade de veau glacé

Bouquet de légumes

Pommes dauphines

Coupe Amarena

Menu complet Fr. 32.-

Sans premier plat: Fr. 24.-

Toujours la fondue chinoise

Fr. 16.- par personne

Veuillez réserver votre table, svp.

J. Habegger, ☎ 039/32 12 66

Restaurant Frascati « Chez Beppe »

Rue des Envers 38, Le Locle, ☎ 039/31 31 41

Menu de Pâques

Terrine de sole et saumon

Mignonette d'agneau au persil et champignons

Gratin dauphinois

Mousse de châtaignes sauce vanille au kirsch

Fr. 31.50

Réservez votre table

Fiduciaire cherche

apprentie de commerce

Ecole secondaire (classique-scientifique)
S'adresser:

Fiduciaire C. Jacot
Envers 47 2400 Le Locle
☎ 039/31 23 53/54

LE DRAGON D'OR

Côte 17
Le Locle
☎ 039/31 42 45

Cabaret-Dancing

Le dancing sera fermé du 28 au 31 mars 1986
Réouverture le mardi 1er avril, avec le fameux orchestre «Mirco et Taid»

En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

Lors de vos achats favorisez les annonceurs de cette page !

Le Diamant

Bijouterie-Horlogerie
Av. Léopold-Robert 41
☎ 039/23 76 86

Oswald Quincaillerie

Outillage
Vos spécialistes en outils électriques

Léopold-Robert 104 a
☎ 039/23 86 24
2300 La Chaux-de-Fonds

EUAT

Garage et Carrosserie du Versoix

☎ 039/28 69 88
Ventes, achats, réparations toutes marques

STOCK US

Balance 13

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 52

DEVIENS MEMBRE DU...

Viens renforcer les amis du FAN'S CLUB en versant Fr. 15.- au compte 23-683 ou AUJOURD'HUI tu as la possibilité d'obtenir ta carte au stand du FAN'S CLUB à l'intérieur du stade



FAN'S CLUB

Les avantages d'être membre du FAN'S CLUB

ENTRÉE GRATUITE à tous les matchs, jusqu'à 16 ans

Sportifs-Commerçants-Industriels
Vous avez la faculté de soutenir le Fan's pour la modique somme de Fr. 15.-

Evitez-vous une longue attente aux caisses, achetez votre billet aux points de vente suivants:..

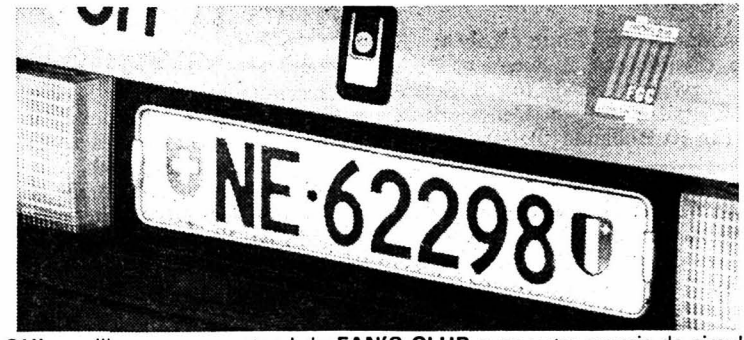
Kiosque POD 2000, Bar Le Rallye, Kiosque des Forges, Manzoni Tabacs Le Locle: Bar Le Rubis.

Les ballons du match sont offerts par:
Victoria Pub, M. Francis Ulrich, avenue Léopold-Robert 90 à La Chaux-de-Fonds
B.P. Suisse S.A., M. Hentzeler, rue de la Serre 102 à La Chaux-de-Fonds
Monsieur Philippe Bovay, électricité-téléphone, Temple-Allemand 97 à La Chaux-de-Fonds
La Maison Luthy + Co, papiers peints, Jaquet-Droz 39 à La Chaux-de-Fonds

Merci à ces généreux donateurs

LUNDI 31 MARS 14 h 30 Stade de La Charrière 1/4 finale de la Coupe Suisse un match à ne pas manquer ! GRASSHOPPERS

Vous reconnaissez-vous ?



SI OUI, veuillez passer au stand du FAN'S CLUB avec votre permis de circulation Une attention vous sera remise

Lors de vos achats favorisez les annonceurs de cette page !

Poissonnerie El Canario

toujours nos poissons frais à des prix imbattables

Terreaux 2, à 100 m de la place du Marché direction la Charrière.

Facilité de parage - Fermé le lundi
☎ 039/28 61 20

Le centre des bonnes affaires

veuthey meubles

AU BUCHERON

Place de parc derrière le magasin
Av. L.-Robert 73, ☎ 039/23 65 65

Innocenti

Garage du Manège

Ph. Ecabert
Grenier 32
☎ 039/23 24 23

Innocenti

Etain-Articles sportifs

ILACQUA Articles de PUBLICITE

Tout pour les sociétés
L.-Robert 84, ☎ 039/23 26 14
La Chaux-de-Fonds

SPORTS

En championnat de ligue B de football aux Jeanneret Un but dans les premières secondes!

● LE LOCLE - MARTIGNY 1-4 (0-1)

On comptait un peu dans les rangs loclois, sur la visite de Martigny pour recoller au peloton des mal lotis. Hélas il fallut bien vite déchanter. L'arbitre venait de donner le coup d'envoi qu'il portait son sifflet à la bouche quelques secondes plus tard, pour sanctionner... un but des visiteurs! Ce fut la stupeur dans le stade. Les loclois n'avaient pas encore vu la couleur du ballon. Cette réussite initiale des Valaisans, après quelques secondes de jeu seulement eut une influence certaine sur la suite de la rencontre.



Alain Béguin (à gauche) s'est fait l'auteur de la seule réussite locloise. (Photo archives Schneider)

Obligés de combler ce retard imprévu, les loclois se mirent courageusement à la tâche et dictèrent dès cet instant un rythme soutenu à la partie.

L'engagement physique fut total dans les deux camps. Martigny fort de son avantage profitait au maximum des espaces libres pour lancer de dangereux centres.

Du côté loclois on se créait de bonnes occasions par Bonnet deux fois et par Epitiaux. Le gardien visiteur Germanier, qui remplaçait le titulaire Frei blessé, fut mis en danger dès la 5e minute par un coup de coin. Puis Bonnet en bonne position croisa un peu trop son tir qui frôla le poteau.

Après la demi-heure une nouvelle action de Bonnet obligea la défense visiteur à concéder un nouveau coup de coin. Mais la marque demeurerait toujours la même. L'avantage était pour les hommes de Pfister qui conservaient leur petite marge de sécurité.

Sans conteste c'est dans cette première partie que les Neuchâtelois manquèrent de refaire le terrain perdu.

Après la pause, sans doute motivés par l'absence de leur vedette allemande Clute-Simon, jusque-là fort discret, et qui quitta la partie sur blessure, les Valaisans doublèrent leur avance grâce à une réussite de Chicha, sur un service de Flury. A cette occasion le Valaisan se trouvait absolument seul et démarqué face à Piegay.

Les Loclois allaient réagir et Béguin, sur un service de Chopard redonnait espoir à ses co-équipiers, mais cet espoir fut bien vite réduit à néant.

Deux minutes après le but loclois Nançoïz profita d'une grave erreur défensive locloise pour redonner une marge de sécurité suffisante aux visiteurs. Dès lors la partie était jouée.

Les Loclois tentèrent, mais sans grand discernement, de revenir sur leur adversaire. Hélas sans succès. Au contraire, très décontractés par leur avantage les hommes de Pfister semèrent encore le danger devant Piegay, Flury toucha du bois juste après l'heure de jeu, alors Nançoïz scellaient le résultat final.

LOURDE ET CRUELLE DÉFAITE

Lourde et cruelle défaite pour les Loclois qui n'ont pas réussi à confirmer leur bonne prestation du dimanche précédent face à Renens. Certes la chance était du côté valaisan. Mais force est de reconnaître que les visiteurs présentent une formation plus équilibrée et qui semble avoir surmonté sa crise de l'automne dernier.

Avec ce succès les Octoduriens semblent cette fois bien avoir pris leurs distances. Ils vont s'assurer une place de tout repos au classement.

Au contraire des loclois qui voient leur situation devenir de plus en plus périlleuse, surtout après les résultats enregistrés par leur voisins immédiats au classement.

Souhaitons que ce revers n'entame pas trop leur moral et qu'ils se reprennent courageusement avant deux déplacements, ô combien difficiles outre-Gothard ces deux prochaines semaines.

Le Locle: Piegay; Zürcher; De La Reusille, Schafroth, Boillat; Froideveaux (67' Frutiger), Gigon (67' Murinni), Chopard, Bonnet; Béguin, Epitiaux.

Martigny: Germanier; Léger; Barman, Coquoz, Moulin; Reynald Moret, Serge Moret (42' Flury), Régis Moret, Chicha; Martelli, Clute-Simon (46' Nançoïz)

Arbitre: M. Peter Bochsler de Bâle, spectateurs: 500

Notes: Stade des Jeanneret - pelouse en bon état grâce aux efforts des membres du club. Le Locle sans Chassot et Perez, Martigny sans son gardien Frei (blessé). Avertissement à Régis Moret pour faul (26'0. Coups de coin 7-5 (2-1)

Buts: 1' Reynald Moret 0-1; 51' Chicha 0-2; 54' Béguin 1-2; 56' Nançoïz 1-3; 75' Martelli 1-4. (Mas.)

AUTRES RÉSULTATS

Schaffhouse - Laufen 1-1 (1-0)
Etoile Carouge - Bienne 1-2 (0-0)

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	18	13	4	1	46-21	30
2. Locarno	18	13	2	3	61-19	28
3. Bellinzona	19	10	6	3	36-16	26
4. CS Chénais	19	8	8	3	39-27	24
5. Chiasso	18	8	5	5	30-26	21
6. Winterthur	19	8	5	6	35-32	21
7. Bienne	19	7	6	6	31-26	20
8. Schaffhouse	19	6	7	6	22-27	19
9. Martigny	19	6	6	7	31-28	18
10. Bulle	18	6	5	7	26-31	17
11. SC Zoug	18	5	6	7	26-30	16
12. Etoile Carouge	19	5	4	10	22-35	14
13. Renens	18	5	3	10	19-33	13
14. FC Zoug	18	2	7	9	19-35	11
15. Laufen	18	2	6	10	16-40	10
16. Le Locle	19	3	2	14	26-59	8

PROCHAINS MATCHS (20e journée)

Samedi 5 avril, 17 heures: Chiasso - Le Locle. 17 h. 15: Etoile Carouge - Schaffhouse. 17 h. 30: Renens - Laufen. **20 heures:** Chénais - Bulle. **Dimanche 6 avril, 14 h. 30:** Bellinzona - SC Zoug; Winterthur - Martigny. 15 heures: Bienne - Lugano; FC Zoug - Locarno. (si)

En première ligue

Groupe 1: Fribourg - Echallens 0-0; St-Jean - Stade Nyonnais 2-1 (0-0); Vernier - Montreux 2-1 (2-0).

Groupe 2: Berthoud - Nordstern 2-1; Köniz - Longeau 0-0.

Sur les terrains de LNA

● BADEN - VEVEY 2-3 (1-1)

Scharten. - 973 spectateurs.
Arbitre: Bianchi (Chiasso).
Buts: 10' Allegretti 1-0; 28' Schürmann 1-1; 88' Ben Brahim 1-2; 90' Schürmann 1-3; 91' Di Muro 2-3 (penalty).

Baden: Delvecchio; Wahrenberger; Meier, Humbel, Müller; Rindlisbacher, Misteli, Egli; Blaha (63' Benz), Thorbjörnson, Allegretti (70' Di Muro).

Vevey: Rémy; Rotzer; Cacciapaglia, Bonato, Tinelli (58' Michaud); Gavillet, Sengör, Abega (80' De Siebenthal); Ben Brahim, Schürmann, Pavoni.

● AARAU - GRASSHOPPER

Brügglifeld. - 8000 spectateurs.
Arbitre: Liebi (Thoune).
Buts: 7' Egli 0-1; 54' Schärer 1-1; 56' Egli (penalty) 1-2.

Aarau: Böckli; Osterwalder; Schär, Schärer, Kung (87' Kilian); Gilli, Bertelsen, Fregno, Iselin; Meyer (29' Zwahlen), Wassmer.

Grasshopper: Brunner; Ponte; In-Albon, Egli, Rueda, Andermatt; Borchers (87' Andracchio), Koller, Sutter (46' Gren); Sulser, Matthey.

Notes: Aarau sans Herberth, Zahner et Seiler, blessés.

● GRANGES - SAINT-GALL

Brühl. - 3100 spectateurs.
Arbitre: Blattmann (Zeiningen).
Buts: 56' Pellegrini 0-1; 81' Braschler 0-2.

Granges: Probst; Maradan; Bruder, Born, De Coulon; Jäggi, Michelberger (46' De Almeida), Fleury, Zbinden; Lehnerr, Eggeling (72' Flury).

St-Gall: Huwyler; Jurkemik; Urban, Rietmann, Peter Germann; Tschuppert, Hörmann; Alex Germann; Zwicker (68' Metzler), Pellegrini, Braschler.

Notes: Granges sans Stohler, blessé. St-Gall sans Signer, malade, et Firmian, blessé.

CLASSEMENT

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. NE Xamax	19	13	2	4	57-16	28
2. Grasshopper	19	11	5	3	38-16	27
3. Young Boys	18	9	6	3	37-20	24
4. Lucerne	19	9	6	4	38-30	24
5. Sion	19	10	3	6	37-22	23
6. Servette	19	11	1	7	35-28	23
7. Zurich	19	8	6	5	36-31	22
8. Bâle	19	7	6	6	25-22	20
9. Aarau	18	7	4	7	33-30	18
10. Saint-Gall	19	7	4	8	30-31	18
11. Lausanne	19	5	7	7	30-39	17
12. Wettingen	18	5	5	8	26-27	15
13. Chx-de-Fds	18	3	8	7	17-33	14
14. Vevey	19	4	3	12	21-48	11
15. Granges	18	3	3	12	21-47	9
16. Baden	18	1	3	14	8-49	5

PROCHAINS MATCHS

20e journée, samedi 5 avril, 17 h. 30: Bâle - Neuchâtel Xamax, Young Boys - Vevey, Zurich - Baden. - **18 h. 00:** La Chaux-de-Fonds - Saint-Gall. - **20 h. 00:** Lucerne - Servette, Wettingen - Grasshopper. - **20 h. 15:** Lausanne - Granges, Sion Aarau. (si)

Au Tour cycliste Midi-Pyrénées

Rüttimann toujours leader mais...

Le Tour Midi-Pyrénées, malgré une étape de montagne parfaitement exploitée par Bernard Hinault, jeudi, risque de se jouer à quelques petites secondes grillées pour l'essentiel à coup de bonifications. Le Suisse Niki Rüttimann ne dispose en effet que de six secondes d'avance sur le Belge Claude Criquiélon et de huit secondes sur les Français Charly Mottet et Ronan Pensec, avant l'ultime étape d'aujourd'hui, entre Albi et Castres.

Les victoires, vendredi, au terme des deux tronçons de la troisième étape, le matin entre Pamier et Revel-Saint-Ferreol (90 km.) et l'après-midi entre Revel et Graulhet (61 km.), du Français Gilbert Duclos-Lassalle et du Belge Franky Van Oyen, apparaissent presque anecdotiques. Car le Français, revanchard après ses déboires des cols pyrénéens, ne représentait aucun danger pour les prétendants à la victoire finale. Quant à Van Oyen, dont le palmarès comporte seulement trois succès après trois saisons de professionnalisme passées à sillonner la Belgique, il était encore moins concerné par le classement général.

Le grand bénéficiaire de la journée a donc été le Belge Claude Criquiélon, au comportement très discret jusque-là, qui, grâce à deux sprints au sommet des côtes, a empoché trois secondes de bonifications. Un avantage suffisant pour s'installer à la deuxième place derrière Rüttimann mais devant Mottet, toujours à l'affût.

Deuxième étape, Tarbes - Pamier: 1. Bernard Hinault (Fr) les 202 km. en 5 h. 39'40 (10' de bonif); 2. Charly Mottet (Fr) (6''); 3. Ronan Pensec (Fr) (4''); 4. Claude Criquiélon (Be); 5. Nestor Mora (Col); 6. Anselmo Fuerte (Esp); 7. Jan Nevens (Be); 8. Niki Rüttimann (S), tous même temps; 9. Philippe Bouvatier (Fr) à 2'11"; 10. Pascal Richard (S) à 2'11"; 11. Mauro Gianetti (S) à 2'33"; 12. Rocco Cattaneo (S) à 2'47.

Troisième étape, premier tronçon, Pamier - Revel-Saint-Ferreol (90 km.): 1. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr) 2 h. 15'35; 2. Steve Bauer (Can); 3. Philippe Dalavaine (Fr); 4. Marc Gomez (Fr),

même temps; 5. Jan Nevens (Be) à 5"; 6. Francis Castaing (Fr); 7. Stephan Joho (S); 8. Jean-Philippe Van den Brande (Be); 9. Niki Rüttimann (S); 10. Charly Mottet (Fr); 11. Claude Criquiélon (Be); 12. Jérôme Simon (Fr); 13. Nestor Mora (Col); 14. Mauro Gianetti (S), même temps; 15. Pascal Simon (Fr) à 10". **Puis:** 18. Rocco Cattaneo (S) même temps.

Tour de Campanie Gölz surprend

Vainqueur de la Ruta del Sol en 1985, l'Allemand de l'Ouest Rolf Gölz (23 ans) a enlevé le second succès significatif de sa carrière professionnelle en s'imposant dans le Tour de Campanie. A Sorrento, au terme des 207 km. de l'épreuve, le médaillé d'argent de la poursuite des Jeux Olympiques de Los Angeles a battu au sprint l'Italien Roberto Visentini. Dix secondes plus tard, l'emballage du peloton a été réglé par Pierino Gavazzi. Urs Freuler a pris la 6e place, derrière Francesco Moser.

Classement: 1. Rolf Gölz (RFA) 207 km. en 5 h. 28'28"; 2. Robert Visentini (Ita) même temps; 3. Pierino Gavazzi (Ita) même temps; 4. Alberto Volpi (Ita); 5. Francesco Moser (Ita); 6. Urs Freuler (Sui); 7. Daniele Caroli (Ita); 8. Sergio Santimaria (Ita); 9. Stefano Colage (Ita); 10. Dag-Erik Pedersen (Dan), tous même temps. (si)

Trois jours de La Panne Vanderaerden vainqueur

Le Belge Eric Vanderaerden a remporté les Trois Jours de La Panne en terminant deuxième derrière son compatriote et coéquipier Eddy Planckaert de la troisième et dernière étape, La Panne - La Panne, disputée sur 149 km.

Au classement final, Vanderaerden devance de 41 secondes l'Irlandais Sean Kelly, le vainqueur de Milan - San Remo.

3e étape, La Panne - La Panne: 1. Eddy Planckaert (Bel) les 192 km. en 4 h. 59'00"; 2. Eric Vanderaerden (Bel); 3. Sean Kelly (Irl); 4. Jos Lieckens (Bel); 5. Adri Van der Poel (Hol), tous même temps.

Classement final: 1. Vanderaerden (Bel) 14 h. 54'54; 2. Kelly à 41"; 3. Jean-Luc Vandembroucke (Bel) à 55"; 4. Thierry Marie (Fra) à 58"; 5. Ferdi Van den Haute (Bel) à 1'20". (si)

Deuxième tronçon, Revel - Graulhet (61 km.): 1. Franky Van Oyen (Be) 1 h. 24'42"; 2. Eric Boyer (Fr) même temps; 3. Stephan Joho (S) 1 h. 24'49"; 4. Francis Castaing (Fr); 5. Stéphane Guay (Fr); 6. Antonio Pinto (Por); 7. Steve Bauer (Can); 8. Jean-Philippe Van den Brande (Be); 9. Ronan Pensec (Fr); 10. Philippe Casado (Fr); 11. Daniel Wyder (S) et tout le peloton dans le même temps que le Suisse Niki Rüttimann.

Classement général: 1. Niki Rüttimann (S) 15 h. 03'57"; 2. Claude Criquiélon (Be) à 6"; 3. Charly Mottet (Fr) à 8"; 4. Ronan Pensec (Fr) à 8"; 5. Anselmo Fuerte (Esp) à 15"; 6. Bernard Hinault (Fr) à 17"; 7. Nestor Mora (Col) à 32"; 8. Jan Nevens (Be) à 52"; 9. Philippe Bouvatier (Fr) à 2'32"; 10. Pascal Richard (S) à 2'41"; 11. Jérôme Simon (Fr) à 2'45"; 12. Pascal Simon (Fr) à 2'45"; 13. Rocco Cattaneo (S) à 3'14". (si)

P Pêlé-mêle

SKI ALPIN. - Championne du monde de slalom en 1985 à Bormio, troisième de la Coupe du monde de la spécialité cette saison, médaillée d'argent et de bronze (deux fois) aux Jeux olympiques et victorieuse à quinze reprises en Coupe du monde, la Française Perrine Pelen a décidé de mettre un terme à sa carrière.

FOOTBALL. - La demi-finale de Coupe de l'UEFA opposant Cologne à l'équipe belge de Waregem sera dirigée par l'arbitre suisse M. André Daina.

PUBLICITÉ

1/4 FINALE COUPE SUISSE lundi de Pâques 31 mars 1986 à 14 h. 30

FC La Chaux-de-Fonds GRASSHOPPERS

LOCATION OUVERTE:
Kiosque Pod 2000, av. Léopold-Robert 18
Kiosque des Forges, Numa-Droz 208
Manzoni tabacs, Charrière 12
Bar Le Rallye, av. Léopold-Robert 80
Bar Le Rubis, D.-Jeanrichard 13, Le Locle

NE Xamax et la saison prochaine Trois étrangers en tractations

Le président de Neuchâtel Xamax a apporté un démenti à une nouvelle venue de Glasgow annonçant que l'attaquant de Dundee United, David Dodds (27 ans) aurait signé un contrat de trois ans à la Maladière.

M. Gilbert Facchinetti a précisé que l'international écossais figurerait parmi les trois joueurs étrangers qui sont actuellement en tractations avec son club. Les deux autres sont l'Anglais Trevor Francis (32 ans) de la Sampdoria de Gênes et le Tchecoslovaque Ladislav Vizek (31 ans) de Dukla Prague.

La décision définitive sera prise à la fin du mois d'avril.

Lourde amende

Neuchâtel Xamax a été frappé d'une amende de 25.000 francs par la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA, les joueurs de l'équipe neuchâteloise ayant porté le 5 mars à Madrid, lors du match aller des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA contre le Real, des maillots pourvus d'une inscription publicitaire différente de celle arborée normalement en championnat.

Le sponsor habituel des Xamasiens, un distributeur de meubles qui n'avait rien à retirer d'une publicité en Espagne, avait en effet accepté de céder la place, pour cette rencontre, à une fabrique de montres. (si)

Suite des informations sportives

SPORTS

Les hockeyeurs helvétiques promus dans le groupe A des mondiaux Quinze ans d'attente pour un sacre

● SUISSE - YUGOSLAVIE 4-2 (2-0 1-0 1-2)

Quinze ans après avoir obtenu une première promotion dans le groupe A, la Suisse s'apprête à reprendre place au sein de l'élite mondiale. En 1971, le succès helvétique avait été enregistré à Berne, avec une équipe qui devait beaucoup à son ossature chaux-de-fonnière.

Cette fois, les hockeyeurs à croix blanche ont eu le mérite de triompher sans le soutien de leur public. Le sacre d'Eindhoven efface la déception de l'an dernier à Fribourg. En 1985, les Suisses avaient échoué sur le fil dans la course à l'ascension. Une malencontreuse défaite contre la Hollande avait ruiné toutes les espérances, et ouvert les portes du groupe A à une formation polonaise de très bonne valeur.

Le fait de disputer l'an prochain à Vienne le tournoi A n'est pas sans danger. En 1971, la Suisse n'avait pas su préserver l'acquis; elle ne parvint pas à se maintenir dans le groupe A et tomba dans le groupe C l'année suivante!

En 1974, elle retrouva le tournoi B. Après une troisième place en 1981, la relégation fut évitée d'extrême justesse en 1982 et 1983.

BRIO SURPRENANT

Successeur du Suédois Bengt Ohlson, Simon Schenk, l'instituteur de l'Emmenthal, s'est imposé avec un brio surprenant au poste de coach. Il a réussi un coup double. Non seulement la Suisse prendra part au tournoi A en 1987 à Vienne, mais de surcroît, elle a assuré sa qualification pour les Jeux olympiques d'hiver 1988 à Calgary!

Schenk a eu le mérite de bâtir un ensemble très solide malgré la triple défection d'éléments chevronnés: Lolo Schmid, longtemps capitaine du team, Reto Sturzenegger, le «battant», et Jacques Soguel.

Le nouvel entraîneur a réussi un amalgame parfait avec d'un côté des anciens, comme Arnold Lörtcher, Jakob Kölliker (un étonnant «come back») et Urs Bärtschi, et de l'autre côté des «espoirs» ambitieux comme Sandro Bertaggia, révélation du tournoi, et les trois attaquants de Davos, Thomas Müller, Sergio Soguel et Lothar Batt.

PARFAITE COHÉSION

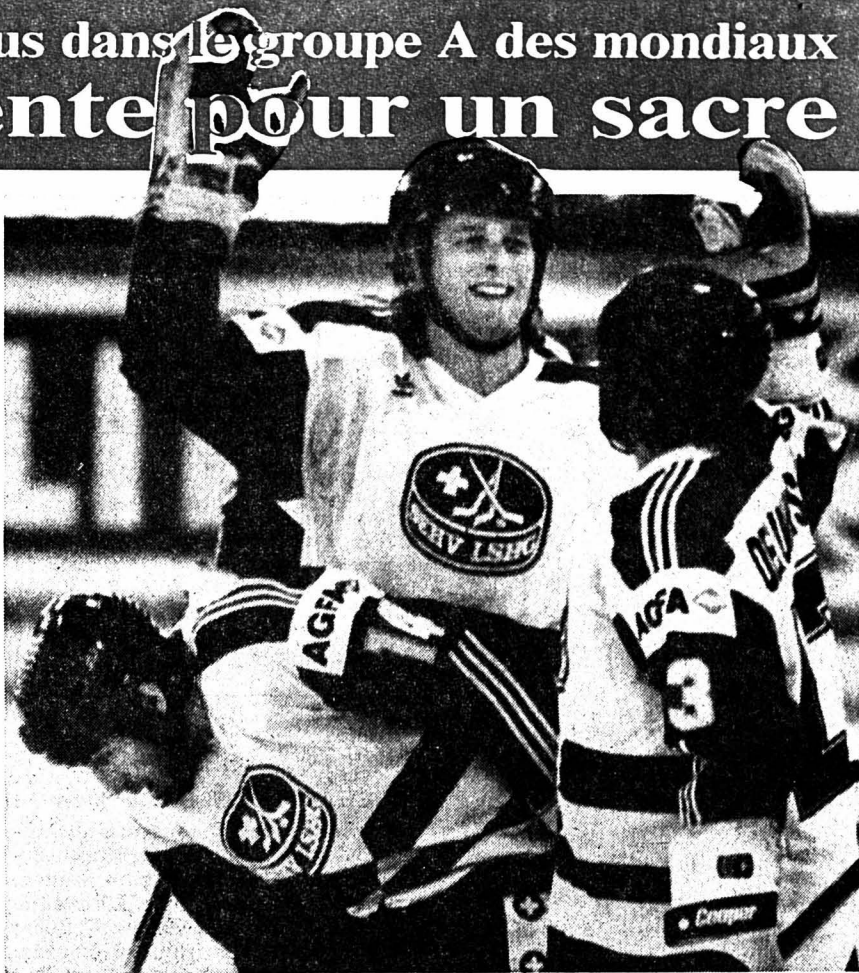
La force du coach bernois fut de ne céder à aucune pression, de maintenir sur le banc des remplaçants des individualités intrinsèquement supérieures à certains titulaires. Pour Schenk, l'important fut de préserver une parfaite cohésion. Il mita davantage sur l'homogénéité du groupe que sur l'humeur d'une ou deux vedettes.

MERCI LA FRANCE!

Avant même de pénétrer sur la glace pour disputer leur sixième match, les Suisses savaient que leur promotion dans le groupe A et leur qualification pour le prochain tournoi olympique étaient assurées. La France avait causé une petite sensation en battant la RDA, 3-0, quelques instants plus tôt.

Bien que menacés de relégation, les Yougoslaves n'abandonèrent pas la partie avec toute la détermination attendue. Ils furent rapidement dominés par des Suisses qui, en toute décontraction, affirmèrent leur supériorité technique.

A la première minute, l'ailier de Klo-



Dekumbis (à gauche), Loertscher (au centre), Marco Müller et les autres Helvétiques évolueront l'année prochaine dans le groupe A. (B + N)

ten Peter Schlagenhaut donnait le ton en expédiant le palet sur la latte de la cage yougoslave. Quatre minutes plus tard, Dekumbis exploitait un bon engagement de Lörtcher pour ouvrir la marque après avoir dribblé un arrière et mystifié le gardien. A la douzième minute, un envoi de Ritsch heurtait le poteau. Deux minutes avant la pause, Eberle, à l'affût, détournait dans les buts un centre de Lüthi.

Vingt-quatre secondes après le début du deuxième tiers, Schlagenhaut démarrait depuis la ligne bleue pour inscrire le troisième but et saper le moral aux hockeyeurs balkaniques, qui ne parvenaient pas à redresser le cours des choses dans cette période.

L'intérêt était relancé au début de la troisième période, lorsque le Yougoslave Besic exploitait une faute de placement de la défense helvétique, pour battre Anken à la 44e minute. Montandon venait de relayer Soguel en attaque. En fin de partie, Mazzoleni, qui fêtait sa cinquantième sélection, signalait le quatrième but helvétique, sur une action de rupture (58e). Dans la dernière minute, Anken était battu sur un tir de loin de Kovac.

Ainsi la Suisse remportait sa sixième victoire consécutive, 4-2 (2-0 1-0 1-2)

sans avoir eu à forcer son talent. Une fois encore, les protégés de Simon Schenk ont démontré une maîtrise qui tient autant à leur brio technique qu'à leur équilibre nerveux. Cette progression sur le plan psychique, ce «mental» parfait, doivent beaucoup à la force de persuasion du nouveau coach.

Suisse: Anken; Bertaggia, Rogger; Ritsch, Marco Müller; Kölliker, Mazzoleni; Schlagenhaut, Lüthi, Eberle; Bärtschi, Lörtcher, Dekumbis; Thomas Müller, Soguel, Batt; Cunti; Montandon.

Yougoslavie: Domiwiek Lomovsek; Kovac, Burnik; Vidmar, Kavec; Ogrin, Mlinarec; Beribak, Besic, Gorenc; Bratina, Lepsa, Sekelj; Kosovic, Hafner, Horvat; Blaz Lomovsek.

Arbitres: MM. Hansen (Norvège), Taticek et Ivanov (Tchécoslovaquie).

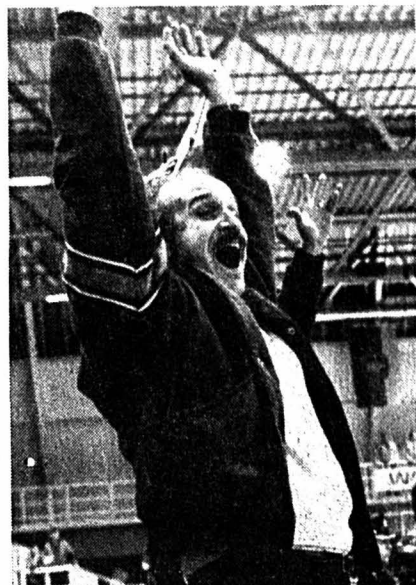
Buts: 5e Dekumbis (Lörtcher) 1-0, 19e Eberle (Lüthi) 2-0, 21e Schlagenhaut (Eberle) 3-0, 43e Besic (Gorenc) 3-1, 58e Mazzoleni (Kölliker) 4-1, 59e Kovac (Besic) 4-2.

Pénalités: 3 fois 2 minutes contre la Suisse; 4 fois 2 minutes contre la Yougoslavie.

Note: 300 spectateurs. (si)

M

mystère



Quel est le prénom et le nom de cet homme de l'Emmenthal qui vient de réussir une cueillette mémorable au pays des tulipes?

En inscrivant la réponse exacte sur le talon-réponse ci-dessous et en le collant sur une carte postale adressée à

L'IMPARTIAL

Service de promotion
Concours «Face à Face»
2301 La Chaux-de-Fonds

jusqu'à dimanche à minuit dernier délai, vous participerez au tirage au sort de notre nouveau grand concours.

Le gagnant qui sera ainsi désigné affrontera mercredi prochain peut-être, dans les colonnes de L'IMPARTIAL, un sportif d'élite. Tous deux devront tenter de pronostiquer la colonne exacte du Sport-Toto. Celui qui obtiendra le plus grand nombre de points sera automatiquement qualifié pour la semaine suivante. Le meilleur lecteur-pronostiqueur au cours des six prochains mois se verra offrir un magnifique voyage à l'étranger.

Dans votre talon-réponse, n'oubliez pas de mentionner votre adresse et le numéro de téléphone où nous pourrions vous atteindre lundi entre 12 et 13 heures.

Même si la chance ne vous sourit pas cette semaine, votre carte postale participera au tirage au sort de notre grand concours annuel de fidélité.

Ne vous découragez pas et participez nombreux!

Talon-réponse à découper et à expédier avant dimanche à minuit à

L'IMPARTIAL

Service de promotion
Concours «Face à Face»
2301 La Chaux-de-Fonds

Personnage reconnu:

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Téléphone:

Lutte serrée

Si la Suisse a fait cavalier seul en tête du classement du tournoi B, à Eindhoven, la lutte contre la relégation est extrêmement serrée. L'Italie, l'Autriche, la RDA et la France ont assuré leur maintien, à la veille de la dernière journée, la Hollande, le Japon et la Yougoslavie sont directement menacés. Deux de ces trois équipes chuteront dans le groupe C.

RÉSULTATS DE VENDREDI

France - RDA	3-0
(1-0 1-0 1-0)	
Suisse - Yougoslavie	4-2
(2-0 1-0 1-2)	
Autriche - Japon	6-2
(3-1 1-1 2-0)	
Hollande - Italie	5-3
(1-0 0-2 4-1)	

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Suisse	6	6	0	0	37-15	12
2. France	6	3	0	3	21-20	6
3. Autriche	6	3	0	3	22-23	6
4. Italie	6	3	0	3	16-17	6
5. RDA	6	3	0	3	20-20	6
6. Yougoslavie	6	2	0	4	19-25	4
7. Japon	6	2	0	4	15-21	4
8. Hollande	6	2	0	4	22-30	4

PROGRAMME DE SAMEDI

10 h.30: Yougoslavie - Japon.
12 h.30: Italie - France.
16 h.30: Suisse - RDA.
20 h.00: Hollande - Autriche.

Affiche de football prometteuse à La Charrière en Coupe de Suisse

Le «petit» rêve d'un exploit et du Wankdorf!

Il ne reste que trois heures pour toucher au but. Trois tours d'horloge de jeu effectif pour pouvoir fouler le lundi de Pentecôte le gazon du Wankdorf lors de la finale de la Coupe de Suisse. Le président Riccardo Bosquet et les joueurs du FC La Chaux-de-Fonds en rêvent depuis plusieurs années. Cette saison, le jaune et bleu se retrouvent à deux victoires de l'objectif.

En lieu et place de rouler les oeufs, les Chaux-de-Fonnières tenteront d'obtenir un premier succès. Lundi, dès 14 h. 30, sur la pelouse de La Charrière, Roger Läubli et ses coéquipiers se surpasseront nonantes minutes durant pour venir à bout d'un «os», Grasshoppers. Engagement, discipline et efficacité devront animer tous les joueurs pour la réalisation de cet exploit. Dans le contexte particulier de la Coupe, le «petit» n'aura rien à perdre. Et avec la forme affichée présentement par Raoul Noguès, Dani Payot, Ian Bridge et autre Roger Läubli, tout demeure possible.

Derrière son adversaire du jour et Lausanne-Sports, La Chaux-de-Fonds occupe la troisième place dans le classement des vainqueurs du Trophée Aurèle Sandoz. Finalistes à sept reprises, les «jaune et bleu» se sont imposés six fois ne perdant que la dernière contre Lausanne en 1964 par 2 à 0.

- par Laurent GUYOT -

Comme annoncé jeudi dernier, tout a été mis en oeuvre pour permettre le bon déroulement de la rencontre. Des hommes resteront de piquet tant dimanche que lundi pour parer aux éventuelles offensives tardives du Général Hiver.

LE RÔLE DU PUBLIC

Le football neuchâtelois a trouvé une seconde jeunesse depuis quelque temps. Le club no 1, NE Xamax, s'est payé le luxe de battre Real Madrid à La Maladière lors du match retour des quarts de finale de la Coupe UEFA. Lundi prochain, La Chaux-de-Fonds possèdera une réelle chance de franchir victorieusement les quarts de finale de la Coupe de Suisse. Pour ce faire, il comptera aussi

sur l'appui inconditionnel du public. Ce dernier, comme souvent dans ce genre de rencontre, pourra jouer le rôle du douzième homme en encourageant son équipe.

L'altitude de La Chaux-de-Fonds a parfois influencé sur la performance des équipes appelées à y évoluer. De plus, Grasshoppers disputera son troisième match en l'espace de neuf jours. Bien que professionnels, les joueurs zurichois pourraient connaître quelques problèmes dus à la fatigue.

Pour l'heure, les «Sauterelles» sont confrontées à une certaine inefficacité. Dimanche dernier, Christian Matthey a marqué le premier but de ses couleurs en trois rencontres permettant un succès étrié sur Lausanne. Jeudi soir, Andy Egli, auteur de deux buts dont un sur penalty, est venu prêter main forte à ses attaquants pour battre Aarau.

RIEN À PERDRE

Contrairement à son prestigieux adversaire, La Chaux-de-Fonds n'aura rien à perdre. A La Charrière, d'autres équipes, à l'image du FC Sion, se sont retrouvées éliminées de la Coupe. Pour arriver à battre Grasshopper, les onze

joueurs de champ devront y croire durant une heure et demie.

Bernard Challandes a mis tous les atouts de son côté pour tenter de réaliser l'exploit.

Je suis persuadé que nous pouvons effectuer un «truc». Pour cela, l'équipe devra jouer à fond durant nonante minutes. La motivation sera là d'elle-même puisque nous serons à deux matchs du Wankdorf. Sur notre terrain, nous avons surpris Servette au premier tour. Pourquoi pas Grasshoppers en Coupe? Nous nous entraînerons samedi et dimanche à l'heure du match avant de nous retirer dans un hôtel du Noirmont. Nous visionnerons le jeu de notre adversaire.

L'entraîneur des «jaune et bleu» s'est rendu jeudi soir à Aarau pour le match entre la formation locale et Grasshopper. Deux équipes que les Chaux-de-Fonnières rencontreront en l'espace de dix jours. Bien entendu, Bernard Challandes a voulu garder secret ses plans en vue de ce quart de finale.

Je disposerai de tout le contingent. L'équipe ne subira certainement pas de grosses modifications sauf accident de dernière minute. Je profiterai néanmoins de notre mise au

Tirage au sort lundi soir

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe de Suisse, qui se joueront le 15 avril, aura lieu lundi soir au siège de l'ASF, la Maison des Sports à Berne.

«vert» pour m'entretenir avec quelques joueurs.

Equipe probable: Läubli; Wildisen; Meyer, Bridge, Capraro; Hohl, Baur, Noguès, Ripamonti; Payot, Mauron. Remplaçants: Fracasso, Tacchella, Huot, Racine.



Raoul Noguès: il détient la clé d'une partie du problème. (Photo archives Schneider)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Transports: le bois scié...

Ce qui étaient la vacillante Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois et la moribonde Scierie des Eplatures ont toutes deux opéré un redressement économique spectaculaire l'année dernière, qui laisse présager d'un avenir plus serein pour l'une comme pour l'autre désormais intimement liées.

Grâce à la farouche volonté de quelque 194 membres de la coopérative, la quasi totalité des propriétaires publics et privés de forêts du canton, de maintenir leur société en donnant à son outil de revalorisation, la Scierie des Eplatures, un volume de travail suffisant pour lui garantir sa rentabilité, des solutions ont été trouvées pour restructurer l'ensemble. L'Etat n'est pas étranger à ce renouveau non plus.

Se donner les meilleures chances possibles de poursuivre une saine et lucrative activité est une chose, mais garantir l'écoulement de la production de la scierie à un juste prix ne dépend pas seulement d'une organisation plus efficace. Il faudra tout d'abord faire un effort sur le marché suisse en écoulant les produits au meilleur prix tout en augmentant progressivement le prix moyen du sciage, permettant ainsi d'acheter le bois à un prix moins dissuasif pour certains.

La Scierie des Eplatures a prospecté des marchés alors insoupçonnés en Suisse allemande et même à l'étranger, en Inde notamment, sa grande force étant de pouvoir livrer des volumes relativement restreints que les grandes scieries d'Europe refusent de traiter. Il subsiste pourtant un handicap majeur qui est le coût du transport, les autres coûts n'étant pas plus élevés qu'ailleurs malgré un change défavorable pour le marché d'exportation.

Dans ce domaine, le principal rival de l'industrie suisse du bois, l'Autriche voisine, bénéficie de facilités de transports accordées par le gouvernement ce qui fait que le mètre cube de bois des Eplatures, à qualité égale, peut coûter 30 à 40 francs de plus!

Une solution globale à ce problème mériterait dès lors d'être rapidement trouvée. Une anecdote, révélée lors de l'assemblée de la coopérative, laisse cependant supposer que rien ne sera facile: lorsque la Coopérative suisse de revalorisation du bois s'est trouvée en fâcheuse posture et a demandé, l'année dernière, l'ouverture d'un concordat par abandon d'actif, un fonctionnaire particulièrement zélé sévissant aux CFF s'est empressé de demander des garanties financières inacceptables à la Scierie des Eplatures afin de lui assurer le transport du bois par chemin de fer.

Une intervention musclée en haut lieu a permis de rétablir heureusement la situation, mais la direction s'était déjà approchée de transporteurs routiers, ce qui aurait signifié le renoncement à tout transport par rail...

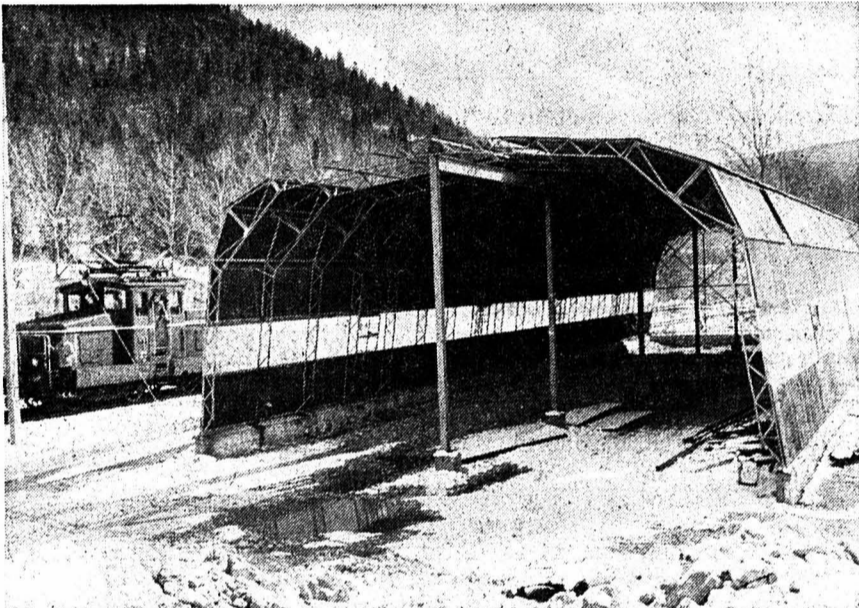
Alors lorsque l'on veut nous faire croire qu'il faut donner la priorité des transports au rail dans notre région, et refuser une amélioration décisive du réseau routier, cette anecdote plaide encore en faveur d'un développement complémentaire des deux moyens de transport et encourage à creuser au plus vite ce fameux tunnel trait d'union!

Mario SESSA

Duo du banc



Vapeur Val-de-Travers (VVT) à Saint-Sulpice Construction d'une gare «old time»



La gare-dépôt de Saint-Sulpice. Double voie et plaque tournante. (Impar-Charrère)

Si la gare RVT de Saint-Sulpice a été démolie en 1975, le village en aura bientôt une autre d'un genre bien particulier. Il s'agira d'une gare «old time», réservée aux locomotives à vapeur du VVT. La charpente métallique et la couverture du hangar sont pratiquement terminés.

Plus qu'une gare réservée aux voyageurs, c'est à vrai dire un dépôt que le VVT (vapeur Val-de-Travers) est en train de construire. Deux voies en sortiront pour se brancher sur la ligne actuelle, en aval du buffet de la gare. On installera même une plaque tournante d'un diamètre de 17 mètres. En plus, si tout va bien, une halle de l'époque des trains à vapeur sera démontée quelque part en Romandie et reconstruite à

Saint-Sulpice. Le VVT fera aussi l'impossible pour dénicher le matériel «old time» qui décorera les parages.

DES TRAINS CET ÉTÉ

En attendant, le VVT ne laissera pas tomber ses compositions à vapeur. Des trains rouleront cet été, du 22 août au 28 septembre, pendant six samedi-dimanche. Une composition le matin, trois l'après-midi. Aller et retour entre Fleurier et Travers.

Pour cette fois encore, le Dampfbahn de Berne mettra l'une de ses locomotives (et mécaniciens) à disposition.

La jeune Chambre économique neuchâteloise qui assure la promotion de l'affaire s'occupe également de rechercher du matériel ferroviaire. Elle a bon espoir de dénicher des locomotives à vapeur qui seraient prêtées contre bons soins. (jic)

Affichages et écrans électroniques

Concentration Omega, Favag, Autophon

• LIRE EN PAGE 18

Zone industrielle de Courgenay Nouvelle implantation allemande

Une nouvelle entreprise allemande va s'implanter dans le Jura, plus précisément dans la zone industrielle de Courgenay, de type régional et créée il y a trois ans. La nouvelle société s'appelle Multiplex S.A. et a pour l'heure son siège à Porrentruy. Elle construira une usine de 500 m² environ et a déjà réservé un terrain annexe de 5000 m² pour son extension. Elle est active dans l'électronique.

V.G.

• LIRE EN PAGE 20

Carrefour Etoile-Crêt de La Chaux-de-Fonds Pas comme les autres

• LIRE EN PAGE 15

A mardi

Notre journal ne paraîtra pas lundi de Pâques. Prochain rendez-vous avec nos lecteurs: mardi

billet

Toutes ces «œufries», moi, mon agneau, j'en perds mon lapin et me sens un peu cloche.

Depuis plusieurs semaines des devantures et des étalages sont pleins d'œufs de toutes sortes: frais à cuire; durs au jaune marbré de vert et au blanc veinuré de diverses couleurs; teints en rouge, brun, violet, bleu, vert, orange, brun, marbrés; passés à la pelure d'ognon; décorés à la main très finement. Il y en a aussi, de diverses grosseurs, en chocolat, en nougat, en sucre, en plasmassé, en carton, en plastique, bourrés d'autres petits œufs en caramel ou en biscuit, que sais-je encore.

En quelques vitrines, on a vu des gros grains de mimosa vivants: des poussins jaune soleil au fin duvet, pépiant au pied de lapins en chocolat. Car il paraît qu'à cette époque de l'année, les poules prennent des vacances et que ce sont les lapins, et surtout les lièvres, qui les relayent pour pondre de succulentes friandises à cacher normalement dans les hautes herbes...

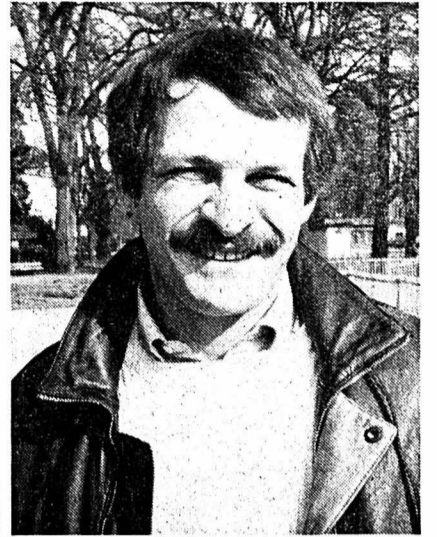
Cette fois-ci ce sera plutôt dans la neige, car on nous les sert tôt, ces agneaux bêlants et ces cloches qui font le voyage de Rome.

Si tôt même qu'on a réussi à mélanger carnaval et nuit des Rameaux, sans vergogne...

Le proverbe risque donc d'être vérifié: Noël au balcon, Pâques aux tisons. Tisonons donc, puisque M. Rey, haut fonctionnaire fédéral, estime que peu importe l'augmentation du prix du mazout pour nos montagnes, où il y a encore assez de forêts pour qu'on s'y chauffe au bois. Avoir à faire à un connaisseur, ça (r)échauffe!

Bref, à ces œufs, à ces lapins, à ces lièvres, à ces agneaux, à ces cloches, moi je préfère encore le Père Noël. Lui au moins, on sait qui c'est: il a les yeux et les sourcils de papa!

J.E.



Q

quidam

Philippe Robert est un passionné de cuisine et d'organisation et s'il est aujourd'hui déjà vers les hauts sommets d'une belle carrière, il en a gravi patiemment tous les échelons. Né en 1953 à Neuchâtel, c'est dans la ville de ses origines qu'il a accompli sa scolarité obligatoire, puis il a fréquenté l'école secondaire en Suisse allemande. Maîtrisant bien la langue de Goethe, il a complété le bagage de ses connaissances à l'Ecole de commerce de Lausanne.

Très attiré par les métiers de la restauration et de l'hôtellerie, il a suivi les cours de l'Ecole hôtelière de Lausanne et une fois en possession de ses diplômes, il a fait, en exerçant son métier, des stages un peu partout en Suisse.

Après avoir exploité un hôtel-restaurant à Cressier, il a repris dès 1982 la responsabilité de la restauration sur les bateaux de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat, étant en mesure de servir 240 couverts sur le «Neuchâtel», 180 sur «La Béroche», 150 sur «La Ville d'Yverdon», un peu moins sur les autres unités de la société de navigation, mais toutes équipées de cuisines.

Entre ses occupations batelières, Philippe Robert s'acquitte de divers mandats, essentiellement dans la restauration de groupes. Il préside la section du district de Neuchâtel de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers; comme officier, il donne une partie de son temps à l'armée suisse en commandant une compagnie de ravitaillement. Mais c'est à la voile qu'il consacre ses instants de loisirs, sur le lac de Neuchâtel qui l'a toujours passionné. (sp)

B

bonne nouvelle

Le Val-de-Travers en couleurs

La «Région Val-de-Travers» vient d'édition un nouveau prospectus touristique. Imprimé en quadrichromie, à 10.000 exemplaires, il présente, par l'image, les atouts de la région: ski de fond, randonnées au Creux-du-Van, promenades au bord de l'Areuse, vie sociale, architecture. Une vue panoramique du fond du Vallon complète la série des photographies.

La conception de ce prospectus ainsi que son impression ont été réalisées par des entreprises de la région. Diffusé largement par l'Office neuchâtelois du tourisme, il en sera l'ambassadeur. On peut l'obtenir auprès du secrétariat régional, Grand-Rue, 2114 Fleurier. (jic)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Reprendre la langue au chat. PAGE 15

NEUCHÂTEL. - Prochain Conseil général. PAGE 18

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-17 h.
 Vivarium: 10-12 h, 14-17 h.
 Musée paysan: sa et di 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: sa, di, lu 10-12 h, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: sa et di 10-12 h, 14-17 h, expo Pierre Bohrer, photos et Jean-Michel Jaquet, dessins.
 Musée d'histoire naturelle: sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h, expo collections œufs de Louis Nicoud.
 Musée d'histoire et médaillier: fermé.
 Galerie L'Échoppe: sa 14-17 h, expo Jean-Pierre Rieder, «La thématique du nuage».
 Galerie Sonia Wirth: expo maîtres de la peinture neuchâteloise.
 Galerie Louis Ducommun: expo Pascal Droz, Jean-Daniel Fankhauser, L. Ducommun, sa 17-20 h 30, di 10-12 h, 15-20 h 30.
 Galerie La Plume: sa expo Monique Jacot et Catherine Meyer, photographes.
 Bibliothèque de la ville, discothèque et département audio-visuel: fermé.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: fermé.
 Bulletin d'enseignement, répondeur automatique, ☎ 28 75 75.
 Patinoire des Mélézes: sa 9-11 h 45, 14-16 h 30, 20 h 30-22 h, di 9-11 h 45, 15-17 h.
 Piscine des Arêtes: sa 10-20 h, di 9-18 heures.
 Centre de rencontre: fermé.
 Vieux-Puits du CPS: Puits 1, sa 9-11 h 30.
 Accueil du Soleil: (Serre 67): 14-17 h.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

Neuchâtel

Biblioth. publique et universitaire: Fonds général, sa 9-12 h. Lecture publique, sa 9-17 h. Salle de lecture, sa 8-17 h. Expo Rousseau, sa 14-17 h. Expo «Sociétés de lecture et cabinets littéraires dans la principauté de Neuchâtel, 1760-1830». Lu, fermé.
 Plateau libre: sa 15 h, Passpartu (rock): sa 22 h, New Point (jazz-rock - funk). Lu, Rambos et ses cuivres.
 Musée d'Ethnographie: sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée d'Art et d'Histoire: sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: fermé.
 Musée d'archéologie: sa-di 14-17 h.
 Galerie du Faubourg: expo huiles de Zzürcher, sa-di 15-18 h.
 Galerie des Amis des Arts: expo peintures et bijoux de Moscatelli, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Galerie Ditesheim: expo sculptures d'André Ramseyer; sa 10-12 h, 14-17 h, di 15-18 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo huiles et pastels de Claude Mojonnet, sa-di-lu, 14-18 h 30.
 Pharmacie d'office: sa, jusqu'à 21 h, di et lu, ouv. 10-12 h 30, 17-21 h, Bornand, rue Saint-Maurice. Ensuite ☎ 25 10 17.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.
 La Main-Tendue: ☎ 143.

INDICE CHAUFFAGE

(exprimé en degrés-heures hebdomadaires)
 Rens: Service cantonal de l'énergie ☎ 038/22.35.55

La Chaux-de-Fonds relevé du 24.03.86 2807 DH (rens: CRIEE, ☎ 039/21.11.15)

Le Locle relevé du 24.03.86 3603 DH (rens: SI, ☎ 039/31.63.63)

Neuchâtel et Littoral relevé du 24.03.86 2028 DH (rens: SI, ☎ 038/22.35.55)

Val-de-Ruz relevé du 24.03.86 2240 DH

Val-de-Travers relevé du 24.03.86 2366 DH

Télébible: ☎ 23 25 00.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 ou 23 67 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
 Hôpital: ☎ 21 11 91.
 Pharmacie d'office: Versoix, sa jusqu'à 20 h, di 10-12 h 30, 17-20 h. Lu, Pillonel, Balancier 7, 10-12 h 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Société protectrice des animaux: ☎ 23 45 65.
 Police secours: ☎ 117.
 Feu: ☎ 118.

Cinéma de samedi, dimanche et lundi
 abc: 20 h 30, Casanova.
 Corso: 17 h, 20 h 45, Ginger et Fred; 14 h 30, Les spécialistes.
 Eden: 15 h, 20 h 45, 3 hommes et un couffin; 17 h 30, Opération commando; sa et di, 23 h 15, Trois Suédoises en haute Bavière.
 Plaza: 17 h, 21 h, Bleu comme l'enfer; 15 h, 19 h, La Coccinelle à Monte-Carlo.
 Scala: 15 h, 20 h 45, Highlander; 17 h 30, Macaroni.
 La Sagne
 Musée (bâtiment communal): 14-17 h, premier dimanche de chaque mois.

Cinéma de samedi, dimanche et lundi
 Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Le secret de la pyramide.
 Arcades: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Out of Africa.
 Bio: 15 h, 20 h 45, Trois hommes et un couffin; 17 h 30, Soleil de nuit. Sa, di, 23 h, Pink Floyd - The Wall.
 Palace: 18 h, 20 h, 22 h, Le diamant du Nil; 14 h 15, 16 h 15, Peter Pan
 Rex: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, (sa et di aussi 23 h) Les deux super flics de Miami.
 Studio: 18 h 30 (V. o.), 20 h 45, Révolution; 14 h 30, 16 h 15, La dernière Licorne.

SPORTS

Tous les jours des reportages, des photos, des commentaires et des résultats.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: sa, 20 h 30, di, 17 h, 20 h 30, lu, 20 h 30, La Gitane. Di et lu, 14 h 30, Taran et le chaudron magique. Sa, 23 h, Le train du plaisir. Lu, 17 h, P.r.o.f.s.
 Môtiers, Château: expo R. Schaller, sa, di, 10-23 h.
 Les Bayards: Atelier Lermite: sa, di, lu, 14-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
 Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
 Police cantonale: ☎ 61 14 23.
 Police (cas urgents): ☎ 117.
 Feu: Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 118.
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
 Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Médecin de service: de sa 12 h à di 22 h, Dr Moralès, Fleurier, ☎ 038/61 25 05. Lu, Dr Rothen, Les Verrières, ☎ 038/66 12 57.
 Pharmacie de service: de sa 16 h, à lu 8 h, de l'Areuse, Travers, ☎ 038 63 13 39. Ouverte di et lu, 11-12 h.

Le Locle

Cinéma Casino: sa, di, 20 h 30, L'été au bac.
 Musée des beaux-arts: Expo l'Atelier de gravure de Saint-Prex, sa-di-lu, 14-18 h.
 Musée d'Horlogerie: di 14-17 h.
 Bibliothèque ville: fermé.
 Bibliothèque des jeunes: fermé.
 Patinoire: sa 9-17 h, di 9 h 30-17 h.
 Pharmacie d'office: sa, jusqu'à 16 h, Casino et Mariotti; de 16 à 19 h, Mariotti, ainsi que di et lu, 10-12 h, 18-19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 SPA: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

Les Brenets

Halle de gym, lu, 16 h 30, L'ensemble d'accordéons de Saint-Nazaire.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: sa-di 10-12 h, 14-17 h. Di, 14-17 h, démonstration de dentellières.
 Médecin de service: du sa 12 h au lu 8 h, Dr Mounier, ☎ 038/57 16 36. De lu 8 h à ma 8 h, Dr Delachaux, ☎ 038/53 21 24.
 Pharmacie d'office: Marti, Cernier.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
 Ambulance: ☎ 117.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, ☎ (066) 66 34 34.
 Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: sa 20 h 45, di et lu 20 h 30, A nous les garçons. Sa et lu 17 h, Merlin l'enchanteur.

Les Breuleux

Cinéma Lux: sa 17 h, 20 h 30, di, 20 h 30, Les Goonies.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
 Police cantonale: ☎ 51 11 07.
 Service du feu: No 118.
 Service ambulance: ☎ 51 22 44.
 Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyer, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: sa 20 h 30, di 17 h 30, 20 h 30, Péril en la demeure.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
 Service du feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 41 25 66.
 Police municipale: ☎ 41 20 47.
 Pharmacie de service: sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30, di et lu, 11-12 h, 19-19 h 30, Liechti, ☎ 41 21 94. En dehors de ces heures, ☎ 111.

Médecin de service: ☎ 111.
 Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelay

Service du feu: No 118.
 Police cantonale: ☎ 44 10 90.

Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ (032) 97 24 24 à Soncéboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Cartes de visite: Imprimerie Courvoisier SA

Tramelan

Cinéma Cosmos: sa, 20 h 30, Les rues de feu.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
 Feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 97 40 69.
 Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
 Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78, sa-di, 12 h 30-13 h 30.

Tavannes

Vivarium Ophidia: sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: sa, lu, 20 h 30, Sans toit ni loi, di 20 h 30, lu, 15 h 30, Marche à l'ombre.

Moutier

Cinéma Rex: sa 20 h 30, Spécial police.
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
 Service du feu: ☎ 93 18 18.
 Police cantonale: ☎ 93 38 31.
 Police municipale: ☎ 93 33 03.
 Hôpital: ☎ 93 61 11.
 Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
 Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 17 70 ou 93 15 34. Ouverte di et lu, 10-12 h, et 18 h 30-19 h.

L'IMPARTIAL

La voix d'une région

Administration, abonnements et annonces

La Chaux-de-Fonds, Neuve 14
 ☎ 039/21 11 35 - Télax 952 114
 Le Locle, Pont 8
 ☎ 039/31 14 44

Tarif des abonnements

12 mois	Fr. 163.-
6 mois	Fr. 85.-
3 mois	Fr. 44.-

Publicité:

Régie des annonces, district de La Chaux-de-Fonds et du Locle exceptés: Publicitas, Neuchâtel

Tarif régional annonces:

- 1 col. (27 mm. largeur)	Fr. 0.76
- offres d'emploi (le mm.)	Fr. 0.82
- immobilier (le mm.)	Fr. 0.82
- demande d'emploi (1 case)	Fr. 25.-
- annonces aux mots (le mot) (minimum 10 mots)	Fr. 0.85

Réclames:

- 1 col. (56 mm. largeur)	Fr. 3.35
- pavé exclusif Première hauteur 60 mm.	Fr. 276.-
- Pavé Première régionale hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page sports hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page économie hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page magazine hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page jeux hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Avis tardif (le mm.)	Fr. 3.90
- Avis mortuaire (le mm.)	Fr. 1.12
- Avis naissance (le mm.)	Fr. 1.12

Annonces classées:

- lundi	immobilier/ demandes d'emplois
- mardi	offres d'emplois
- mercredi	immobilier/ annonces aux mots/ demandes d'emplois
- jeudi	offres d'emplois
- vendredi	immobilier/ demandes d'emplois
- samedi	offres d'emplois/ annonces aux mots

Délais de remise des annonces

Annonces noir-blanc
 - l'avant-veille 15 h
 - édition du lundi: jeudi 15 h
Annonces couleurs:
 - réservation 1 semaine avant parution
Avis mortuaires et avis tardifs:
 - veille de parution: 22 h.

Pharmacie des Franches-Montagnes, ☎ (039) 51 12 03. Sa ouverte jusqu'à 16 h, di 10-12 h.
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.
 Delémont
 Cinéma Lido: 20 h 30, Lune de miel.
 Cinéma La Grange: sa 14 h, 19 h 30, 21 h 30, di, 20 h 30, L'effrontée.
 Musée jurassien: di 14-17 h.
 Bibliothèque ville (Wicka II): sa 10-12 heures.
 Ludothèque (Fer 4): sa 9-11 h.
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
 Maison des jeunes: sa 14-18 h.
 Piscine couverte: sa 9-19 h, di 9-18 h.
 Services industriels: ☎ 22 17 31.
 Service du feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 21 53 53.
 Police municipale: ☎ 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
 Pharmacie d'office: Cattin-Ville, ☎ 22 11 93. Sa ouverte jusqu'à 17 h, di et lu, 10 h 30-12 h, 18-19 h.
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.
 Saint-Ursanne
 Musée lapidaire: sa-di 10-12 h, 14-18 heures.
 Porrentruy
 Cinéma Casino: 20 h 30, P.r.o.f.s.
 Cinéma Colisée: 20 h 30 (lu aussi à 15 h) Cocoon.
 Musée, (Hôtel-Dieu): dernier di du mois, 15-18 h.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): sa 10-12 h.
 Jardin botanique: sa 8-17 h, di 10-17 h; collection serre: sa 9-12 h, 15-17 h, di 10-12 h.
 Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
 Service du feu: ☎ 118.
 Police cantonale: ☎ 66 29 22.
 Police municipale: ☎ 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
 Pharmacie d'office: Erard, ☎ 66 10 44. Sa ouverte jusqu'à 20 h, di et lu 11-12 h, 18-19 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Concours littéraire pour les Ecoles primaire et secondaire Reprendre la langue au chat

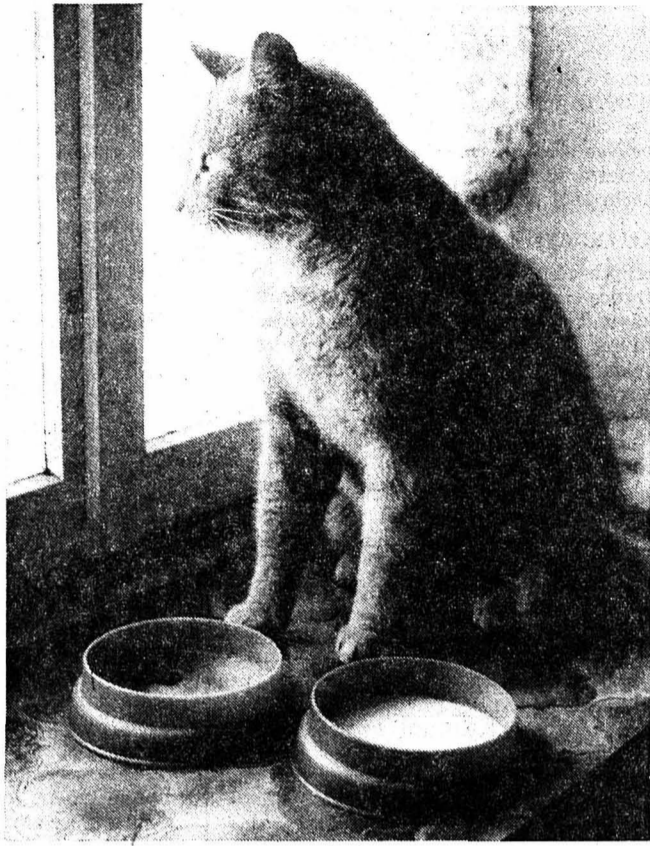
De chat perché à chat persan, de Félix à Raminagrobis, il y a matière à titiller les jeunes plumes de ces chères têtes blondes. On l'a déjà dit dans ces colonnes, l'été sera chat-de-fonnier, qui rassemblera les foules de la région autour des diverses expositions, concerts et manifestations félines.

Il est temps désormais pour tous les cancre et les autres de se faire les griffes et de se muer en gratte-papier pour l'occasion.

Un seul thème, on l'aura deviné, le chat, pour deux concours littéraires, néanmoins scolaires. Le premier, pour les pioupious et les plus grands de l'Ecole primaire qui composeront des poèmes de style et de dimension libres. Le second, pour les élèves de l'Ecole secondaire, qui exerceront leurs talents multiples sur toutes les formes littéraires permises: poèmes, nouvelles, pièces de théâtre. Le tout dactylographié sur pages de format A4, maximum 1000 mots.

Les élèves du primaire et du secondaire seront divisés en cinq catégories, selon l'âge et la section. Délai de livraison: le 30 avril. Trente prix seront distribués en espèce, plus un cadeau-surprise. Les travaux primés seront visibles dans le cadre de l'exposition du Musée d'histoire naturelle. Les résultats et la remise des prix auront lieu au cours du vernissage de cette expo, le 7 juin.

(Ch. O. - Photo Impar-Gerber)



Etoile - Crêt: nouvelle signalisation en vue Un carrefour pas comme les autres

La signalisation lumineuse du carrefour Etoile - Crêt sera remplacée. «Elle est techniquement en fin de vie», assure la direction des Chemins de fer du Jura. De plus, elle n'est plus conforme aux normes actuelles, bien qu'elle bénéficie d'une prolongation de l'ancienne législation de la part de l'Office fédéral des transports. La nouvelle signalisation devrait être opérationnelle cet automne. Les travaux viennent d'être mis à l'enquête publique.

Les changements seront de deux ordres. Le jaune-orange clignotant deviendra fixe un instant, juste avant de virer au rouge. Ceci sous réserve de l'approbation attendue de l'Office fédéral. Des feux supplémentaires seront installés, le quartier des tours de l'Est ayant connu un fort développement depuis la mise en service de la première signalisation. Certains feux seront reculés pour arrêter les véhicules avant l'intersection, et non plus dans l'intersection, comme c'est le cas à présent.



Passage à niveau et carrefour routier, une situation inhabituelle qui bénéficiera d'une signalisation nouvelle. (Photo Impar-Gerber)

Les travaux comprennent l'implantation de nouveaux mâts et l'installation de «pédales» déclenchées par le train pour mettre les feux en action. Ils sont dévisés à 170.000 francs. La ville, propriétaire de la route, s'acquittera, selon la direction des Chemins de fer du Jura, de quelque 40.000 francs. La part des CJ s'élève à 20.000 francs, les frais d'entretien leur revenant. Le reste devra être couvert par la Confédération. La durée des installations est estimée à 25 ans.

Trois étapes doivent encore être franchies: le délai d'opposition lié à la mise à l'enquête publique, l'approbation de l'OFT et la décision de subvention de Berne. Le dossier est sur le bureau de l'OFT, la configuration des lieux présentant un cas rare, à la fois carrefour routier et ferroviaire. Cela implique une signalisation ferroviaire, mais présentée comme une signalisation routière (avec feu rouge), s'adressant aux automobilistes.

Un imbroglio qui devrait faire clignoter quelques feux dans les esprits de ceux qui, à Berne, planchent sur le problème.

PF

Trait d'union entre le Crématoire et le Centre funéraire Une frêle statue de marbre

Lorsqu'au cimetière un massif est désaffecté, un appel est lancé à la population. Les héritiers sont priés de venir reprendre, dans un délai déterminé, ce qu'ils souhaitent conserver des tombes de leurs disparus.

A la suite de cet appel, à l'expiration du délai, ce qui reste sur le terrain est considéré comme n'appartenant plus à personne. A partir de ce moment-là les pierres tombales, la plupart généralement abîmées par le temps, sont détruites.

Lors des dernières désaffectations, le service responsable avait remarqué, laissées à l'abandon, deux sculptures de marbre blanc d'excellente facture, dignes d'être mises en valeur.

L'une, «La pleureuse», a pris place, il y a quelque temps déjà à l'entrée nord-est du cimetière. La seconde, dénommée «Flamme de vie», fut installée, il y a peu à l'entrée principale.

Il y avait là, jusqu'ici, une espèce de no man's land, dit M. Berger du Service des bâtiments des Travaux publics.

Cette frêle statue représente une femme dont la main gauche protège une flamme. Pure de ligne, elle est un

trait d'union entre le Crématoire, œuvre de Charles L'Eplattenier et le nouveau Centre funéraire, sans trahir le style de l'un ni de l'autre.

D. de C.



M. Torriani, marbrier, et son assistante, procèdent à l'installation de la statue, à l'entrée principale du cimetière. (Photo Impar-Gerber)

Assemblée générale de la Société d'agriculture 1986 sera l'année des défis

Assemblée générale de la Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds, mercredi après-midi. Quelques points forts à l'ordre du jour: si le redressement économique s'est concrétisé, l'agriculture hélas, ne suit pas le mouvement. Les paysans ont mauvaise presse, ils sont critiqués à boulets rouges dans les médias. Un effort d'information devra désormais être tenté, afin de mieux faire connaître l'agriculture à la population. Appel à la cohésion aussi, les paysans ne peuvent pas se payer le luxe de la division par les temps qui courent. Et le tunnel n'a pas été oublié: «Primordial pour notre région» a dit le président.

L'USP (Union suisse des paysans) a présenté, en avril 85, un cahier de revendications fort modeste. Modestie très mal récompensée, a affirmé le président, M. Willy Gerber, qui n'a récolté que de maigres améliorations, et un flot de critiques acerbes reprises tout au long de l'année par les médias.

Le rendement brut de l'agriculture, pour la première fois depuis 1980, a baissé de 1,1%, soit 100,5 millions de francs. Précisons qu'il avait fortement augmenté en 1984. Livraisons de lait: diminution d'environ un million de quintaux. Production de viande, les effets du contingentement laitier se sont fait sentir, les abattages ont augmenté de 3,5% mais les prix du gros bétail de boucherie ont été inférieurs à ceux pratiqués en 84. Production végétale: 85 fut en général une bonne année, de même pour la viticulture.

Sur le plan de la mise en valeur des produits par contre, «la situation est très difficile», dit M. Gerber. Les prix à la production ne suivent pas l'évolution du coût de la vie, ce qui pousse l'agriculteur à produire plus, d'où surproduction qui risque de poser de gros problèmes à l'avenir.

Les comptes ont été acceptés à l'una-

nimité. Le chiffre d'affaires de l'Office commercial s'est maintenu à 4 millions.

Le mandat du président, M. Gerber, a été reconduit.

NE PAS ÉPARILLER LES FORCES

M. Jean-Claude Jaggi, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture l'a dit: 86 sera l'année des défis. Le Gouvernement reste très attentif aux besoins de l'agriculture. Le Conseil d'Etat a demandé un crédit, dont la première tranche, 1,3 million, permettra en deux ans la modernisation de 30 à 40 fosses à purin. Il faudra 25 ans pour arriver au terme du projet.

Autre échéance: l'aménagement du territoire, qui va aboutir à une nouvelle loi cantonale, solution très satisfaisante même si elle ne contient pas «la notion absolue et définitive de l'intangibilité du territoire agricole». M. Jaggi a conclu sur la nécessité de l'engagement personnel de l'agriculteur dans son village, dans les organisations professionnelles, afin de ne «manquer aucune occasion de mieux faire connaître l'agriculture». Et pourquoi pas «des portes ouvertes pour montrer au public ce qu'est une exploitation agricole, que les citoyens sachent de quoi l'on parle quand on demande une augmentation du prix du lait. Très important aussi de ne pas épariller les forces. Il faut que la cohésion domine dans les rangs des agriculteurs».

1988 verra le centenaire de la Chambre cantonale d'agriculture, sur le thème du rapprochement ville-campagne. De nombreuses manifestations culturelles et folkloriques sont prévues.

M. Jacques Béguin, ancien conseiller d'Etat, de retour d'Afrique, a donné une information sur le Sénégal, où les 10 génisses et 2 taureaux helvétiques seront envoyés afin de participer à l'action d'aide au Tiers-Monde.

UN SEUL TOIT POUR SIX ENTREPRISES

M. Matthey, président de la ville est venu assurer les agriculteurs des efforts entrepris par celle-ci afin d'économiser le sol agricole. «La ville a perdu la moitié de ses emplois horlogers. Aujourd'hui, grâce à la reconstruction, de nouvelles entreprises s'installent et s'implantent sur des terres agricoles. Mais aucune dérogation n'est consentie au plan d'aménagement du territoire. On a incité les entreprises à se regrouper dans les mêmes bâtiments afin d'économiser les surfaces. Dans la zone industrielle des Eplatures, 6 entreprises nouvelles cohabitent sous un même toit.

La rénovation immobilière de la ville permettra aussi de maintenir des logements en ville, qu'on ne prendra pas sur des terrains extérieurs...»

L'assemblée s'est terminée par la projection d'un film sur l'agriculture suisse, juste après les traditionnels «quatre heures».

Ch. O.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

A nous les tape-culs

A nous les tape-culs! Telle est ma réflexion après l'intervention de M. Clivaz, conseiller national valaisan et représentant des cheminots, concernant le Tunnel sous La Vue-des-Alpes.

En effet, ce monsieur vient jeter le trouble dans les esprits avec des arguments à la limite de la correction en nous proposant un tunnel ferroviaire à Chambrelin. On en parle depuis 60 ans ou plus... Le moment choisi pour aborder le sujet est bien curieux. On peut douter du sérieux de ce projet.

Il fait d'autre part peser une menace de disparition de la ligne Neuchâtel - Montagnes vu son seuil de rentabilité peu satisfaisant. Soyons sérieux, ce n'est pas ce petit tronçon qui est responsable des énormes déficits des CFF.

«Il faudrait mieux assurer le déblocage de la voie routière», a ajouté M. Clivaz: je pense que c'est une injure au service de la voirie chargé de ce travail qui a toujours fait au mieux pour rendre la route praticable.

Si le gain de temps par tunnel peut être appréciable, surtout en hiver, il faut aussi penser aux nombreux accidents dus au verglas, aux personnes qui renoncent à venir chez nous en hiver, à tous ceux qui, pour leur travail, doivent se rendre sur le Plateau entre Berthoud

et Fribourg, destinations impraticables en train, à moins de perdre sa journée.

Pensons aussi que notre région se trouve à 40 km. de la première autoroute, et que nous payons des vignettes pour quelques kilomètres sur territoire neuchâtelois. Pensons à la misérable liaison routière sur Bienne, et sachons enfin que tout développement économique sérieux passe par des liaisons routières rapides et sûres, ce que nous n'avons actuellement pas, ni par route, ni par rail.

Nous sommes donc en droit d'attendre une certaine compréhension dans ce domaine, maintenant que tout le monde en Suisse s'est bien servi dans le domaine routier.

Que ceux qui ne pensent pas être concernés par le tunnel réfléchissent un instant: ils ont peut-être des enfants ou petits-enfants qui seront un jour contents de trouver des liaisons rapides et sûres vers l'extérieur.

En conclusion, ces Messieurs n'ont absolument rien compris aux problèmes de notre région. Ils seraient donc bien inspirés d'aller jouer au train ailleurs, notamment sur la ligne du Simplon où là, nous pourrions mieux les comprendre.

André Brandt
Emancipation 17

ÉTAT CIVIL

Mariages
Mokou Monga Malemba Honoré et Schärli Anna. - Guisan Pierre Henri et Muller Francine Diane Pascale. - Hapka Christian François et Zingre Catherine Josiane. - Kocab Stevan et Nowicka Beata Anna. - Meier André Georges et Lopes Lidia. - Sulejmani Bljerim et Junod Fabienne Chantal. - Badalamenti Vito et Picard Patricia Marie Jeanne. - Benahmed

Zoubir et Schindler Josette Eliane. - Akdag Ahmet et Gültekin Dilek.

Décès
Mauerhofer, née Dubois Edith Marguerite, née en 1913, épouse de Michel Henri. - Wellauer Johann Rudolf, né en 1941, époux de Lucette Danielle, née Cordier. - Genzoni, née Petralli Pierina, née en 1896, veuve de Celestino.

NAISSANCES

Eliane, Francis et Julien
AELLEN
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de
FLORISSE
le 27 mars 1986
Maternité Hôpital
2400 Le Locle
Croix-Fédérale 24
2300 La Chaux-de-Fonds

4141

DAMIEN et MATTHIAS
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur petit frère
LOÏC
le 27 mars 1986
Clinique des Forges
Patricia et Pierre
REINHARD-JELK
Le Peu-Claude
2311 Le Boéchet

8017

LE LOCLE

et son district

1986 au sein du groupe folklorique Les Francs-Habergeants L'année des changements

1986 marquera un tournant au sein du groupe folklorique des Francs-Habergeants.

En effet, après treize ans à la direction de la Chanson locloise - dont il est membre fondateur - Bernard Droux a souhaité se retirer et depuis le mois de janvier dernier a été remplacé par Marie-José Doebelin de Pesieux. Mme Doebelin est organiste et fait partie de la Chanson du Pays de Neuchâtel.

Autres départs très remarquables: ceux de Charles et Simonne Favre, les fondateurs des Francs-Habergeants qui cesseront leur activité de moniteurs de danse dès cet été. M. et Mme Favre quitte la Mère-Commune et ne pourront dès lors plus suivre de près ce groupe folklorique qu'ils ont créé il y a 21 ans. Il s'agira pour la société de les remplacer, ce qui ne sera pas tâche facile.

Et le problème de leur succession a notamment été abordé lors de l'assemblée générale des Francs-Habergeants qui a eu lieu dernièrement sous la présidence de Jacques André.

La société des Francs-Habergeants réunit 78 membres actifs répartis dans trois différents groupes: la danse, les enfants et la Chanson locloise.

Son comité a été sur la brèche lors du dernier exercice qui fut plus que satisfaisant.

1985 a été marqué par les quatre spectacles de Némorin des Loutres, dans le cadre du 20e anniversaire de la société, et qui a pu se dérouler grâce à l'appui financier des industriels, commerçants et des autorités.

Par ailleurs, l'an dernier Les Francs-Habergeants ont participé, du 1er au 10 août, au Festival international du folklore qui a eu lieu en Angleterre et plus précisément à Sidmouth, ville jumelée avec Le Locle. Un souvenir lumineux pour tous les participants malgré le temps plutôt maussade.

Côté finances, le dernier exercice s'est soldé par un déficit dû principalement au renouvellement de certains costumes. C'est pourquoi diverses actions seront entreprises par la société pour alimenter la caisse. Notons également sur ce point que l'assemblée générale a pris la décision d'augmenter les cotisations. Le budget annuel se monte à quelque 7000 francs.

A l'image de nombreuses sociétés, les Francs-Habergeants souhaiteraient recruter de nouveaux membres. C'est ainsi que pour faire connaître la société et les activités qu'elle déploie, des journées portes ouvertes seront mises sur

pied pour donner au public l'occasion de suivre des répétitions. Ces journées portes ouvertes se dérouleront les 15, 16 et 17 avril.

Ce nouvel exercice s'annonce d'ores et déjà riche en activité pour les Francs-Habergeants. La société participera à l'assemblée et à la fête du costume neuchâtelois le 26 avril à Boudry et le 8 mai les exécutants de Némorin des Loutres se retrouveront au Châtelot.

Par ailleurs, le 10 mai la Chanson locloise recevra au Temple de la Mère-Commune la Chanson du Pays de Neuchâtel sous la direction de Pierre Uwiler.

Championnat cantonal de cross

Bon comportement des athlètes du CADL

Quelques athlètes du Club d'athlétisme du district du Locle (CADL) ont participé au Championnat neuchâtelois de cross, aux Geneveys-sur-Coffrane. Malgré un terrain gras dû à la neige fondante et qui exigeait un effort constant de la part des participants, les athlètes du CADL ont obtenu des résultats encourageants pour la suite de la saison.

En effet, en catégorie cadets B, Laurent Humi a récolté les fruits d'un entraînement régulier et sérieux en obtenant une magnifique victoire. En cadettes B, Christelle Cuenot a remporté une très belle 2e place, lors d'une course où elle sut parfaitement doser son effort et repousser les attaques de ses adversaires

Relevons également que les Francs-Habergeants participeront à la fête fédérale des Costumes suisses les 21 et 22 juin à Genève, aux promotions les 4 et 5 juillet et au Marché concours à Saignelégier le 10 août. Enfin, la Chanson locloise sera présente lors du 75e anniversaire du Chœur mixte catholique du Locle, le 25 octobre.

AU COMITÉ

Pour ce nouvel exercice, le comité des Francs-Habergeants présente le visage suivant: président d'honneur, Charles Favre; président, Jacques André; vice-présidente, Lucette Calame; secrétaire correspondance, Christiane Jeanneret; secrétaire des Verbaux, Véronique Hügli; caissière, Monique Gentil; responsable du groupe enfants, Alain Brunner; convocatrice de la Chanson et de la danse, Simone Chapatte; intendance, Henri Gentil; chef de course, Lucien Schneider.

Par ailleurs, la directrice de la Chanson locloise est Marie-José Doebelin et la monitrice de la danse et des enfants est Simone Favre.

Vérificateurs des comptes: Michel Kobel et Madeleine Calame; suppléant, Jean-Réal Bracco.

CM

la voix d'une région

Les noces d'or de M. et Mme Jean Cosandey

Hier à Saint-Sulpice, près de Lausanne, dans l'affection d'une grande famille réunie, Jean et Edmée Cosandey ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. Une longue union qui a commencé le 28 mars 1936, bénie par M. le pasteur Robert Jequier, à l'Oratoire, qui s'est traduite ensuite par la naissance de sept enfants - six garçons et une fille - puis, plus tard, de sept petits-enfants et d'un arrière-petit-enfant.

Né en 1914, au Locle, parallèlement à des cours qu'il a suivis à l'Ecole d'art de la ville voisine, Jean Cosandey s'est initié au métier de bijoutier chez Huguenin Frères, où il a passé 39 années de sa vie professionnelle. Celle-ci s'est ensuite terminée dans trois entreprises locloises spécialisées dans la fabrication de la boîte de montre.

Excellent musicien, comme le sont aujourd'hui deux de ses fils, il a fait partie de la Musique scolaire et il a prêté son concours à la fanfare de la Croix-Bleue, puis à La Sociale, et accessoirement, très volontiers disponible et serviable, il a renforcé occasionnellement les rangs des fanfares de La Côte-aux-Fées, des Ponts-de-Martel et de Fontainemelon. Et c'est dans les trompettes d'artillerie qu'il a accompli son service militaire.

Le sport l'a également passionné, notamment l'athlétisme qu'il a pratiqué dans les rangs du Sylva-Sports.

Edmée, son épouse, née Perret, à Boinod, de quelques années sa cadette après avoir fréquenté l'Ecole de couture du Locle, a vaqué toute sa vie durant à l'entretien du ménage et à l'éducation de ses enfants. En outre, fidèlement, pendant 39 ans, elle a travaillé à domicile pour les Usines Dixi. Parallèlement, elle a toujours confectionné tous les vête-



Passionnés, et jamais inactifs!
(Photo rm)

ments de sa grande famille et pourtant, après cette longue vie de labeur, jamais oisive, elle continue de coudre, de broder et de se livrer à des travaux de macramé, alors que le chef de famille entretient la petite maison qu'ils occupent, chemin des Tilleuls - jadis Les Malpierrez - depuis bientôt cinquante ans.

De dures épreuves n'ont pas épargné M. et Mme Cosandey, d'abord par le décès de deux de leurs enfants, puis Jean Cosandey par de longues années de maladie.

Aujourd'hui, ils vivent une paisible retraite, sur Les Monts, et tous deux passionnés des mots croisés, ils consacrent à leurs solutions de longs instants de leurs loisirs.

«L'Impartial» félicite M. et Mme Jean Cosandey pour cette longue vie commune et leur présente ses vœux les meilleurs pour qu'ils jouissent encore de belles années de bonheur. (sp)

Championnats individuels corporatifs de tennis de table Nette domination des frères Benoît

Irrésistibles frères Benoît. Dominique et Pierre-Alain, les deux jeunes pongistes du club des Cheminots de La Chaux-de-Fonds ont dominé avec autorité la onzième édition des championnats corporatifs individuels de tennis de table qui se sont déroulés à la halle des Jeanneret. Cette manifestation sympathique destinée à populariser ce sport et à l'ouvrir toujours davantage aux jeunes était patronnée par «L'Impartial».

Dominique Benoît l'a emporté en série principale devant son frère Pierre-Alain, associés ils ont remporté le double, permettant de surcroît à leur club de rafler le challenge inter-club offert par «L'Impartial».

Après une nette domination ces dernières années du CTT Hôpital La Chaux-de-Fonds qui remporta notamment le challenge inter-club de façon consécutive depuis 1983, le club des Cheminots, au vu des excellents résultats d'ensemble de ses membres, réussit à passer l'épaule et à s'en emparer.

licenciés de la ligue afin d'élargir davantage cette compétition qui a connu un vif succès puisqu'une bonne septantaine de pongistes y ont pris part. Voici les principaux résultats:

Série principale. - 1. Dominique Benoît; 2. Pierre-Alain Benoît; 3. Jean Preschli; 4. Patrick Martinelli; 5. Laurent Galster; 6. Jean-Pierre Kolly.

Série principale (consolante). - 1. Daniel Benoît; 2. Thierry Bandelier; 3. Stéphane Cuendet; 4. Gérard Galster; 5. Marc Girardot.

Série non licenciés (principale). - 1. Fabrice Girardot; 2. Gérard Meunier; 3. Yvan Jeanrenaud; 4. Rita Riccio; 5. Nicolas Aubert.

Série non licenciés (consolante). - 1. Claude Mouillet; 2. Christian Ackermann; 3. Alain Buhler.

Double. - Dominique Benoît, Pierre-Alain Benoît; 2. Patrick Martinelli, Laurent Galster; 3. Pierre-André Oes, Jean Preschli; 4. Frédéric Droz-Grey, Sébastien Droz-Grey.

Série jeunesse. - Dominique Benoît.

Série senior. - Pierre-Alain Oes.

Série vétérans. - Jean Preschli.

Série dames. - Thérèse Senn.

Inter-club (challenge Impartial). - Les Cheminots, La Chaux-de-Fonds. (jcp)

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Dans la série individuelle, les frères Benoît ont donc fait main basse sur les premières places devant le vétéran loclois Jean Preschli qui a réussi là une fort belle performance. Il a par ailleurs remporté le challenge du meilleur vétéran. En double, comme l'an dernier d'ailleurs, Dominique et Pierre-Alain Benoît se sont imposés, le premier glanant encore au passage le challenge de la série «Jeunesse».

Cette année la formule de ce championnat corporatif avait été légèrement revue afin de favoriser son essor, explique Marc Girardot, président du groupe corporatif de tennis de table des Montagnes neuchâteloises.

Ainsi, la série principale fut organisée sur le principe de poules de cinq à six joueurs, les trois premiers de chaque poule jouant ensuite dans le tableau des vainqueurs.

D'autre part, le tournoi était réservé aux licenciés corporatifs et aux non

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances

Beiner Joëlle, fille de Beiner Alain René et de Danielle Hélène, née Racine. - Favre Loïc, fils de Favre David Florian et de Marie Gaétane Francine, née Guévremont.

Promesses de mariage

Guiducci Romeo et Besomi Nicole Catherine.

Inauguration et clôture à La Brévine

Une première saison pleinement réussie

Intéressante initiative du comité du nouveau téléski installé récemment à La Brévine au lieu-dit «La Queue». Il a en effet mis sur pied samedi dernier un concours de ski original ouvert à tous afin de clôturer une saison d'hiver pleinement réussie et, du même coup, d'inaugurer la remonte-pente.

Au vu des nombreux abonnements enregistrés, de la participation massive de la population et de personnes extérieures à la localité, cette installation s'avère répondre à un réel besoin de la part de chacun. Elle a fonctionné sans discontinuer depuis l'arrivée de la neige à mi-janvier jusqu'au week-end passé, à raison de cinq fois par semaine.

C'est donc pendant plus de deux mois que les skieuses et skieurs ont eu l'occasion de sillonner une piste de 180 mètres

de longueur et d'une dénivellation d'environ 50 mètres. Les enfants en particulier ont pu mesurer le poids de leurs progrès qui, petit à petit, vont les préparer à affronter des descentes plus rapides et plus difficiles.

La manifestation s'est déroulée selon le principe du relais. Les concurrents, groupés par quatre - deux enfants jusqu'à 15 ans, ainsi que deux personnes dès 15 ans - et si possible par famille, se sont élancés tour à tour dans un slalom, une montée à ski de fond très raide, à nouveau un slalom, puis enfin un petit gymkana.

UNE SÉRIE D'OBSTACLES

Dans ce dernier parcours, le candidat a eu à franchir divers obstacles: quatre portes de slalom, un pont aménagé à

l'aide d'une échelle, passer sous une latte à tuile placée à 60 centimètres de hauteur, une bascule, traverser un pneu et lancer deux ballons dans un panier.

Douze équipes y ont pris part, soit au total une cinquantaine de sportifs. Quelques-uns s'étaient déguisés, ce qui a apporté à l'ensemble une touche de gaieté. Cette journée, placée sous le signe de la bonne humeur, a remporté un vif succès d'autant plus que le soleil était également de la partie.

Il serait à souhaiter que les organisateurs récidivent l'année prochaine. Relevons que le concours a vu la collaboration du Ski-Club du lieu.

(paf)



cela va
se passer

Les accordéonistes de Saint-Nazaire aux Brenets

Ils sont une quarantaine de musiciens à faire partie de l'Orchestre d'accordéons de Saint-Nazaire. Tous ont plusieurs années d'étude derrière eux, garantie d'une grande qualité d'interprétation.

Depuis plusieurs années, des liens se sont noués entre ces Bretons et les habitants de la Franche-Comté voisine où ils viennent une fois l'an se produire. C'est leur première apparition en Suisse qu'ils feront aux Brenets, à la halle de gymnastique, ce lundi 31 mars à 16 h. 30.

Le répertoire de ce prestigieux ensemble va des airs populaires aux œuvres classiques les plus importantes et le programme qu'ils offriront au public de la région promet une grande variété.

Si l'on connaît la place que tient l'accordéon outre-Doubs, on peut être certain de la qualité d'un ensemble qui s'est hissé parmi les meilleurs du pays.

On souhaite donc une salle comble ce lundi de Pâques pour faire fête à cet orchestre français qui saura enthousiasmer ses auditeurs. (dn)

Les résultats

Les coureurs sont classés selon l'ordre de départ de chaque relais. 1. Damien Pellaton, Claude Borel, Tony et Nicolas Pellaton, 4'57"; 2. Jean-Pierre, Pascal, Nathalie et Katia Schneider, à 44"; 3. Denis, Roger et Bernadette Bachmann, François Sansonnens, à 1'03"; 4. Anouk, Yvan et Jean-Pierre Jeanneret, Cédric Cabré à 1'26"; 5. Robert Schmid, Denis Huguenin, René et Mathias Saisselin, à 1'27"; 6. Sonia, Jean-Pierre, Magali et Séverine Richard, à 1'51". (f)



Un gymkana, avec divers obstacles à franchir, a constitué le dernier relais de ce concours pour le moins original. (Photo paf)

PUBLICITÉ

RECTIFICATIF

Restaurant des Chasseurs

Quartier Neuf / Le Locle
Tél. 039/31 45 98

Toujours à votre bon goût
et à toute heure

FILETS DE PERCHES

Fr. 9.- sur assiette
Fr. 18.- sur plat

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Raiffeisen de Saint-Sulpice - Fleurier

Bon vent dans la caisse

La Caisse Raiffeisen de Saint-Sulpice - Fleurier, portée par un bon vent, a tenu sa quarante-quatrième assemblée générale à la halle de gymnastique de Saint-Sulpice. Salle comble et fleurie pour la circonstance.

Dans son rapport, le président Lucien Boéchat s'est, une fois de plus, déclaré fort satisfait de l'exercice écoulé. Tous les postes sont régulièrement en augmentation. La banque locale suit attentivement l'évolution financière; elle s'adapte aux nouvelles techniques et offre tous les services des grands établissements bancaires.

Durant l'année 1985, un terrain a été acheté au quartier de la Place. On y construira un immeuble locatif, avec bureau pour la caisse. Actuellement, les gérants, M. et Mme Martinet, reçoivent les clients dans leur appartement quelque peu exigü pour donner satisfaction aux... 247 sociétaires.

ROULEMENT: PLUS DE 42 MILLIONS

Le bilan de l'exercice écoulé laisse apparaître un bon d'exercice de 14.300 francs. L'actif est de 8.396.000 francs; les dépôts d'épargne et obligations de 7.133.000 francs. Le compte pertes et

profits présente des intérêts créanciers de 429.000 francs et des intérêts débiteurs de 346.000 francs. Le roulement fut de 42.340.000 francs.

Au nom du Conseil de surveillance, M. Francis Guye a recommandé l'adoption des comptes parfaitement en ordre, ainsi que le paiement d'un intérêt de 5% sur les parts sociales.

ELECTIONS STATUTAIRES

Les membres des deux comités ont accepté leur réélection pour quatre ans. Siégeront au comité de direction: MM.

Fernand Benoit, Francis Bezençon, Lucien Boéchat, Eric Schlub et Charles Tschappat. Au comité de surveillance, on trouvera MM. Albert Graber, Francis Guye, Gilbert Hiltbrandt, Alex Haldi et J.-P. Mischler.

Avant que la séance ne soit levée, M. Eric Schlub, au nom de la caisse, a remis un présent aux membres des comités qui totalisent quinze ans d'activité: MM. Lucien Boéchat, Francis Guye et Albert Graber. Enfin, après la clôture de cette assemblée, un excellent repas fut servi dans une ambiance fraternelle. (rj)

Caisse Raiffeisen de Boveresse Un nouveau gérant

M. René Brenneisen, gérant de la Caisse Raiffeisen de Boveresse depuis 39 ans, va quitter son poste à la fin du mois de juin. C'est le buraliste-facteur, Bernard Froidevaux, qui le remplacera. Il aura du travail car la caisse de ce petit village est en plein développement.

Pour cette 48e assemblée générale, une trentaine de membres étaient présents.

Président du Conseil de direction, Maurice Baehler a conduit les débats. Il a relevé l'excellente marche des affaires, la qualité des relations entre la gérance et la clientèle, qui peut être assurée du plus parfait secret pour toute les affaires traitées.

Le gérant René Brenneisen a annoncé que le total du bilan avait passé de 1.276.000 fr. à 1.330.000 fr. Les placements hypothécaires se montent à 998.000 fr. au lieu de 964.000 fr. en 1984. Quant à l'épargne, elle a aussi enregistré une augmentation de 41.000 fr. et atteint maintenant 942.000 francs.

LA RETRAITE...

M. Edmond Jeanrichard, président du Conseil de surveillance, a assuré l'assistance de l'excellente tenue des comptes. Quant à Jean Ruffieux, l'un des membres fondateurs, il a adressé de chaleureux remerciements au gérant René Brenneisen, qui quittera son poste à la fin du mois de juin. M. Ruffieux a emprunté le langage du cœur pour rendre hommage à cet homme de valeur que remplacera Bernard Froidevaux.

A relever que le Conseil de direction de la banque locale est constitué de M. Maurice Baehler, président; Jean Fankhauser, Robert Stauffer, Willy Huguenin et Henri Kipfer. Quant au Conseil de surveillance, il sera composé de Edmond Jeanrichard, président; Francis Dumont et Louis Rosselet. (Imp-pf)

Assemblée de La Croix-Bleue neuchâteloise à Lignièrès Aider et entourer les personnes esclaves de l'alcool

La Croix-Bleue n'excommunie pas les personnes qui boivent un verre de vin de temps en temps, son but est la prévention d'une part, l'aide et le secours à apporter à ceux et celles qui deviennent des esclaves de l'alcool, dont le vice brise la vie familiale, la vie professionnelle et leur propre santé.

La Croix-Bleue neuchâteloise a tenu récemment à Lignièrès sa 106e assemblée des délégués, accueillies par le président, M. Bertrand Nussbaumer, comme l'ont été plusieurs invités, notamment M. Walther Geiser, président de commune et M. Claude Monin, vice-président du Synode.

L'activité de la Croix-Bleue se ramifie

TRAVERS

Réouverture d'un café d'alpage

Le café du Haut-de-la-Côte, sur la Montagne du sud de Travers, près du chalet de la Banderette, pourrait rouvrir ses portes qu'il avait fermées en 1971. En effet, la demande présentée par le propriétaire a été publiée dans la dernière édition de la «Feuille Officielle».

La période d'exploitation de cet établissement serait limitée du 1er juin au 30 novembre de chaque année. (jjc)

COUVET

Médailles pour les judokas

Treize judokas du Judo-Club du Val-de-Travers ont participé, mardis, au neuvième Championnat neuchâtelois des individuels. Cinq d'entre-eux sont rentrés avec une médaille.

Du bronze pour Jean-Bernard Lambelet, dans la catégorie des plus de 40 kg., du bronze encore pour Nicolas Della-Ricca (+ 55kg.), du bronze toujours pour André Héritier (- 71 kg.), de l'argent pour Isabelle Currit (- de 60 kg.) et du bronze enfin pour Sabine Schmutz (- 60 kg.). (jjc)

dans de multiples domaines, d'où l'ampleur de l'ordre du jour soumis aux participants. Le président a rappelé l'objectif à atteindre: amener l'Evangile libérateur de Jésus-Christ auprès des personnes dépendantes, handicapées de l'alcool. Il a remercié les nombreux collaborateurs, permanents ou bénévoles, qui se dévouent à remplir cette tâche.

Les responsables des commissions ont eux aussi relaté les événements survenus lors de l'exercice 1985: agent, visiteur, animateur, responsable du chalet, des fanfares, de la Jeune Croix-Bleue et de l'Espoir ont évoqué leurs soucis mais aussi et surtout leur joie de pouvoir aider, soutenir, conseiller et entourer des victimes de l'alcool. D'excellents résultats sont obtenus et les anciens buveurs deviennent souvent de précieux et fidèles membres d'un groupe.

Le 8 juin se tiendra à Neuchâtel la Grande fête romande de la Croix-Bleue. Après un culte, des groupes folkloriques et des fanfares créeront de l'animation dans le chef-lieu et feront mieux connaître les buts poursuivis par cette association.

Dans les divers, un projet audacieux a été discuté: un jumelage avec la Croix-Bleue du Zaïre.

Les débats qui avaient été précédés d'un culte par le pasteur Eric Schindelholz ont été interrompus à midi pendant deux heures pour permettre à tous les délégués de partager un repas.

RWS

Décès

NEUCHÂTEL

Mme Berthe Fellrath, 1892.

COUVET

M. Marcel Mäder, 88 ans.
Mme Katharina Monard, 1925.

Suite des informations

neuchâteloises ► 18

Centre de rencontre de Fleurier

Nouvelle animatrice

Le Centre œcuménique de rencontre et d'animation de Fleurier a engagé une nouvelle animatrice à mi-temps. Il s'agit de Marie-France Bitz, céramiste à Travers, diplômée de l'École d'art décoratif de Genève. Son expérience dans l'animation avec les adolescents a été déterminante dans le choix du comité qui veut ouvrir la porte de la maison aux 13-18 ans.

Le CORA qui naviguait à vue depuis le mois d'octobre 1985 (départ de l'animatrice Fabienne Jacot), pourra maintenant prévoir des animations à long terme et repenser sa fonction.

Le Département de l'intérieur qui participe au financement de la maison à raison de 45.000 francs (pour un budget an-

nuel dépassant les 100.000 francs) avait donné son feu vert à l'engagement d'une animatrice. En annonçant qu'il allait s'approcher des Eglises protestante et catholique pour discuter un soutien financier à long terme en faveur du CORA.

L'avenir du Centre fleurisan s'éclaircit. Avec l'arrivée de Marie-France Bitz au début du mois de mai, il complètera ses activités par une ouverture en direction des adolescents. Jusqu'à présent, la maison travaillait surtout en faveur des aînés et des enfants. La nouvelle animatrice, qui remplacera l'intérimaire Christiane Sandner, a déjà œuvré avec des adolescents au Foyer La Croisée, de Travers. (jjc)

SERVICES RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. -

SAMEDI-SAINT

LES FORGES: 21 h, culte de la nuit de Pâques avec les paroisses de l'Abeille, Saint-Jean, Les Eplatures et la Mission catholique italienne.

PAQUES

(Attention: heure d'été)

GRAND TEMPLE: 9 h 45, fête de la résurrection, avec les groupes d'enfants, M. Molinghen; sainte cène.

FAREL: 9 h 45, culte, M. Guinand; sainte cène; garderie d'enfants. Me, 19 h 30, office au Presbytère.

ABELLE: 9 h 45, culte, M. Beljean; sainte cène; garderie d'enfants.

LES FORGES: 10 h, culte; sainte cène; 20 h, culte du soir; sainte cène. Me, 19 h 45, prière.

SAINT-JEAN: 9 h 45, culte, M. Gerber; sainte cène.

LES EPLATURES: 10 h, culte; sainte cène.

HÔPITAL: 9 h 50, culte, M. Keriakos; sainte cène.

LES PLANCHETTES: 9 h 45, culte, M. Lienhard; sainte cène.

LA SAGNE: 9 h 30, culte, M. Pedrol; sainte cène.

Deutschsprachige Kirchgemeinde (Temple-Allemand 70). - 9.45 Uhr, Festlicher Ostergottesdienst mit Abendmahl und Taufe.

Eglise catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa-Saint, 20 h 30, Messe de la nuit pascale. Pâques, messes à 9 h 30, 11 h et 18 h.

SACRÉ-CŒUR: Sa-Saint, 20 h 30, Messe de la nuit pascale. Pâques, 8 h, messe; 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Pâques, 8 h 55, messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 18 h, culte et prédication. Sa, 9 h 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h et 20 h, services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 30, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, conférence publique - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h, culte.

Évangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h. 45, culte de Pâques, avec les enfants.

Eglise évangélique libre (Parc 9?). - Di, 9 h 25, prière; 9 h 45, culte de Pâques; garderie d'enfants; école du dimanche en vacances. Ma, 20 h, séance du Conseil d'Eglise. Je, 20 h, étude biblique. Ve, 19 h 30, groupe de jeunes: Comment être chrétien sans être religieux?

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45, Service d'adoration: le 1er et le 3e di à 9 h 45, le 2e et le 4e di à 17 h 45. Message d'espérance par tél. et renseignements sur le programme de la semaine: ☎ 23 91 61. Pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Di, 9 h 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Me, 20 h, partage biblique et prière.

Action biblique (Jardinière 90). - Di 9 h 45, culte centralisé de Pâques avec l'Eglise AB du Locle. Me, 20 h, Nouvelles missionnaires et prières. Ve, 19 h, Groupe de jeunes (dès 17 ans).

Assemblée de Pentecôte (Eplatures-Grise 15). - Je 20 h, prière pour les malades. Di 20 h., réunion.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 20 h, A l'écoute de l'Evangile. Je, 12 h, soupe en commun; 14 h, Ligue du Foyer, soir pas de rencontre.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di 9 h, prétrise, Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7). - Sa, 20 h, partage. Di, 9 h 30, culte avec sainte cène, les enfants restent au culte. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique. Sujet: Le Personnage de l'Anti-Christ. Texte de la semaine: David a vu la corruption, mais celui que Dieu a ressuscité n'a pas vu la corruption. Actes XIII: 36-37.

Stadtmission (Musées 37). - Ostern, 9.45 Uhr, Gottesdienst zur Konfirmation - jedermann ist sehr herzlich eingeladen. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Do., 20.15 Uhr, Gemeindeversammlung für jedermann. Hinweis: 1. Sonntag im April: Abendmahlsgottesdienst.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. -

TEMPLE: Di 8 h 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h 45, culte de Pâques avec sainte cène, M. J. Mva.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di 9 h 15, culte de Pâques avec sainte cène, M. E. Perrenoud.

SERVICES DE JEUNESSE: supprimés, vacances.

LES BRENETS: Di 9 h 45, culte de Pâques avec sainte cène.

LA BRÉVINE: Di 9 h, culte, sainte cène, chœur, Fr.-P. Tüller.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di 10 h 15, culte, sainte cène, chœur, Fr.-P. Tüller.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di, 9 h 45, culte de Pâques, chœur mixte. Enfance et jeunesse, 11 h.

Deutschsprachige Kirchgemeinde (M.-A.-Calame 2). - Kein Gottesdienst in Le Locle, Festlicher Ostergottesdienst um 9.45 Uhr in La Chaux-de-Fonds.

Eglise catholique romaine, Le Locle. - Samedi-Saint: vigile pascale de la résurrection du Seigneur. A 21 h, dans les trois communautés. Pâques: Le Locle: 9 h 30, grand-messe; Les Brenets: 10 h, grand-messe; Le Cerneux: 9 h 45, grand-messe.

Eglise Apostolique Évangélique indépendante (Grande-Rue 32). - Di, 9 h 30, culte. Je 20 h, réunion de prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h 15, réunion de service. Sa 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, conférence public.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2a). - Di services divins, 9 h (français et italien) et 20 h.

Eglise évangélique libre (Angle Banque-Bournot). - Di 8 h 45, prière; 9 h 30, culte de Pâques avec offrande pour la chapelle, pas d'école du dimanche. Ma 20 h, répétition de la chorale. Je 20 h, étude biblique - épître aux Romains - et prière.

Armée du Salut (Marais 36). - Pâques, 6 h, service de chant dans les rues et à l'hôpital; 9 h 45, culte; 20 h, réunion présidée par le commissaire J. Egger, chef de l'Armée du Salut en Suisse.

Action biblique (Envers 25). - Di 9 h 45, culte centralisé à La Chaux-de-Fonds. Me vacances pour les clubs Toujours Joyeux et groupe JAB. Ve 20 h, réunion de prières.

Message de l'Eglise pour la fête de Pâques Il a passé !

Dieu n'avait pas dit son dernier mot.

Lorsque Jésus fut crucifié, des femmes se trouvaient là, celles qui l'avaient suivi depuis le début de sa mission en Galilée; silencieuse et brisées, elles regardaient de loin... Trois d'entre elles - deux s'appellent Marie, l'autre Salomé - sont les premiers témoins de la résurrection de Jésus. C'est le lendemain du sabbat, à l'aube de dimanche.

A cette époque, le témoignage d'une femme, ou même de plusieurs, ne suffit pas à accréditer un fait. Les apôtres ne prennent pas au sérieux ce qu'elles racontent. Ils devront pourtant se rendre à l'évidence: Jésus a passé de la mort à une vie nouvelle!

Les disciples ne parviennent pas à cette certitude par la constatation que le tombeau est vide: ce n'est pas une preuve; Pierre est seulement «étonné de ce qui s'est passé», rapporte saint Luc. Il faut encore que le Ressuscité se montre à eux; il le fait de différentes manières. Chaque fois les disciples savent qu'ils ne sont nullement les jouets d'une illusion, mais les témoins d'un événement qui bouscule complètement leur intelligence et leur bon sens. Que cela est vrai, ils le savent, au-delà de toute compréhension et de toute logique!

De l'incrédulité à l'étonnement, puis à la peur, à l'effarement, à la conviction intime et finalement à la joie émerveillée, toute une gamme de sentiments se joue dans le cœur des disciples: cela sent, non la belle légende bien ordonnée, mais le vécu authentique.

Les récits évangéliques de la Résurrection recèlent un certain flou, des contradictions ou des imprécisions. Quoi de plus naturel, ils cherchent à exprimer l'inexprimable! Leur embarras même plaide en faveur de leur véracité. Des écrivains faussaires auraient rédigé des textes lisses. Les mots sont trop courts pour rendre compte de l'inattendu de Dieu...

Pendant, d'une écriture vivante et vibrante d'émotion et de stupéfaction, ces récits sont unanimes sur l'essentiel: il s'est produit pour Jésus le crucifié «quelque chose» de proprement renversant! Unique, imprévisible, «réellement vrai»; lumière fulgurante dans le ciel gris d'un lendemain d'enterrement.

Sinon, rien ne pourrait expliquer, chez les disciples, le soudain passage du chagrin à la joie; rien ne pourrait expliquer non plus la propagation spectaculaire (et pacifique) de la foi chrétienne dans le monde, aux tout premiers temps de l'Eglise.

Pâques signifie «le passage». Passage de la mort à la vie. De l'amertume au bonheur.

Passage à l'espérance: il reste ouvert et offert à tout humain. Pâques, la Nouvelle des nouvelles! Il ne s'agit pas, aujourd'hui comme jadis, de comprendre, mais de se réjouir.

Dieu n'avait pas dit son dernier mot: il voulait encore affirmer et manifester en son Christ son amour éternel grâce auquel il rassemble et recueillera tous ses enfants.

Robert Tolck

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Affichages et écrans électroniques

Concentration Omega, Favag et Autophon

Important regroupement des activités spécifiques de trois fabricants suisses dans le système d'information pour les transports publics (tableaux d'affichage et écrans pour gares et aéroports notamment).

Autophon AG Soleure, Favag SA Neuchâtel, filiale du groupe Hasler, et Omega Electronics SA Bienne, société du groupe SMH, s'unissent en vue de renforcer leur compétitivité sur un marché fortement concurrentiel sur le plan international, qui équivaut à 60 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, dont la Suisse s'adjugerait 20 %.

Les différentes sociétés étaient chacune productrices de ce type de produits depuis pas mal d'années. Autophon AG, par exemple, dispose d'un bon tiers du marché allemand avec la «Bundesbahn» par sa filiale en RFA. Favag, pour son compte, fournit les CFF depuis 1981, etc.

Après études menées de façon à examiner de quels atouts pouvaient disposer

sur les marchés internationaux les trois sociétés ensemble – étant entendu que le seul marché suisse est largement insuffisant – il a été constaté qu'il valait la peine d'intervenir, marché par marché, par le truchement de celle qui était chaque fois le mieux placée, tout en concentrant la responsabilité des opérations, du marketing à la fabrication, en passant

par la conception et le développement, sur la seule firme biennoise.

Ainsi Favag SA à Neuchâtel, continuera à fabriquer les éléments – l'affichage à palettes par exemple – produits jusqu'ici; Omega Electronics SA procédera au montage et à la production d'autres éléments dont elle a l'habitude. Son effectif est de plus de 200 personnes. Autophon AG par contre, développera un travail axé sur les filiales de vente et de services, avec, selon les marchés, Omega Electronics, quelle que soit l'origine des installations livrées par l'une des trois sociétés.

En résumé, on vient de résoudre un problème de volume d'affaires, à travers une approche strictement économique puisqu'au niveau technique les trois firmes étaient à équivalence.

R. Ca.



Kloten: tableau général de départs au nouveau terminal «A». (Photo sp)

Vingt-troisième Printemps musical de Neuchâtel

La nouvelle saison en cinq concerts

Tradition pour les mélomanes: le printemps commence en musique, à l'initiative de l'ADEN, office du tourisme de Neuchâtel. Cette année, cinq concerts sont au programme du vingt-troisième Printemps musical.

Le concert d'ouverture devait se tenir au Musée d'art (et d'histoire) de Neuchâtel: il est donné par le quatuor à cordes «Modigliani». Il interprétera des œuvres de Mozart, Schubert, Brahms.

Samedi 3 mai, à 20 h. 30, au temple du Bas, l'Orchestre symphonique suisse des jeunes, 80 musiciens, sera dirigé par Andréas Delfs. Avec comme soliste, le pianiste Jean-Baptiste Müller. Des œuvres de Charles Ives, Ludwig van Beethoven et Robert Schumann sont au programme.

Dimanche 4 mai, le concert qui se tiendra à la salle de concert du Conservatoire (faubourg de l'Hôpital 24), sera retransmis en direct sur les ondes de la Radio suisse romande, à l'heure musicale d'Espace 2. Annick Roussin et

Wolfgang Manz au piano, interpréteront trois sonates, de Jean-Marie Leclair, Beethoven et Gabriel Fauré.

Mardi 6 mai à 20 h. 30, les Swiss Clarinet Players joueront au Château de Boudry, des compositions de Ludwig van Beethoven, Gaetano Donizetti, Paul Harvey, Tomaso Albinoni, Franz Tischerhauser et Ferenc Farkas.

Enfin, un concert donné dans le cadre de l'Année de la musique canadienne clôturera cette saison musicale, le 11 mai à 20 h. 30. A la Collégiale, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, sous la direction de Uri Barnea, avec Louise Pellerin au hautbois comme soliste, rendra hommage à Bach (une œuvre du chef d'orchestre), interprétera une symphonietta de René Gerber, compositeur neuchâtelois, puis de Benedetto Marcello, de Jean Papineau-Couture, Oscar Haugland et Josef Tal.

● La location sera ouverte dès le lundi 14 avril, à l'ADEN, rue de la Place-d'Armes 7, Neuchâtel, ☎ (038) 25 42 43.

Prestigieuse exposition au Collège latin Les Sociétés de lecture et les Cabinets littéraires de 1760 à 1830

Remonter dans le temps, admirer des livres et lire des lettres écrites il y a plusieurs siècles: un miracle que peuvent vivre les visiteurs d'une exposition passionnante ouverte au Collège latin à Neuchâtel, siège de la Bibliothèque publique et universitaire, organisatrice de cette exposition.

Sous le titre «Sociétés de lecture et Cabinets littéraires dans la Principauté de Neuchâtel 1760 - 1830», sont groupés d'inestimables trésors, doublement appréciés puisque toujours minutieusement décrits et expliqués.

On apprend ainsi que les Sociétés de lecture sont nées en Europe en 1750, qu'elles groupaient des amateurs de nouveautés littéraires qui achetaient des gazettes et des livres à frais communs. Quant aux Cabinets littéraires, nés à la même époque, ils offraient des collections de livres constituées par des particuliers ou des libraires à l'usage du public.

Pourquoi de telles sociétés? Un panneau peut en donner la raison. Au XVIIIe siècle, un modeste roman en deux volumes valait le salaire d'un ouvrier d'une semaine. La Grande encyclopédie de Diderot et d'Alembert équi-

valait au traitement annuel d'un professeur de collège ou d'un pasteur...

Les vitrines ne contiennent pas seulement les ouvrages mis à disposition par les Sociétés de lecture et les Cabinets littéraires, elles servent d'écrans à des lettres parfaitement bien conservées, telle celle datée du 11 janvier 1785 par laquelle Samuel Girardet du Locle demandait à la Société typographique de Neuchâtel différents ouvrages, dont «L'abrégé de la géographie d'Ostwald».

Le Cercle de Neuchâtel mettait à la disposition de ses sociétaires, en 1830, 69 abonnements de journaux, dont quatorze politiques, dix de critique générale, huit de théologie, un de littérature et un militaire...

La Chau-de-Fonds connaissait aussi ces sociétés. En 1821, deux Cabinets littéraires étaient tenus par Mlle Sophie Brandt et Mlle Julie Dubois, alors que deux commerces avaient à leur tête Mlle Zéline Evald et, plus tard, M. Ami Lesquereux, premier imprimeur de la ville.

L'exposition est formée de documents provenant de diverses sources, réunis par M. Michel Schlup. Elle restera ouverte jusqu'au 30 avril 1986.

RWS

Prochain Conseil général de Neuchâtel

Economie, social et culture

L'ordre du jour du prochain Conseil général de Neuchâtel est varié. Encouragement à la reprise économique, premières pierres du Foyer-Handicap, un projet d'exposition permanente à la Villa Lardy, des œuvres (léguées) d'Aimé Montandon. On parlera aussi des fermes de la ville, de locaux sous les nouvelles tribunes sud de la Maladière. Une motion et une interpellation relatives aux transports publics compléteront cette séance.

Le Conseil général de Neuchâtel, lundi 7 avril dès 18 h. 30, prendra connaissance de cinq rapports du Conseil communal. Le premier concerne la mise à disposition de terrains dans la zone industrielle de Pierre-à-Bot-dessous. Des mesures communales qui doivent compléter les mesures fédérales et cantonales de promotion économique. La ville se propose de vendre, à 80 francs le M², une surface de 36.000 m² environ, sise au sud du Centre d'insémination artificielle de Pierre-à-Bot. La parcelle sera divisée et vendue à diverses entreprises. Trois sont intéressées à s'installer dans des brefs délais. Deux industries non polluantes, liées aux technologies de pointe en microtechnique, et une entreprise spécialisée dans la construction d'usines-relais (destinées au lancement de nouvelles entreprises). Cette vente devrait contribuer à la création d'emplois. Parallèlement, les appartements proches, au Pré-des-Acacias, seront mis à disposition.

Le deuxième rapport aboutit à une demande de crédit de 500.000 francs, pour la réfection de fermes, qui souffrent d'un entretien différé considérable. La citerne d'eau potable de la ferme de la Grand-Vy doit être réparée. Un système de filtration d'eau répondant aux exigences légales sera mis en place (50.000 francs). Pour la mise hors d'eau du bâtiment du Centre forestier de la Molta, la réfection complète de la toiture, il faudra 70.000 francs. 50.000 pour des travaux identiques au Centre forestier de Champ-Monsieur. A la ferme et pinte de la Petite-Joux, les travaux exigés par le Service cantonal du contrôle des denrées alimentaires, l'adaptation des installations sanitaires et des écoulements extérieurs, la réfection des installations électriques et l'amélioration d'un chauffage général au bois coûteront 235.000 francs. Ces travaux donneront lieu à une réadaptation du loyer. Enfin, il faudra compter 95.000 francs pour la réfection complète de la citerne d'eau potable de la ferme de la Grande-Joux.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Cantonaux et non fédérales

Notre Quidam de jeudi, M. Werner Houriet, de Chézar-Saint-Martin était certes un gymnaste émérite. Mais de là à qualifier de «fédérales» les vingt couronnes cantonales qu'il a remportées en gymnastique à l'artistique, il y a un sacré pas qui n'aurait jamais dû être franchi. A sa demande, nous faisons donc volontiers marche arrière. (Imp)

Un drapeau pour les Neuchâtelois de Vevey

Pour marquer le 75e anniversaire du Cercle neuchâtelois de Vevey, le Club des loisirs du troisième âge de Fontainemelon a confectionné un drapeau tricolore au crochet, de 2 m. 20 x 2 m. Une délégation, conduite par Mme Hélène Luthi, a été offrir ce cadeau à Vevey. (ha)

Adaptez votre vitesse!



FOYER-HANDICAP

Le troisième rapport est lié à la création de Foyer-Handicap. Le Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien avait cessé toute activité en 1982. Le Conseil d'Etat a approuvé à fin 83 une modification des statuts du centre, devenu «Centre de réadaptation Foyer-Handicap». Avec des buts élargis: création et exploitation d'établissements destinés à l'hébergement, au maintien et à la réadaptation fonctionnels de personnes handicapées physiquement et leur famille. Foyer-Handicap envisage de maintenir le Pavillon Jean-Jaquet – construit il y a cent ans par Léo Châtelain – en transformant l'intérieur. Les autres édifices de la parcelle seront démolis pour laisser la place à une construction plus vaste empiétant sur le terrain de l'Hôpital Pourtalès. Pour permettre la réalisation du projet, la ville doit acquérir une parcelle de 1735 m² à 220 francs le M². Cela fournirait à Foyer-Handicap une partie des liquidités nécessaires. En outre, la ville céderait, pour 100 francs, un droit de superficie distinct et permanent d'une durée de 60 ans sur une superficie de 2300 m², pour que Foyer-Handicap puisse construire un home spécialisé pour handicapés physiques.

L'atelier de peinture de la police locale devra disparaître – pour permettre la construction de terrains de jeux, liés à la construction de la salle omnisport à

Pierre-à-Mazel. Des locaux aménagés sous les nouvelles tribunes sud du stade de la Maladière pourraient être loués à la police. Les patinoires du Littoral loueraient une autre partie, afin d'entreposer en été les bandes entourant les surfaces de glace, démontées pour faciliter l'utilisation des surfaces disponibles. Plus tard, ces locaux seront repris par la Société Neuchâtel-Sports, qui les consacrerait à l'haltérophilie. Les aménagements nécessitent un crédit de 600.000 francs.

CULTURE: LEG IMPORTANT

Dernier rapport: Aimé Théodore Montandon a légué à la ville ses œuvres personnelles et ses cuivres, à condition qu'une salle lui soit consacrée. Le Musée d'Art et d'Histoire n'a plus de salle disponible. La ville envisage d'exposer de manière permanente ces œuvres (en tourmus) au rez-de-chaussée de la Villa Lardy, qui sera ouverte un jour par semaine au public. Le Conseil communal, insistant sur la qualité des œuvres d'Aimé Montandon, demande aux conseillers d'accepter ce leg important.

La motion figurant au point 6 a déjà été présentée. Elle demande que le Conseil communal étudie une politique des transports en ville de Neuchâtel, applicable dès l'ouverture des tunnels autoroutiers de la N5. L'interpellation, au point 7, se plaint de ce que le projet des CFF, «Rail 2000» ne comprenne pas la gare de Neuchâtel. Celle-ci aurait pourtant besoin d'améliorations. Comme un escalier roulant pour faciliter l'accès aux quais, et l'élévation de ceux-ci, pour qu'ils soient à niveau de la première marche des trains. A transmettre aux CFF. AO

Prochainement à Neuchâtel

La 8e Expo-Loisirs

Dans le magnifique cadre des Patinoires du Littoral, la 8e Expo-Loisirs innovera en présentant au public la première exposition de l'année sur ces nouvelles surfaces.

En effet, ce ne sont pas moins de 2.800 m² couverts et 2.850 m² extérieurs que les Patinoires du Littoral disposent, ce qui permet à Expo-Loisirs de s'étendre et de présenter cette année 70 stands, les 11, 12 et 13 avril prochain.

L'hôte d'honneur sera Jeunesse et Sport Neuchâtel qui proposera un concours de tirs à l'arbalète et présentera ses diverses activités.

Le Camping-Club de Neuchâtel sera également l'invité de cette huitième exposition.

Cette manifestation, dont l'entrée est gratuite, attendra plus de 20.000 visiteurs.

Diverses animations sont prévues tout au long de ces trois jours d'exposition.

De nombreux invités sportifs seront les hôtes des différents stands, notamment MM. Daniel Jeandupeux, entraîneur de l'équipe nationale de football et Gilbert Glaus, champion cycliste, qui a gagné le Grand Prix de Cannes 1986.

En apportant une note fleurie aux entrées des Patinoires, le Service des parcs et promenades de la ville de Neuchâtel contribuera agréablement à la réalisation de cette 8e Expo-Loisirs que le comité d'organisation vous invite à découvrir. (comm)

Neuchâtel, travaux pour la N5

La PA entre en action

Le Service des ponts et chaussées du Département des travaux publics communique que dans le cadre des travaux de la traversée de Neuchâtel par la route nationale 5, des troupes de PA procéderont, entre le lundi 7 avril et le vendredi 23 mai 1986, à la démolition de huit villas, locatifs et garage situés de part et d'autre de l'actuelle route cantonale 5, entre le Red Fish et le carrefour de Monruz.

Ces démolitions d'immeubles interviendront, en avril, au cours de deux exercices nécessitant l'emploi d'explosifs, puis, en mai, lors de deux autres exercices dans le feu et les décombres. Elles occasionneront certains désagréments

passagers tels qu'émanations de fumée, propagations de bruit et restrictions temporaires de circulation le long de la RC5. Le moment venu, la presse locale renseignera sur les déviations mises en place. (comm)

Vol à l'étalage

La police cantonale a interpellé ces derniers jours deux individus ressortissants chiliens actuellement dans notre pays, surpris en flagrant délit de vol dans un commerce de Neuchâtel. Ils ont été écroués pour les besoins de l'enquête. A noter que l'un d'eux, frappé d'une interdiction d'entrée en Suisse, était revenu clandestinement dans notre pays.

23e Coupe scolaire suisse de la circulation

L'élite des cyclistes scolaires à Neuchâtel

Neuchâtel accueillera les 8 et 9 avril prochain, la 23e Coupe scolaire suisse. Quelques 120 garçons et filles de 10 et 14 ans participeront à ce championnat national. Il comprend un questionnaire portant sur les connaissances théoriques des règles de la circulation et des signaux routiers; une épreuve d'adresse et d'équilibre et une épreuve pratique sur route.

Les différentes phases auront lieu respectivement à l'Ecole supérieure de commerce, à PANESPO et sur un circuit de trois kilomètres en ville (Beaux-Arts, Alexis-M.-Piaget, Fbg du Lac, Fbg de l'Hôpital, Maladière).

Cette manifestation suisse d'éducation routière est placée sous la responsabilité du Bureau

suisse de prévention des accidents (BPA) et de la police cantonale chargée de l'organisation pratique. Le Département de l'instruction publique et la police locale de Neuchâtel collaborent aussi à cette opération.

A l'issue de la compétition, un classement individuel et par équipe sera établi. Les deux meilleurs cyclistes représenteront notre pays à la Coupe scolaire internationale qui aura lieu à Helsinki en mai prochain.

Cette manifestation s'inscrit dans le processus d'éducation routière et de prévention des accidents dont le BPA, les polices cantonales et locales ainsi que les autorités scolaires sont les artisans. (comm-ao)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Gérard William Müller à Espace Noir de Saint-Imier Le fou gris ou le génie né du talus

Gérard William Müller, 27 ans, enfant de Saint-Imier, on le connaissait (peut-être) pour ses poèmes, sa bd, son goût de la musique et ses dons d'enseignant. Jeudi soir, dans le théâtre bondé d'Espace Noir, on l'a reconnu comme un vrai professionnel du spectacle. «Le fou gris», sa première prestation d'artiste en solo, est une révélation: l'homme jongle avec ses passions, viole le verbe et l'esprit, saute du coq à l'âne, mais retombe toujours sur ses pattes, entre le coup de la langue et le coup de griffe.



L'homme jongle avec ses passions

Il dit: «l'envie, c'est le talent». Lui, il a envie. Plein d'envies. La grisaille, parfois, pousse à la glotonnerie. Affame de couleurs. Réveille le cri trop étouffé. Dessine la bouche grande. Et sensuelle. Ne reste qu'à écrire «comment croître et jouer dans la vapeur du temps». Il l'a écrit. En s'écorchant les genoux sur le talus. Le talus de l'enfance, de l'enfance en pays gris. Donc il avait du talent pour croître et jouer. Dans la vapeur du temps. Il a pris la musique, le verbe, le geste et il a mordu très fort.

Le résultat, c'est un spectacle de deux heures qui ne dure qu'un instant, qui vous bouscule, qui vous chavire. «Le fou gris», c'est cet homme ni à gauche ni à droite, ni noir ni blanc, mais qui hait le juste milieu. Un homme d'ici, et d'ailleurs, ou de nulle part. Un homme entre le rire et les larmes, qui jette la première pierre au monde qu'il adore, qui enlace sans trop embrasser. «Le fou gris», de Gérard William Müller, c'est une quin-

zaine de chansons, une douzaine de textes, un jeu scénique très orchestré. Avec pour seules armes un visage extrêmement mobile, un corps dompté, une voix élastique et un piano. «Le fou gris», c'est aussi un an de travail.

LA MAÇONNERIE DE L'ŒUVRE

Quand on a trois passions, soit la musique, l'écriture et le théâtre, habituellement, on choisit. Gérard William Müller n'a pas voulu (ou pas pu) trancher dans le vif. De ses trois atouts, il a fait une œuvre dans laquelle il a de l'espace pour se jouer de lui-même et des autres, ne craignant ni de se mettre à nu, ni de déshabiller son voisin, l'homme du train, par exemple. Intelligence, sensibilité, humour et ironie font de son édifice une construction solide. Même si ici ou là on devine encore trop l'échafaudage. Si l'expression par le verbe et par le geste collent parfaitement au personnage du «fou gris», la chanson, lorsqu'elle se veut tendre, baille un peu aux alentours.

En revanche, la vocalise ironique ajoute la dernière touche à ce spectacle digne d'un professionnel. Quand on sait que Müller n'a présenté son œuvre qu'à Bienne et Lausanne avant Saint-Imier, on ne peut qu'être ébahi. Pour s'en convaincre: ne pas le louper le 10 avril prochain à Espace Noir, ou le 19 à Bienne. Cécile DIEZI

Tramelan: on a lancé la première pierre



Déjà de belles aptitudes pour ce sport encore méconnu à Tramelan. Pas pour longtemps... On lance pour la première fois la pierre sous l'œil attentif de M. Galley et sous les regards interrogateurs des participants.

Bien que l'on s'approche de la fermeture de la patinoire artificielle couverte des Lovières (après le grand gala de patinage artistique de mardi 25), une quarantaine de personnes (dont plusieurs dames) profitaient de l'initiative de deux sportifs du village, qui offraient la possibilité de faire un essai avec la pratique du curling.

Sous la direction d'un membre du

Curling-Club de Bienne, M. Galley, on a pu se familiariser avec ce sport qui demande certaines aptitudes. Ainsi, après quelques instants de théorie, les intéressés se rendaient sur la glace pour y faire une première tentative. La première pierre a donc été lancée sur la patinoire des Lovières. Une occasion pour poser les premiers jalons d'un club de curling à Tramelan. (Texte et photo vu)

Concours inter-scolaire 1986 du Ski-Club de Saint-Imier Quatre-vingts jeunes récompensés

Organisé par le Ski-Club Saint-Imier, ce concours inter-scolaire 1986 a regroupé quelque 80 jeunes venant de tout le Vallon (Renan à Péry). Tous ont reçu une médaille-souvenir. (comm)

Voici les résultats:

Cat. I filles. - 1. Sidonie Boss; 2. Mylène Gagnebin; 3. Christelle Tschanz; 4. Géraldine Giaque; 5. Dominique-A. Christen.

Cat. II filles. - 1. Floriane Boss; 2. Carmen Hofer; 3. Stéphanie Bourquin; 4. Emanuelle Gosteli; 5. Florence Isler.

Cat. III filles. - 1. Nathalie Cuhe; 2. Isabelle Guerry; 3. Virginie Crevoisier; 4. Sandrine Christen; 5. Jessica Bagnoud.

Cat. IV filles. - 1. Isabelle Galli, meilleur temps filles, challenge Hürlimann; 2. Florence Gerber; 3. Séverine Perret; 4. Ariane Cuhe; 5. Florence Kämpf.

Cat. I garçons. - 1. Yvan Aubry; 2. Patrick Cuhe; 3. Pascal Aubry; 4. Ramon Giovannini; 5. Raphaël Furer.

Cat. II garçons. - 1. David Meyer; 2. Christian Guerry; 3. François Cuhe; 4. Sylvain Christen; 5. Steve Rossel.

Cat. III garçons. - 1. Adrien Gasser; 2. Christophe Bourquin; 3. François Girard; 4. Pierre Fulop; 5. Michel Garcia.

Cat. IV garçons. - 1. Martial Gasser, meilleur temps garçons, challenge Jobin; 2. Jean-C. Meyer; 3. Stéphane Jeanret; 4. Marcel Boegli; 5. Rénald Bagnoud. (comm)



Les gagnants de la catégorie garçons III.

Corgémont: un commerce change de mains La roue tourne

Après avoir exploité durant 10 ans son commerce de cycles et de motocycles, M. Jean-Daniel Veuve quitte la localité

pour Marin, où il occupera un poste de magasinier dans une maison de cycles. C'est bien à regret que ce sympathique artisan quitte le village dont il garde un excellent souvenir, car il avait établi avec sa clientèle des liens d'amitié agréables.

Son nouvel emploi lui permettra de se libérer de la partie commerciale et administrative qui ne lui laissaient qu'un temps insuffisant pour la réparation et l'entretien.

Bienvenue à son successeur M. Rolf Amstutz, mécanicien-auto diplômé ayant également passé avec succès son examen d'entrée dans la Corporation suisse des cycles et motos.

Revenu à la pratique après une année consacrée à la représentation industrielle de la branche automobile, il sera secondé par son épouse pour l'administration du commerce dont la palette de vente sera étendue aux motos.

Le nouveau propriétaire organisera une ouverture officielle le lundi matin 1er avril, suivie l'après-midi d'une exposition. (gl)

Carnet de deuil

TRAMELAN. - C'est avec une vive émotion que l'on apprendit jeudi matin le décès de M. Leonardo Raia qui s'en est allé dans sa 58e année. Domicilié à la rue de la Gare 15, le défunt était arrivé d'Italie en 1967 et tout de suite il avait su se faire apprécier et surtout lier de nombreux contacts. D'un abord agréable et facile, il avait débuté en qualité de mécanicien sur vélos dans l'atelier de Mme Vuilleumier à la rue du Collège. Il travaillait ensuite auprès de la fabrique de cadrans Kohli & Cie qui le comptait parmi ses fidèles collaborateurs.

Père de deux enfants, M. Raia avait dû il y a quelques mois être hospitalisé et ne pouvait plus reprendre son activité professionnelle. Pour la joie de beaucoup, Leonardo Raia tenait le saxophone dans un orchestre. M. Raia sera inhumé dans son pays natal et son départ laissera une immense vide au sein de sa famille mais aussi parmi ses nombreux amis. (vu)

Tramelan: la musique à l'honneur

Les mélomanes de Tramelan ont été gâtés ce dernier week-end avec le concert proposé par l'ensemble des jeunes musiciens de Tramelan placé sous la direction de Gérard Gagnebin. Un concert magnifique réhaussé encore par la participation du quatuor de trombones d'Erguël qui, avec des interprétations jouées avec une grande maîtrise auront donné un concert varié que l'on n'est pas prêt d'oublier.

La salle de la maison de Paroisse réformée était pleine. Formé d'une douzaine de jeunes, quelques papas et aînés, cet ensemble a présenté un magnifique programme. Ces derniers auront donné l'occasion aux jeunes de présenter un programme plus étoffé, plus varié et de pouvoir jouer de la musique plus difficile.

On s'est rendu compte du sérieux fourni par ces jeunes musiciens. Relevons entre autre l'interprétation au xylophone par Marc-André Bühler qui a fait une brillante démonstration.

L'on avait ensuite le privilège d'entendre le quatuor de trombones d'Erguël formé de MM. Roland et Philippe Krütli, Tony Muggli et Daniel Brunner. On sent chez ces quatre musiciens un amour profond de la musique et une remarquable maîtrise. Ce quatuor avait déjà remporté en 1985 un premier prix lors du



L'ensemble des jeunes musiciens de Tramelan encadrés pour la circonstance par quelques aînés.

concours d'exécution musicale à La Chaux-du-Milieu: ainsi on ne s'étonnera pas du succès remporté samedi soir à Tramelan où les auditeurs se sont montrés enchantés.

Une musique merveilleuse où nous aurons apprécié tout particulièrement Humoresque de Dvorjak ou encore les

airs hollandais dans une petite suite, les danses françaises, etc.

M. Gottfried Bühler a adressé des remerciements accompagnés d'une attention à M. Gérard Gagnebin, directeur, sous les applaudissements d'un auditoire très satisfait.

(Texte et photo vu)

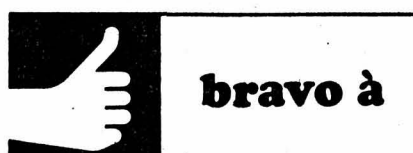


SAMEDI

7.00 Reprise RSR 1. 9.00 Musique aux 4 vents. 9.30 Joie de vivre avec Paul Neuenschwander et Anne-Lise Rima. 10.00 Samedi est à vous avec Michèle Bussy. 11.45 Memento sportif avec Loetch & Flavio. 12.30 RSR - Midi-Première. 12.45 La Bonn'occace. 13.15 Musique et chansons de chez nous avec Serge et Jacky Tommet. 14.15 Samedi est à vous (suite) avec Riquet et Alain. 16.15 Relais de RSR 1 jusqu'à lundi matin.

LUNDI

7.00 Reprise RSR 1. 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Jazz Panorama avec Etienne Perret & Laurent Diercksen. 10.30 Les Matinées Horizon 9 de Frédérique Santal. 12.15 Le coup de fil & Activités villageoise avec Christian Eichenberger. 12.30 RSR - Midi-Première. 12.45 La Bonn'occace. 13.15 RSR 1, Effets divers. 14.05 Rediffusion de «De fil en aiguille» de vendredi. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Hit-Parade Horizon 9 avec Gado. 18.00 RSR 1 et journal des sports. 18.30 Hit-Parade (suite). 19.00 Ballade pour un prénom avec Maureen: Denise. 19.30 Mélomanes en culottes courtes, musique classique avec Lionel Zürcher. 21.00 Relais de RSR 1.



M. André Rossel...

...instituteur à Tramelan, qui vient d'être le centre d'une petite cérémonie à l'occasion de ses 40 ans d'enseignement à l'Ecole primaire. Ses élèves, ses collègues et des membres des autorités municipales et scolaires honoraient cet instituteur bien apprécié. (vu)

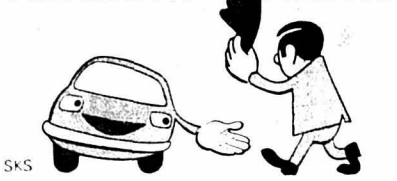
Mlle Mylène Berger...

...de Tramelan, fille de Georges qui vient de recevoir le diplôme fédéral d'études administratives reconnu par l'OFLAMT après ses études passées à l'Ecole cantonale d'administration et des transports à Bienne. (vu)

M. Bernard Rossé...

...de Reconvièler, fonctionnaire de distribution, âgé de 42 ans, qui fête ses vingt-cinq ans de service aux PTT où il est entré le 27 mars 1961. Employé discret et consciencieux, il jouit de l'estime et de la considération de toute la population. (kr)

Amabilité = sécurité



AVIS MORTUAIRE

SAIGNELÉGIER



Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.

Roger et Antoinette Donzé-Riva, leurs filles Monique à Puidoux, et Anita à Londres; Pierre et Simon Donzé-Boichat, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants Jean-Pierre et Leon Donzé-Hendricks et Christophe, à Nyon; Philippe et Dominique Donzé-Jester, leur fille Sabrina, à Meyrin; Dominique Donzé et son fiancé Jean-Michel Ischer, à La Chaux-de-Fonds; Les descendants de feu Alcide Erard; Les descendants de feu Emile Donzé.

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Bernadette DONZÉ-ÉRARD

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, marraine, tante et amie que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui dans sa 89e année après une longue et pénible maladie supportée chrétiennement et réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

SAIGNELÉGIER, le 26 mars 1986.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu le samedi 29 mars à 14 h. 30, à l'église de Saignelégier.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Domicile de la famille: R. Donzé, 1604 Puidoux.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

7950

AVIS MORTUAIRES



J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
Il Timothée IV, v. 7.
Repose en paix cher époux et papa.

Madame Daisy Farine-Montavon:

Monsieur et Madame Michel Farine-Follett,
Monsieur Alain Farine;

Madame et Monsieur Gilbert Perret-Farine, leurs enfants
et petits-enfants;

Monsieur et Madame Francis Farine-Bühler et leurs enfants;

Madame Edwige Montavon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de
faire part du décès de

Monsieur André FARINE

leur très cher époux, papa, beau-papa, frère, beau-frère, beau-fils,
neveu, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à
Lui mercredi soir, dans sa 59e année, après une longue et cruelle
maladie, supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 mars 1986.

La messe de sépulture aura lieu au Centre funéraire, lundi
31 mars, à 9 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 151, rue du Progrès.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4098

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON C.-R. SPILLMANN SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur André FARINE

Ils garderont de ce collaborateur fidèle et estimé le meilleur des souvenirs.

8010

Jésus dit: Je suis la résurrection
et la vie, celui qui croit en moi vivra,
quand même il serait mort.
Jean XI, v. 25.

Monsieur Charles-André Jaques;

Madame Rose Jacot;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Reichenbach-Jaques,
leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de
faire part du décès de

Madame May JAQUES née THOMEN

leur très chère épouse, nièce, belle-sœur, tante, cousine, marraine,
parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 62 ans, après
une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 mars 1986.

Le culte aura lieu au Centre funéraire mardi 1er avril,
à 11 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 117, rue du Progrès.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4196

LA CROIX-ROUGE SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame May JAQUES

fidèle collaboratrice pendant plus de dix ans du vestiaire de la Croix-Rouge.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 mars 1986.

3997

C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.
Esaïe 30, v. 15.

Mon Dieu plus près de toi,
Alors que la souffrance
Fait son œuvre en silence,
Toujours plus près de toi,
Seigneur tiens-moi.

Madame Adrienne Zehr-Vuille, ses enfants et petit-fils;

Madame Yvonne Noethiger-Vuille, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Arthur Vuille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part
du décès de

Mademoiselle Marguerite VUILLE

enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 88e année, après une
longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 mars 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 31 mars, à
10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme André Zehr,
Chapeau-Râblé 22.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte,
peuvent penser au Home «Le Martagon», Les Ponts-de-Martel,
ccp 23-808-7.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

4217

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués
et chargés et je vous donnerai le repos.
Mat. 11: 28.

Monsieur Jean Grossenbacher, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Jean-Paul Grossenbacher et ses enfants, Jean-Robert, Emmanuel,
Caroline, à Tunis;

Madame et Monsieur Bernard Grossenbacher-Badjinec, et leur fille Pamela,
à Cortaillod;

Les familles de feu Timothée Vuille,

ainsi que les familles Guillaume, Grossenbacher, parentes, alliées et amies
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Liliane GROSSENBACHER née VUILLE

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, nièce,
marraine, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans
sa 61e année.

2300 LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 mars 1986.
(1er-Août 8).

Jésus lui dit: «Je suis la résurrection
et la vie, celui qui croit en moi vivra,
quand même il serait mort».
Jean, 11: 25.

La cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

IL N'A PAS ÉTÉ ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT
AVIS EN TENANT LIEU.

7940

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie rendus à

MADAME PAULA INAUEN

sa famille exprime sa profonde reconnaissance et ses sentiments à toutes les
personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par les présences, les
messages ou envois de fleurs, les messes, les dons pour les institutions ainsi
que pour le futur arrangement sur la tombe. Un grand merci également au
vicar Van den Beent pour ses paroles de réconfort.

Nous remercions aussi la direction et le personnel de Comadur SA, Division
Méroz, La Chaux-de-Fonds.

ALTSTÄTTEN, mars 1986.

7832

Très émue par les nombreux témoignages de sympathie reçus en ces
jours de deuil, la famille de

MONSIEUR ROGER RAMSEYER

tient à exprimer ses très sincères remerciements à tous ceux qui l'ont
entouré. Votre présence, vos messages, vos dons, vos fleurs lui ont
apporté le précieux réconfort de votre amitié et de l'estime que vous
portiez à son cher disparu.

Elle a été très sensible au témoignage de solidarité et de camaraderie
apporté par le Corps de la Police locale et le Corps des Sapeurs-Pom-
piers de la Ville.

LA CHAUX-DE-FONDS, mars 1986.

7598

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

JURA

Implantation allemande en Ajoie

On désespérait de voir la zone
industrielle de Courgenay, mise
sur pied par la SEDRAC, débou-
cher sur des résultats concrets.
Après trois ans de réalisation des
viabilisations fondamentales, on
ne compte que deux parcelles
occupées: une par un garage,
l'autre par la société de commer-
cialisation de viandes Jura Carna
qui connaît les difficultés que l'on
sait. Plusieurs autres projets
avaient échoué ces derniers mois.

On passe enfin au stade de la
réalisation avec l'implantation de
Multiplex S.A. que dirige un res-
sortissant allemand, d'origine
yougoslave, M. Martin Malobic. Il
dirige également une société de
même type sise dans la zone
industrielle de Cologne, à Pul-
heim, qui occupe une centaine
d'ouvriers. Multiplex produit des
appareils qui permettent de con-
centrer les informations ou les
données d'un système électro-
nique et de les transmettre. Une
autre société de M. Malobic,
Impuls AG produit des systèmes
électroniques rassembleurs de
données par proximité. Cette
société est en relation avec Inter-
prox récemment implantée à
Delémont dont elle partage les
comptoirs de vente en Suisse.
Interprox fabriquant des cap-
teurs de proximité également.
C'est par ce biais, puis ensuite par
l'entremise de l'Union de Banques
Suisse à Porrentruy, que la
société Multiplex qui cherchait à
augmenter sa surface de produc-
tion en Allemagne ou à l'étranger,
a décidé de s'installer dans le
Jura.

Au début, elle devrait occuper
une quinzaine de personnes,
avant tout des micro-électroni-
ciens et micro-mécaniciens. Quel-
ques cadres ont déjà été engagés
et sont en stage de formation
dans la maison-mère en Allema-
gne. Celle-ci a réalisé ces derniè-
res années une augmentation
constante de son chiffre d'affai-
res, dans des proportions très
importantes ces deux dernières
années.

Selon M. Malobic, les travaux
de construction des locaux de
production dans la zone indus-
trielle de Courgenay doivent
démarrer au plus vite, de manière
que la production puisse com-
mencer cet automne encore. La
société dispose déjà d'un carnet
de commandes non négligeable.
La question du lieu d'implantation
de la nouvelle usine, dans la zone
industrielle, n'est toutefois pas
encore réglée, en raison de pro-
blèmes liés à l'alimentation élec-
trique, vu la consommation très
importante de courant électrique
dont elle doit avoir besoin; c'est le
bureau d'architecture Somci à
Porrentruy qui est chargé de
mener les dernières tractations à
bien.

Les appareils produits par Mul-
tiplex sont utilisés dans la fabri-
cation des ordinateurs et entrent
dans l'équipement de machines
mécaniques équipées de com-
mande numérique et d'ordina-
teurs guidant leur activité.

V. G.

LES BOIS Fermeture de classe suspendue

D'après les normes cantonales, les sept
classes scolaires étaient un luxe en
regard du nombre d'enfants derrière les
pupitres. On a donc fermé l'école du Cer-
neux-Godat et une classe au village. Cinq
ans après, le service de l'enseignement
constate que l'effectif des élèves est tou-
jours à la limite et donc qu'une nouvelle
fermeture de classe est à décider. Entre
temps, la commune n'a pas ménagé ses
efforts pour s'assurer un nouveau déve-
loppement. Une zone industrielle et une
nouvelle zone d'habitat ont été créées de
toute pièce et viabilisées. De nombreux
travaux ont été réalisés afin de rendre
son attractivité au village. Contenus
dans l'opposition que le Conseil com-
munal a envoyé à Delémont, ces argu-
ments de volonté ont porté. La réponse
du canton vient de tomber: la fermeture
supplémentaire d'une classe aux Bois est
abandonnée. Pour l'instant! De l'évolu-
tion démographique prochaine dépendra
l'avenir des cinq enseignants. Le renou-
vellement de leur nomination pour six
ans n'est pas assorti de garanties (bt)

JURA

Tribunal cantonal peine atténuée

La Cour pénale du Tribunal cantonal siégeant à Porrentruy a atténué la peine infligée en première instance par le tribunal de district de Delémont à l'encontre d'un citoyen de cette localité; A. S. âgé de 35 ans, qui avait été reconnu coupable d'abus de confiance.

Les faits remontent à l'année dernière, lorsque le prévenu avait détourné quelque 40.000 francs au détriment d'une association de propriétaires par étage dont il était le caissier, utilisant cet argent pour payer des salaires dans sa propre entreprise. Le tribunal de Delémont l'avait condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis.

A la suite de l'appel interjeté par l'avocat du prévenu Me Yves Maître, de Delémont, qui a déposé un mémoire par écrit, le procureur déposant lui aussi ses conclusions par écrit, le Tribunal cantonal a réexaminé le dossier. Il a constaté que la plus grande partie de la somme en cause a été remboursée et qu'une reconnaissance de dette a été signée pour le solde. D'autre part, A. S. a manifesté un repentir sincère et jouissait de bons antécédents. Pour ces motifs, la Cour pénale du Tribunal cantonal s'est ralliée aux arguments de la défense et a ramené la peine à huit mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans. V. G.



Samedi
6.00 Info RSRI. 6.10 Info jurassienne. 6.30 L'info en bref. 7.10 Info jurassienne. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.15 Coup de cœur. 8.30 L'info en bref. 8.35 Dédicaces. 11.00 Info en bref + promo. 11.05 L'apéro. 12.15 Info jurassienne. 12.30 RSRI. 18.00 Info RSRI. 18.30 Info jurassienne. 18.45 Journal des sports. 19.30 Résultats sportifs. 20.00 Info RSR. 20.05 Reportages sportifs ou Couleur 3. 22.30 Info RSRI. 22.40 Bal du samedi soir. 0.30 Couleur 3.

Dimanche
6.00 RSRI. 9.00 Info RSR. 9.10 Dédicaces. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info jurassienne. 12.30 RSRI. 18.45 Visa. 19.00 Animation. 19.45 Info jurassienne. 20.00 Résultats sportifs. 21.00 Info RSR. 22.30 Info RSR. 0.00 Couleur 3.

Sic transit homo
Et tristis est anima mea
Cantate Domino Canticum
novum
Pax - Uxor - tua

1983 - 28 mars - 1986
In memoriam

**Domenico
PETRICCA**

50840

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Ballod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlet-taz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix cher époux,
papa et grand-papa.
Ton souvenir restera gravé
dans nos cœurs.

Madame Simone Robert-Paradis;
Madame Lilianne Robert et sa fille Brigitte, à Couvet;
Monsieur Jean Robert,
Monsieur Lucien Robert;
Monsieur et Madame Henri Paradis-Tâche et leurs filles,
à Remaufens,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gérald ROBERT

enlevé à leur tendre affection mercredi, dans sa 69e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 mars 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire samedi 29 mars, à 11 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 39, rue du Collège.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4240

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ A. QUINCHE & Cie SA

ont le triste devoir
de faire part du décès de

Monsieur Gérald ROBERT

époux de Mme Robert,
notre fidèle employée.

7982



Pourquoi?

Madame Suzanne Andrey-Fahrni, ses enfants
Raymonde et Cédric;

Madame Marthe Bersier, à Rolle, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Robert Tanner-Andrey et leur fille, à Genève;

Monsieur Albert Andrey et ses filles;

Monsieur et Madame Bernard Andrey et leurs enfants, à Lausanne;

Les descendants de feu Jérôme Fahrni-Gogniat,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Raymond ANDREY

enlevé à leur tendre affection jeudi, dans sa 59e année, après une pénible maladie, supportée avec un courage exemplaire.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 mars 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire lundi 31 mars, à 11 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: avenue Charles-Naine 18.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

4108

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE VOUMARD MACHINES CO SA

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Raymond ANDREY

leur fidèle collaborateur et collègue pendant près de 25 ans,
dont ils garderont le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

8011

LA SAGNE

Vous aussi, tenez-vous prêts
car le Fils de l'homme
viendra à l'heure
où vous n'y penserez pas.
Luc 12, v. 40.

Monsieur William Botteron:

Mademoiselle Edmée Botteron, à Lausanne,

Monsieur et Madame André Botteron-Ischer, leurs enfants
et petits-enfants,

Madame André Jorand-Botteron, à Lausanne, et son fils,
Madame et Monsieur Jean Roux-Botteron, à l'île Maurice,
et leurs enfants,

Monsieur et Madame Roger Botteron-Bühler et leurs enfants,

Monsieur et Madame Maurice Botteron-Wyssmüller
et leurs enfants,

Monsieur et Madame Charly Botteron-Perret et leurs enfants;

Les descendants de feu Charles Hermann Perret-Vuille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame William BOTTERON née Madeleine PERRET

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie qui s'est endormie dans la paix de son Sauveur, jeudi à l'âge de 87 ans.

LA SAGNE, le 27 mars 1986.

LE CULTE SERA CÉLÉBRÉ AU TEMPLE DE LA SAGNE LUNDI
31 MARS À 14 HEURES, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: La Sagne-Eglise 155.

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser au «Foyer de La Sagne», ccp 23-36-9, ou à la Caisse de Paroisse de La Sagne, ccp 23-3802-9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

4177

SONVILIER

Dieu est amour
Son amour emplit mon âme
Dieu est paix
Sa paix emplit mon esprit
et mon cœur.

Monsieur et Madame Detlef Binz et Simone Curty et leurs filles;
Monsieur et Madame Ruedi Chopard et leurs enfants et petite-fille,

les familles Binz, Bourquin, Müller, Renggli et Cattin, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy BINZ

leur cher et regretté père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, cousin et ami, enlevé subitement à leur tendre affection le 27 mars 1986 dans sa 71e année.

SONVILIER, le 27 mars 1986.

Le corps repose à la chambre mortuaire de Saint-Imier.

Le culte suivi de l'incinération aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le mardi 1er avril 1986, à 10 heures.

L'urne funéraire sera déposée devant le domicile: rue du Coq.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4152

LUDIANO



Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Madame et Monsieur René Voirol-Scheggia, leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Jean Von-Gunten-Scheggia, leurs enfants
et petit-enfant;

Monsieur et Madame Agostino Scheggia-Gianora et leurs enfants;

Monsieur Patrizio Scheggia, ses enfants et sa fiancée Madame Steiner;

Monsieur et Madame Attilio Scheggia et leurs enfants;

Monsieur et Madame Giuseppe Scheggia-Geiser et leurs enfants,

ainsi que le beau-frère, la tante, neveux, parents et amis ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Ginia SCHEGGIA née SEGALINI

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman et arrière-grand-maman que Dieu a reprise à Lui dans sa 85e année après une cruelle maladie supportée avec un grand courage.

LUDIANO, le 27 mars 1986.

R. I. P.

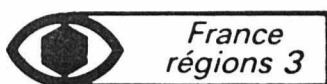
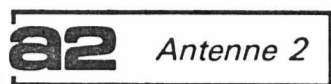
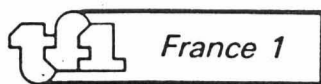
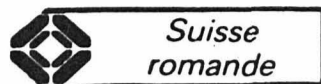
L'inhumation aura lieu le 29 mars 1986 au cimetière de Ludiano.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

7996

lundi

TELEVISION RADIO



- 12.05 Téléjournal
- 12.10 Finale du Concours international pour les jeunes danseurs 14^e Prix de Lausanne.
- 13.45 Cinq filles à Paris
- 14.35 Patinage artistique Championnats du monde. Gala final. En différé de Genève.
- 16.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 16.20 Tao Tao le petit panda Les trois grenouilles.
- 16.45 Mille francs par semaine
- 17.00 L'ami Maupassant L'enfant. Série avec Françoise Seignier, Jean-Pierre Bouvier, Anne Consigny. Jacques Bourdillière, après une jeunesse agitée, va épouser Berthe. La famille, de grands bourgeois de la ville, va célébrer le mariage dans son petit château du pays de Caux, malgré ses réticences.
- 17.45 Téléjournal
- 18.05 Sport
- 19.20 Dodu Dodu
- 19.30 Téléjournal

- 10.15 Antiope 1
- 10.45 Croque-vacances
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 Dallas Le départ.

- 6.45 Télématin
- 10.20 Apostrophes
- 10.30 Antiope vidéo
- 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 11.35 Itinéraires Pierre Perret.
- 12.00 Midi informations Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Catherine 9^e épisode.
- 14.00 Aujourd'hui la vie
- 15.00 Les brigades du Tigre La main noire.

- 16.07 L'armoire volante Film de Carlo Rim (1948).
- 17.31 Actualités de jadis
- 17.45 La cuisine des marins
- 18.00 Au cœur des volcans
- 18.48 Lettres de mon village Saint-Thibault.
- 18.55 Croqu'Soleil 1^{er} épisode: Croqu'Soleil et le garçon inconnu.
- 19.00 Les hauts lieux L'Abbaye de Fontenay.
- 19.20 L'homme au képi noir La vallée des Barges.
- 19.35 Les animaux du Venezuela
- 19.55 Les Entrechats
- 20.04 Jeux de 20 heures

- 9.30 Telegiornale
- 10.30 La casa rossa
- 12.00 TG I-Flash
- 12.05 Pronto... chi gioca ?
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Pronto... chi gioca ?
- 14.15 Speciale Pista !
- 17.00 TG I-Flash
- 17.05 Speciale Pista !
- 18.00 L'ottavo giorno
- 18.30 Italia sera
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Cimarron
- 22.45 Mille e una star
- 23.00 Telegiornale
- 23.10 TG I Speciale
- 0.10 TG I-Notte



A 14 h 40 Mission périlleuse

Film de Louis King (1954), avec Victor Mature, Piper Laurie, V. Price, etc. En 1954, à New York et dans le Nevada. Une jeune femme a été témoin d'un assassinat. Les tueurs sont sur ses traces... Durée: 75 minutes. Photo: Victor Mature. (tf1)



A 15 h 50 Récité A2

Tintin et le mystère de la toison d'or, fil de J.-J. Vierende; avec Georges Wilson, Charles Vanel, Dario Moreno, etc. Tintin et son chien Milou sont les hôtes du capitaine Haddock, au Château de Moulinsart, où le professeur Tournesol poursuit, enfermé dans son laboratoire, ses recherches scientifiques. La sieste du capitaine est interrompue par l'arrivée du facteur, qui apporte une lettre de Turquie... Photo: Tintin, Dario Moreno et Georges Wilson. (a2)



A 20 h 35 Le guèpier

Film de G. Piguet (1975), avec Claude Brasseur, Marthe Keller, Gabriele Ferzetti, etc. De nos jours, en France. Une jeune femme, ravissante et farfelue, et un homme, faussement misogyne, se trouvent impliqués dans une rocambolesque aventure policière... Durée: 90 minutes. Photo: Claude Brasseur et Marthe Keller. (fr3)



A 20 h 10 Du sang et des larmes

Film de Jud Taylor avec Tom Berenger, Mitchell Ryan, Kristin Griffith, etc. A 19 ans, Bobby se brise les reins quotidiennement dans une fonderie de Chicago pour 143 dollars par semaine. Un soir, avec son copain Kirk, un Noir qui travaille avec lui, ils entrent dans un bar. Kirk n'est pas à l'aise: manifestement, dans cet endroit, la présence des Noirs n'est pas souhaitée. Bientôt une bagarre éclate... Photo: Tom Berenger. (tsr)

- 15.55 Tiercé à Auteuil
- 16.05 Croque-vacances Little Roquefort; Variétés; Le roi Arthur; Les crayons du bonheur; Variétés; La belle vie, etc.
- 17.25 Le soleil se lève à l'Est 6^e épisode. Mettant à profit ses succès militaires, Ranjit Singh commence la guerre de libération du Cachemire. Pour Jean-François Allard, les difficultés s'avèrent insurmontables...
- 18.25 Minijournal
- 18.40 La vie des Botes
- 18.45 Santa Barbara Recueilli à bord d'un bateau, Joe passe pour un mort aux yeux des autorités et de sa famille...
- 19.10 La vie des Botes
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 Les trois mousquetaires 2^e partie: la vengeance de Milady. Avec les ferrets, d'Artaignan ramène à Anne d'Autriche un message de Buckingham...
- 22.05 Etoiles et toiles
- 23.05 Une dernière
- 23.20 C'est à lire

- 18.00 Ma sorcière bien-aimée La désynchronisation.
- 18.30 C'est la vie Consommation.
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Bug's Bunny
- 19.40 Le petit Bouvard illustré
- 20.00 Le journal Pronostics du loto sportif
- 20.35 Les cinq dernières minutes Mort au bout du monde. Téléfilm de Claude Loursais. Avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Christiane Millet, etc.
- 22.00 Les clins d'œil de l'Esprit saint Peut-on vivre comme saint François d'Assise, en 1986?
- 23.20 Edition de la nuit

- 21.10 Soir 3
- 22.35 Si j'avais su le jour et l'heure Téléfilm de Jacques Barinet, avec Muse d'Albray, Alain Doutey, Monique Morisi, etc.
- 23.55 Prélude à la nuit



- 8.45 Sky Trax
- 14.15 Skyways
- 15.05 The Down Under Show
- 16.00 Sky Trax
- 18.30 Dennis
- 19.00 The Lucy Show
- 19.30 Green Acres
- 20.00 Mork and Mindy
- 21.00 Police Woman
- 22.00 Italian Football
- 23.00 The Untouchables
- 23.55 Sky Trax

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30, etc. 9.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Sport et musique. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Polar première: M. Beck se met au vert, de M. McDonnell Bodkin. 22.40 Paroles de nuit: Le secret de l'échafaud, de Villiers de l'Isle-Adam. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

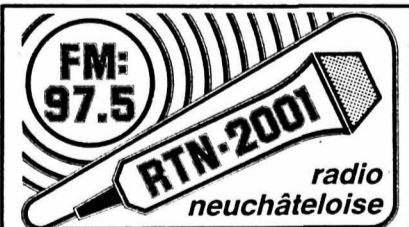
9.05 Séquences. 9.30 Un appartichik défroncé. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.30 Printemps de Bourges. 12.05 Musimag. 13.30 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 L'oreille du monde. 22.40 démarge. 0.05 L'heure perverse. 1.00 Notturno.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; club des enfants. 15.00 Sport et musique. 18.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; Sousa forever. 20.00 Concert de l'auditeur. 21.00 Anciens et nouveaux disques. 22.00 Opérette, opéra, concert. 23.00 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

France musique

9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Concert: œuvres de Bach, Mahler, Beethoven. 14.02 Repères contemporains. 15.00 Les chants de la terre. 15.30 Après-midi de France musique. 18.02 Avis aux amateurs. 19.10 Premières loges. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert: œuvres de Bach, Biber. 22.30 Les soirées de France musique.



Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100.6

9.00 Lundi de Pâques musique. 12.00 Midi-infos. 12.30 Dédicaces de Pâques. 14.30 Sport à la 2001 avec en football: La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers. 17.00 Bulletin. 17.05 Vidéo-flash. 18.30 Sport musique. 19.00 Journal du soir. 19.15 Magazine et résultats sportifs. 20.00 Ici-même. 21.00 Intermezzo. 23.00 Fin des programmes.

Du sang et des larmes

TSR, à 20 h 10

«Du sang et des larmes» est l'histoire de Bobby Fallon (Tom Berenger), un jeune délinquant qui retrouvera sa place dans la société grâce à la boxe, et de sa mère, la très belle Kate (Suzanne Pleshette). Mariée et enceinte alors qu'elle venait tout juste de sortir de l'adolescence, Kate a été abandonnée par son mari, un pilier de bars plus prompt à «draguer» les nanas qu'à assumer ses responsabilités. Ce mauvais départ dans l'existence aura des conséquences graves: peu équilibrée affectivement, Kate déménage de ville en ville, cherchant dans des aventures sans lendemain l'illusion d'un impossible bonheur. Les sentiments qu'elle éprouve pour son fils sont excessivement pos-

sessifs, car Kate sent que Bobby est tout ce qu'elle possède.

Bobby grandit tant bien que mal. A l'âge de dix-neuf ans, c'est un jeune homme plutôt agressif et bagarreur. Un soir, un affrontement tourne mal et il se retrouve en prison. Il faudra l'intervention providentielle de Gus, un entraîneur de boxe (John Cassavetes) pour éviter le dérapage vers la délinquance.

Bobby est doué pour le noble art. Il a le tempérament d'un «grand» et ses premiers combats sont prometteurs. Mais dans toute forme de compétition, l'équilibre mental est essentiel. Or, les relations qu'il entretient avec sa mère sont loin de présenter les qualités de sérénité nécessaires... (sp)

À PROPOS

Couloirs de la mort

Caryl Chessman est entré dans la chambre à gaz le 2 mai 1960 à 10 h 02 minutes. Il a fallu une minute environ pour l'attacher à son siège. Les pastilles de cyanure ont été lâchées à 10 h 03. Dix minutes après, il était déclaré mort par l'équipe médicale.

Envoyé dans l'au-delà avec un peu de gaz dans les poumons, Chessman est devenu un best seller.

Durant ses douze années passées en prison, il s'est fait l'auteur de plusieurs ouvrages, infiniment plus dérangeants et pernicieux que les motifs pour lesquels il avait été arrêté, puis condamné à la peine capitale. Les médias de l'époque ont profité de l'aubaine pour faire de Chessman un cas exemplaire, héros malgré lui d'un feuilleton particulièrement macabre dont le dénouement garantissait une notoriété hors du commun.

En choisissant de revenir aujourd'hui sur la figure légendaire du condamné à mort-écrivain, Jean-Christophe Rose et Jacques Derrida n'ont pas cherché à prolonger le mythe de celui qui, plume en main, attend son exécution. C'est plutôt l'envers de la légende qui les a intéressés dans le documentaire présenté mardi soir sur TF1. Ils se sont employés à cerner de près la réalité carcérale de tous ceux qui - ils sont des centaines aux Etats-Unis - vivent jour et nuit dans les quartiers des condamnés à mort. Sans ostentation ni travestissement d'aucune sorte, la caméra suit les détenus dans leurs déplacements à l'intérieur du pénitencier, s'arrête longuement sur les feuilles régulières organisées par les matons, et finit par broser un tableau hallucinant de cette sorte de cohabitation quotidienne avec l'inévitable.

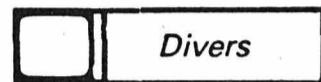
A aucun moment, la parole n'est donnée aux prisonniers. Simplement, et c'est là ce qui apporte au documentaire son extraordinaire densité, on entend en voix off différents extraits pris dans les ouvrages de Chessman. Or, cette écriture testamentaire, destinée à vivre plus longtemps que son auteur, conserve aujourd'hui encore toute son actualité. Elle est le meilleur témoignage que l'on puisse apporter sur la situation d'hommes et de femmes qui - des années entières - font les cent pas dans les couloirs de la mort.

En inventant la rhétorique du condamné à mort, comme le dit justement Derrida, Chessman a fait bien plus qu'entrer dans la légende. Il a permis de comprendre ce que signifie réellement la peine capitale. Thierry Mertenat.

note brève

RSR-Espace 2: démarge

Dans les émissions proposées en soirée par la Radio suisse romande, il nous faut relever une fois l'émission de Gérard Suter, «Démarge» dont la qualité et la diversité apportent, du lundi au vendredi, sur RSR-Espace 2, aux noctambules une fin de soirée originale et jamais ennuyeuse. La force de Gérard Suter est à rechercher avant tout dans sa manière de créer une sorte d'intimité entre lui et ses invités, qui passe suffisamment bien pour que l'on s'y sente inclus. Il reçoit un mage, ou Tom Novembre, et à chaque fois l'oreille (même un peu distraite) finit par être accrochée. Son émission n'a pas d'étiquette: elle est donc bien nommée. Son animateur, voix posée, douce et parfois presque chuchotante, ne pose jamais vraiment de questions à ses invités mais suggère, guide son interlocuteur qui finit lui aussi par se raconter. (Cat. Gr.)



Suisse italienne

- 13.00 Patinage artistique
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Tatort
- 15.45 Sport in
- 16.05 Il ritorno del corsaro nero
- 17.45 TSI jeunesse
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 L'avventuriero
- 21.45 Nautilus Magazine culturel.
- 22.45 Téléjournal
- 22.55 Lundi sport
- Téléjournal

Suisse alémanique

- 10.00 Télé-cours
- 11.00 La matinée
- 13.55 Bulletin - Télétexte
- 14.00 Der Mann und der Adler
- 14.30 Drei Münzen im Brunnen
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Rendez-vous
- 17.00 Das Nachbarhaus Film américain.
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Was was, Rickie
- 18.30 Résultats sportifs
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Frühlingssinfonie
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Sports en bref
- 22.10 Wir Bergler in den Bergen...
- 24.00 Bulletin de nuit

Allemagne 1

- 9.30 Rire et sourire
- 10.00 Culte évangélique
- 11.00 Printemps à Vienne
- 12.35 Tribune des journalistes
- 13.20 Téléjournal
- 13.50 Die Explosion erfolgt um fünf
- 15.05 Mr. Hobbs macht Ferien Film d'Henry Koster.
- 16.55 Tauchflug ins kalte Herz der Alb
- 18.00 Cuore
- 18.55 Sports
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Tatort Série.
- 21.50 Opéra-gala
- 23.20 Téléjournal
- 23.25 Petulia Film de Richard Lester.
- 1.10 Téléjournal

Allemagne 2

- 10.00 La Cenerentola
- 12.40 Informations
- 12.45 Loisirs
- 13.15 Peanuts
- 13.40 Moritz in der Liftassäule
- 15.05 Erzähl mir von Ostern
- 15.30 Circus
- 17.00 Informations
- 17.05 Ausserte Anspannung
- 19.00 Informations
- 19.15 Der grosse kleine Bruder Saint François d'Assise.
- 19.30 Eisstation Zebra Film de John Sturges.
- 21.50 Oft passiert es unverhofft
- 22.30 Informations
- 22.35 10 Jahre Liedercircus

Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 La souris sur Mars
- 18.35 Fury
- 19.00 Liebe und Trompetenblasen...
- 19.30 Bonanza
- 20.15 Des hommes parmi nous
- 21.35 Sports
- 22.20 International Ethnic Percussion Project

dimanche

TELEVISION RADIO

Suisse romande

France 1

a2 Antenne 2

France régions 3

RAI 1

- 8.45 Winnie l'ourson
- 9.05 Sauce cartoon
- 9.25 Corps accord
- 10.00 Culte de Pâques
- 11.00 Messe
- 12.00 Bénédiction *urbi et orbi*
- 12.30 Téléjournal
- 12.35 Jeu du tribolo
- 12.45 Fame
- 13.30 Cinq filles à Paris 2^e épisode.
- 14.25 Jeu du tribolo
- 14.30 Le temps de l'aventure
- 14.55 Jeu du tribolo
- 15.05 Drôles de dames
- 15.55 Jeu du tribolo
- 16.10 Escapades
- 16.55 Jeu du tribolo
- 17.00 Téléjournal
- 17.05 Disney Channel
- 18.20 Vespérales
- 18.30 Etapes de la vie orthodoxe russe
- 19.30 Téléjournal
- Chaîne alémanique:
- 19.55 La flûte enchantée Opéra de W. A. Mozart.

- 8.00 Bonjour la France
- 9.00 Connaitre l'Islam
- 9.15 A Bible ouverte
- 10.00 Présence protestante
- 11.00 Le jour du Seigneur
- 12.00 Bénédiction *urbi et orbi*
- 12.40 Abbayes de France Senlis.
- 13.00 Le journal à la une
- 13.25 Starsky et Hutch Le tigre d'Omaha. Les deux entraîneurs et le manager d'un champion de lutte meurent mystérieusement.
- 14.20 Les habits du dimanche Invité: C. Jérôme.
- 15.05 Alice au pays des merveilles
- 15.30 Tiercé
- 15.45 Sport dimanche
- 16.45 Scoop à la une Invité: C. Lambert.
- 17.35 Les animaux du monde
- 18.05 Pour l'amour du risque Quiproquo. Jennifer et Jonathan rencontrent une amie à Manhattan, Marcie Fowler.
- 19.00 7 sur 7 Invité: le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon.
- 20.00 Le journal de la une

- 9.00 Informations Météo
- 9.10 Gym tonic
- 9.45 Les chevaux du tiercé
- 10.00 Récré A2 La chanson de Dorothée; Bibifoc; Mafalda; Zorro; Mafalda; Les mondes engloutis.
- 11.30 Dimanche Martin Entrez les artistes; Antenne 2 midi; Tout le monde le sait; Magnum: La dette; L'école des fans, invité: J. Martin; Le kiosque à musique.
- 17.00 Kenny Rogers Dernier épisode. Apprenant que Kate a été condamnée à la pendaison par le shérif, qui hait les chasseurs de têtes, Brady utilise ses anciennes relations et réunit une bande.
- 18.35 Stade 2
- 19.30 Maguy Manège à quatre. Il y a de l'eau dans le gaz entre Georges et Maguy, et entre Pierre et Hélène, le torchon brûle. Résultat: ça irait plutôt bien entre Georges et Hélène.
- 20.00 Le journal

- 9.00 Debout les enfants Winnie l'ourson; Croqu-Soleil; Inspecteur Gadget; Contes de Grimm.
- 10.00 Mosaïque Spécial championnat d'escalade en salle. Avec les meilleurs grimpeurs européens et des invités qui parlent de ce type de sport.
- 16.20 Les Entrechats
- 16.40 Lucky Luke Les Dalton se rachètent.
- 17.05 Génies en herbe
- 17.30 Décibels
- 18.00 Culture clap
- 18.30 RFO Hebdo
- 19.05 Signes particuliers Le nouveau jeu du dimanche soir.
- 20.04 Muppet show Avec L. Minelli.
- 20.35 L'heure espagnole De M. Ravel, interprété par l'Orchestre philharmonique de France, avec E. Laurence, F. Loup, G. Quilico, etc. A Tolède, Conception, épouse de l'horloger Torquemada, a un amant, le poète Gonzalve, et un soupissant, le banquier obèse Inigo Gomez.
- 21.30 Aspects du court métrage français
- 21.55 Soir 3

- 10.25 Messe de Pâques, Message pascal et bénédiction *urbi et orbi* de SS le pape Jean Paul II
- 12.30 Linea verde
- 13.00 TG-l'Una
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Domenica in...
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Il fantasma del pirata Barbarera
- 22.20 I dialoghi delle carmelitane
- 0.10 TG 1-Notte

SKY CHANNEL

- 8.00 Fun Factory
- 12.00 Sky Trax
- 14.35 US College Football 1986
- 15.55 Tennis
- 16.55 Transformers
- 17.30 The Eurochart Top 50 Show
- 18.30 Lost in Space
- 19.30 Fantasy Island
- 20.25 Country Gold
- 22.05 Tennis
- 23.05 The Eurochart Top 50 Show
- 0.05 Sky Trax

Divers

- Suisse italienne**
- 10.00 Culte de Pâques
 - 11.00 Messe
 - 12.00 Message pascal
 - 12.50 Un' ora per voi
 - 14.00 Téléjournal
 - 14.05 Ciao domenica
 - 18.10 Nature amie
 - 18.50 La Parole du Seigneur
 - 19.00 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.20 Don Carlos, opéra.

- Suisse alémanique**
- 10.30 Die 6 Kummerbuben
 - 11.00 Messe de Pâques
 - 12.00 Message pascal
 - 13.30 Téléjournal
 - 13.35 Was hülfes dem Menschen
 - 14.35 Die 6 Kummerbuben
 - 18.00 Goethe in der Schweiz
 - 18.45 Das Volk isst die Wahrheit nicht mit Löffel
 - 19.30 Téléjournal - Sport
 - 19.55 La flûte enchantée
 - 22.50 Was hülfes dem Menschen

- Allemagne 1**
- 9.55 Programmes de la semaine
 - 10.25 Pâques à Rome
 - 12.40 Zwischenspiele
 - 13.30 Vom Wirtshaus im Wald
 - 13.50 Das letzte Einhorn, film.
 - 15.20 Endstation, téléfilm.
 - 16.40 Regenbogen
 - 17.10 Pleiten, Pech und Pannen
 - 17.40 Cuore, série.
 - 18.40 Lindenstrasse
 - 19.10 An hellen Tagen...
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Man lebt nur zweimal Film de L. Gilbert.
 - 22.10 Autour de Big Ben
 - 22.55 Quincy: Heisse Diamanten, kalte Herzen, film.

- Allemagne 2**
- 8.45 Programmes de la semaine
 - 9.15 Culte luthérien évangélique
 - 10.15 Ich heisse Kristin, film.
 - 11.15 Mosaïque
 - 12.00 Concert dominical
 - 12.45 Informations
 - 13.15 L'architecture à la croisée des chemins
 - 13.45 Dimanche après-midi
 - 16.20 Ein Mann will nach oben
 - 17.35 Informations
 - 17.37 Sport
 - 19.00 Informations
 - 19.30 Images d'Amérique
 - 20.15 Lieder, die von Herzen kommen
 - 21.45 Informations - Sport
 - 22.00 Spätes Erröten, film.
 - 23.50 Tödliche Ehen

- Allemagne 3**
- 16.30 Votre patrie, notre patrie
 - 17.30 Hallo Spencer
 - 18.00 Minne, Mai und Mittelalter
 - 18.45 Cuisine internationale
 - 19.00 Rendez-vous
 - 19.30 Anniés Waschsalon
 - 20.00 André Hellers
 - 21.30 Lindenstrasse
 - 22.00 Regenbogen

A PROPOS

A bon entendeur

«A bon entendeur», en dix ans d'existence, s'est taillé une solide réputation d'empêcheur de danser en rond, d'impertinence, sur des dossiers généralement solidement étayés. Les menaces de procès ou de plaintes ont été nombreuses, rarement menées jusqu'à la condamnation à la rectification ou au blâme interne.

Actuellement, Catherine Wahli et Alex Decotte mènent une enquête avec reconstitution d'intervention pour savoir comment fonctionnent les secours à des personnes victimes d'accidents cardiaques, canton par canton. Finira-t-on par décrocher une palme aux plus efficaces et un blâme aux plus lents? Cela ne semble pas être le premier propos de la recherche.

Les débats en direct ont quelque chose d'incisif, assurément aussi de spectaculaire quand certains arguments surprennent et laissent sans réponse un interlocuteur. En un certain sens, il y a «victoire» dès que quelqu'un semble embarrassé. Nous n'aimons pas la spectacularisation de l'information, ici comme ailleurs. Il faut l'admettre comme une tendance à dénoncer inlassablement, même en étant minoritaire, en menant peut-être, trois fois hélas, un combat d'arrière-garde.

Il s'agissait d'examiner ce qui se passe pour un accidenté de la route dont le handicap remonte peut-être à un temps plus lointain. Avec une certaine brusquerie, la CNA a suspendu des prestations pour les reprendre ensuite. La Winterthour ne doit actuellement plus d'argent à l'assuré, sauf éventuellement pour tort moral, mais bien à la CNA comme en plus l'AI est intervenue, la situation s'embrouille. Peut-on dire que le débat en direct a démêlé l'écheveau difficile parfois à comprendre quand se lancent des arguments juridiques, des appréciations médicales contradictoires, comme dans un prétoire composé de plaideurs?

Les animateurs de «A bon entendeur» ont le sentiment que le seul fait qu'ils se saisissent du dossier accélère certaines procédures. Dénégation des représentants des assurances. M. Merinat, la victime, a-t-il touché des prestations de l'AI auxquelles il n'aurait pas eu droit? Dénégation de la victime. Mais des documents passent d'une main à l'autre, qu'Alex Decotte consulte sans en reparler. Ou bien c'est trop compliqué pour réagir en direct, ou bien il reste un volontaire flou artistique. Le direct, c'est somme toute risqué.

Freddy Landry

note brève

Humour dominical

Elles sont souvent excellentes, ces courtes émissions d'humour qui suivent immédiatement, à 12 h 45 pile, «Table ouverte» (TSR). Récemment, nous avons apprécié l'humour sonore, déliant et musical venu d'Israël. Et cette fois, passée à la sauce du cartoon, voici une émission venue d'Iran et signée Zarrinkelt - Mais cela, c'est «Radio-TV-je vois tout» qui nous l'apprend car le générique à la typographie difficile à reconnaître ne nous apprend rien. Il manquait ou bien un brin de sous-titrage, ou bien une présentation orale même courte.

Excellent dessin animé, donc, dimanche dernier: un personnage barbu trouve un diamant (mais ce pourrait aussi être un puits de pétrole), puis deux, puis beaucoup. Il creuse, traverse la terre, s'envole dans l'Espace, recommence en rond en affaiblissant la croûte, s'enrichit, recrée, industrialise la production, meurt une nouvelle fois, mais recommence encore. Exquis conte philosophique. (fyly)



A 20 h Coup de foudre dans l'Orient-Express

Film en deux parties avec Cheryl Ladd, Stuart Wilson, Sir John Gielgud, etc. Lily Palmer n'aura pas revê longtemps aux splendeurs des lagunes vénitienes: à peine l'Orient-Express a-t-il quitté la Cité des Doges qu'elle se «casse le nez» sur Alex.

Photo: Cheryl Ladd. (tsr)



A 20 h 30 Les Trois Mousquetaires

1^{re} partie: Les ferrets de la reine. Film de Bernard Borderie (1961), avec Gérard Barry, Georges Descrières, Bernard Woringer, etc. En 1626, en France et en Angleterre. Un cadet de Gascogne déjoue un complot contre la reine Anne d'Autriche, en compagnie des trois mousquetaires.

Photo: Georges Descrières. (tf1)



A 20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret

Maigret a peur. Téléfilm de Jean Kerchbron, avec Jean Richard, Jacques Castelot, Roger van Hool, etc. Venu rendre visite à un ami, le commissaire Maigret va être obligé de s'occuper d'une affaire mystérieuse et délicate qui effraie les habitants d'une petite ville de province.

Photo: Jean Richard et Roger van Hool. (a2)



A 22 h 30 Tension

Film de John Berry (v.o. 1949), avec Richard Basehart, Audrey Totter, Cyd Charisse, etc. Vers 1949, en Californie. Un homme met au point un crime parfait pour se débarrasser d'un rival. Mais ce dernier est assassiné avant qu'il ait pu agir.

Durée: 95 minutes. Photo: Richard Basehart et Audrey Totter. (fr3)

- Suisse italienne:
- 20.20 Don Carlos Opéra de G. Verdi.
 - 20.50 11^e Festival international du cirque de Monte-Carlo
 - 21.50 Tickets de premières Regards sur le nu.
 - 22.45 Ronde de nuit Film de J.-C. Riga.
 - 23.40 Téléjournal

- 22.15 Sport dimanche soir
- 23.15 Une dernière
- 23.30 C'est à lire

- 22.05 Projection privée M. Jullian reçoit A. Chouraqui.
- 23.25 Edition de la nuit

- 24.00 Prélude à la nuit Le Cantique de Racine opus 11, de G. Fauré, interprété par le Chœur du festival de Lourdes.

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 10.00, 19.00, 22.00 et 23.00). 9.10 Messe. 10.05 Culte protestant. 12.00 Message de Pâques et bénédiction *urbi et orbi* de S.S. le pape Jean Paul II. 13.00 Belles demeures, demeures de belles. 14.15 Scooter. 17.05 Salut pompiste. 18.45 Votre disque préféré. 20.05 Du côté de la vie. 23.15 Jazz me blues. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.10 L'Eternel présent. 11.30 Le concert du dimanche. 12.55 Pour sortir ce soir. 13.30 Escapes pour Pâques. 14.30 Le dimanche littéraire. 15.00 Festivals et concours. 17.05 L'heure musicale. 18.30 Mais encore? 20.05 Espaces imaginaires. 21.30 La souffrance, de G. Jolliet. 22.40 Espace musical. 23.00 Olivier Clément, témoin de Pâques. 0.05 Nocturno.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 10.00 Das prominente Mikrophon. 11.00 Musique avec le DRS-Band. 13.30 Le coin du dialecte. 14.00 Arena; pièces radiophoniques pour Pâques. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 18.45 Compositeurs de chants religieux. 19.45 Entretien sur le tiers monde. 20.00 Doppelpunkt. 21.30 Bumerang. 22.00 Le présent en chansons. 24.00 Club de nuit.

France musique

7.02 Concert promenade. 9.10 Musiques sacrées. 10.00 Mozart 1791-1985. 12.05 Magazine international. 14.04 Top laser. 17.00 Comment l'entendez-vous? 19.05 Jazz vivant: le Quartette de M. Solal. 20.04 Avant-concert. 20.30 Nouvel Orchestre philharmonique: L'heure espagnole, de Ravel, en simultané avec FR3. 22.30 Les soirées de France musique.

Coup de foudre dans l'Orient-Express

TSR, à 20 h

La romance se porte bien: cette production en deux parties de Yorkshire TV a fait un véritable tabac aux Etats-Unis. Autre motif de satisfaction pour la chaîne britannique, plus de vingt pays ont passé contrat pour diffuser ce film de Lawrence Gordon Clark. Sur le plan francophone, les téléspectateurs romands seront prioritaires une fois de plus.

L'intrigue tourne autour de trois personnages: Lily Palmer (Cheryl Ladd), une romancière américaine célèbre, Alex (Stuart Wilson), un Anglais élégant qu'elle a connu dix ans plus tôt, et... l'Orient-Express lui-même. Car les protagonistes sont évidemment con- traints au huis clos,

même si en l'occurrence le cadre est une mouvance permanente. On va de Venise à Paris en passant par le Midi de la France, mais les passions sont prisonnières des lambris et des passerelles ferroviaires.

Yorkshire TV a d'ailleurs investi énormément de temps et d'argent pour reconstituer les équipements somptueux du célèbre convoi.

Et puis, il y a tout de même un quatrième personnage qui mérite tout autant de retenir l'attention: c'est le père du héros, un vieil industriel intrajugeant, magistralement interprété par Sir John Gielgud. A 81 ans, le célèbre acteur anglais a fait ainsi un «come Back» devant les caméras qui lui a valu une nomination aux Emmy Awards. (sp)

FM: 97.5
RTN-2001
radio neuchâteloise

Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, Coditel 100.6

- 8.00 Concert classique.
- 9.00 Jazz.
- 11.00 L'odyssée du rire.
- 12.00 Dimanche accordéon, avec Gilbert Schwab.
- 13.00 Pâques Musique.
- 17.00 Musical Paradise.
- 21.00 Fin des programmes.

samedi

TELEVISION RADIO

Suisse romande

France 1

a2 Antenne 2

France régions 3

RAI 1

- 11.40 Ecoutez voir
- 12.10 Corps accord
- 12.30 Téléscope
Et si l'homme descendait d'un singe aquatique?
- 13.15 Téléjournal
- 13.20 Cinq filles à Paris
Série avec E. Brychta, S. Carle, C. Messner.
- 14.10 Temps présent
Le monastère de la rue.
- 15.10 La rose des vents
Bénarès: ville sainte. Sur la chaîne alémanique:
- 16.25 Hockey sur glace
Suisse-RDA, Championnats du monde du groupe B, en Eurovision d'Eindhoven.
- 16.20 Sauce cartoon
- 17.00 1986 International British phonographic industry awards (BPI)
Remise des récompenses aux meilleurs artistes anglo-saxons de l'industrie du disque rock.
- 18.45 Dancin' Days
- 19.20 Loterie à numéros
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Maguy

- 7.45 Régie française des espaces
- 8.00 Bonjour la France!
- 9.00 A votre service
- 9.30 5 jours en Bourse
- 10.30 Performances
- 11.00 Hauts de gammes
- 12.00 Flash infos
- 12.04 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Journal à la une
- 13.50 La séquence du spectateur
- 14.20 La croisière s'amuse
Jeux de mains. La croisière de Sam et Wendy Bradley sur le *Pacific Princess* déclenche chez la jeune femme une nostalgie du passé.
- 15.15 Astro, le petit robot Frankenstein.
- 15.35 Concours astro
- 15.45 Dessins animés
- 15.55 Temps X
- 16.50 La dictée
Une chronique de la vie familiale et scolaire.
- 17.50 Trente millions d'amis
- 18.25 Auto-moto
- 18.55 D'accord, pas d'accord
- 19.05 Les trois premières minutes
- 19.40 Cocoricocoboy
Invité: Michel Delpech.
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 Tirage du loto

- 10.40 Journal des sourds
- 11.00 Journal d'un siècle
Edition 1945.
- 12.00 A nous deux
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.25 Cosmos 1999
- 14.15 Récré A2
- 14.50 Les jeux du stade
Hockey sur glace, volleyball; reportage sur la candidature de Paris aux Jeux olympiques.

- 11.45 Espace 3
11.45 Samedi-vision; 12.30 Chlorophylle.
- 13.15 Connexions
- 14.30 Espace 3
- 16.15 Liberté 3
- 17.30 Annonces régionales
- 17.32 Fraggle rock
- 18.00 Télévision régionale
Poursuite.
- 18.55 Speedy Gonzales
Une bonne action.
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.55 Les recettes de Gil et Julie
- 20.04 Disney Channel
Les aventures de Winnie l'ourson: *Tigrou le malade*; DTV: *Purple People Eater*, Sheb Wooley; *Bon week-end*, Mickey; *Pluto et l'Armadillo*; Les trois petits loups; *Zorro: Le gai cavalier*; Donald Duck présente: *La roulette de Donald*, dessin animé; DTV: *You make me feel like dancing*, Leo Sayer.

- 9.00 Televideo
- 10.00 Trapper
- 10.45 Dessins animés
- 11.00 Il mercato del sabato
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 Il mercato del sabato
- 12.30 Check-up
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Radiocorriere Toto-TV
- 14.05 Prisma
- 14.35 Pista
- 16.15 Le ragioni della speranza
- 17.00 TG 1-Flash
- 17.05 Pista!
- 18.05 Basketball
- 19.00 90e minuto
- 19.20 Prossimamente
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Marcellino pane e vino
- 22.00 Telegiornale
- 22.10 Football
- 22.40 Stabat Mater
- 23.10 TG 1-Notte

À PROPOS

Le monastère de la rue

Ils sont trois frères franciscains, Jean-Claude, Michel et Paul, qui ont quitté leur monastère, avec l'autorisation de leurs supérieurs, pour vivre dans la rue avec les pauvres et les clochards, demander de la nourriture, pas d'argent. Paul a été jeté en prison: il y a une loi en Belgique - comme ailleurs - qui réprime le vagabondage. Un jour, Michel et Claude se rendent au procès de leur ami emmené au prétoire, menotte à la main d'un jeune policier fort embarrassé de se faire observer par une caméra de la RTB. Leur monastère désormais est dans la rue. Ils se spécialisent dans la rencontre gratuite, tenir par exemple le liton d'un clochard pour qu'il s'endorme paisiblement, sans casser le verre et perdre de liquide. Le jour du procès de leur ami, ils souhaitent que l'on condamne enfin la pauvreté, pas les pauvres.

C'est beau, c'est généreux. Et c'est bien de choisir un tel sujet à la veille de Pâques (Temps présent - jeudi 27 mars). Les valeurs spirituelles trouvent ainsi droit de cité encore. Ce document belge signé André Dartevelle et Marie-Hélène Rabien est bien emballé, bien monté, pas un instant ennuyeux, apporte-t-il vraiment plus que le témoignage de deux des trois frères.

Car il y a un petit quelque chose qui ne fonctionne pas très bien. Le trio de franciscains a décidé de vivre la pauvreté. Ils deviennent volontairement clochards. Mais ils ont fait un choix. Assurément, ils peuvent ainsi aider les autres. Mais même en prison dans un quartier de haute sécurité, vivent-ils vraiment comme les autres? Le jour où l'un craquerait, serait-il abandonné à la gare centrale de Bruxelles? Pas sûr, il serait probablement «rapatrié» dans son couvent. Donc, en arrière-fond, une certitude qui enlève à l'expérience une partie de sa valeur: la réversibilité qui reste à tout instant possible, liberté qui n'est pas laissée aux vrais pauvres.

Et il me revient à l'esprit le témoignage d'une grande résistante française dont le fils avait choisi, en mai 1968, de faire la révolution. Il avait loué un appartement au 6e étage d'une HLM dominant l'entrée des usines Renault. Comme cela, disait sa mère, à six heures du matin, après chaque nuit de révolution verbale, il peut assister à l'entrée à l'usine des vrais prolétaires. Quel rapport?

Freddy Landry



A 20 h 40 Double face

Film de Serge Leroy. Avec Bernard-Pierre Donnadiou, Catherine Alric, Monique Chaumette. Ils sont des sosies parfaits et ils ne se connaissent pas. Pile, c'est Ring: déserteur et prêt à tout. Face, c'est Jean-Jean: drôle et poète jusqu'au bout du cœur. Chacun à leur tour, ils rencontrent Clo. Jean-Jean en tombe follement amoureux. Mais le destin opéra pour le drame et non pas pour la comédie. Photo: Bernard-Pierre Donnadiou et Catherine Alric. (tsr)



A 20 h 35 Le salon du prêt-à-saigner

Téléfilm de Joël Seria. Avec Hugues Quester, Jeanne Goupil, etc. Dans le quartier du Sentier, à Paris, une sombre histoire de trafic d'armes met aux prises des immigrés turcs et des opposants à un régime fasciste d'Amérique du Sud. Photo: H. Quester, J. Goupil et J.-P. Muel. (tf1)



A 17 h Les carnets de l'aventure

En hommage à Jean-Paul Janssen. Nous revoyons, dans son intégralité, son film *Oversand* (Les parois du désert), tourné en 1981, dans le Hoggar. Ce film a obtenu le Diablot d'or au XII^e Festival international du film alpin des Diablerets. Photo: Jean-Paul Janssen. (a2)

Davy Crockett

Dans le repaire des pirates. Série avec Fess Parker et Buddy Ebsen. Le colonel Plug, persuadé que le bateau de Crockett transporte de l'or, avertit les pirates... Photo: Fess Parker. (fr3)

DTV: *Two left feet*, Richard Thompson.

- 22.00 Soir 3
- 22.25 Dynasty
Grande est la surprise d'Amanda de voir arriver le prince Michael qui lui demande de l'épouser.
- 23.10 Musiclub



- 8.00 Fun Factory
- 12.00 Sky Trax
- 14.35 Ice Hockey
- 15.40 International Motor Sports
- 16.45 Athlétisme
- 17.50 Roving Report
- 18.20 Movin'on
- 19.10 Chopper Squad
- 20.25 Starsky and Hutch
- 21.00 Championship Wrestling 1986
- 22.15 The Guyana Tragedy
- 23.35 Sky Trax

- 22.20 Téléjournal
- 22.40 Sport
- 23.10 L'homme de la plaine
Film d'Anthony Mann (1956), avec J. Stewart, A. Kennedy et D. Crisp.
- 0.50 Dernières nouvelles

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00). 10.45 L'invité de *Décalage horaire*. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Midi première. 13.00 Les naufragés du rez-de-chaussée. 14.05 La courte échelle. 15.05 Superparade. 17.05 Propos de table. 18.05 Soir première. 18.30 Samedi soir. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Samedi soir. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 L'art choral. 10.30 Samedi musique. 11.45 Qui ou quoi? 12.00 Le dessus du panier. 13.30 Provinces. 15.00 Promenade. 15.45 Autour d'une chorale romande. 16.30 Au rendez-vous de l'Histoire. 17.05 JazzZ. 18.20 Micro-espace. 20.05 Tenue de soirée. 22.40 Cour et jardin. 23.40 *Credo*, de la *Messa di gloria*, de Puccini. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 12.00 Samedi midi. 12.45 Zytlupe. 14.00 Musiciens suisses. 15.00 Les instruments de la musique populaire en Suisse. 16.00 Ma musique. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme. 20.00 Samedi à la carte. 21.00 Cartes postales musicales des vacances de Pâques. 22.00 Mélo-dies musicales avec le DRS-Band. 23.00 Zweitagsfliegen. 24.00 Club de nuit.

France musique

7.02 Avis de recherche. 9.10 Carnet de notes. 12.05 Désaccord parfait. 15.00 Le temps du jazz. 16.00 Opéra: *Le Freischütz*, de Weber. 19.05 Concert Polyphonia, en direct de la Saint-Chapelle à Paris. 20.04 Programme non communiqué. 21.00 Festival Polyphonia, en direct de la Sainte-Chapelle à Paris. 23.00 Les soirées de France musique.

FM 97.5
RTN-2001
radio neuchâteloise

Littoral et Val-de-Ruz FM 90.4, Vidéo 2000 103.2, Basse-Areuse 91.7, coditel 100.6

- 6.00 L'heure de traire. 7.00 Youpie c'est samedi. 8.00 Journal. 8.45 Naissance et suite de Youpie, c'est samedi. 10.00 Auto 2001. 10.30 Vidéo 2001. 11.00 Gros Câlines. 12.00 Misi-infos. 12.30 Humorale. 12.45 Jeu de midi. 13.30 Dédicaces. 14.30 2001 Puce. 15.00 Ardent et évasion. 16.00 Magazine BD. 17.00 Bulletin. 17.05 Hit-parade. 18.30 Samedi musique. 19.00 Journal du soir. 19.15 Restons sportifs. 23.00 Musique douceur. 24.00 Surprise nocturne.

Ce pittoresque quartier du Sentier

TF1 à 20 h 35

Le pittoresque quartier du Sentier, entre la Bourse et les boulevards, est bien connu des Parisiens. C'est le monde de la fringue, du tissu, de la confection, un monde juif à quatre-vingt-quinze pour cent, quasiment impénétrable au fisc, car souvent ici les factures ne laissent pas de traces. Un monde impénétrable aussi à la circulation automobile: le lacs de rues et de ruelles qui le constituent est constamment encombré de voitures de livraison.

C'est assez dire que Joel Seria, qui a pris le Sentier pour cadre de son film «Le salon du prêt à saigner», a eu bien du mal pour ses prises de vues.

«Le plus délicat, dit-il, a été de tourner rue d'Aboukir. En règle générale, filmer à Paris, donc dans des endroits très fréquentés, reste toujours problématique. Nous devions en outre tourner dans des temps impartis et c'était vraiment un très gros problème.

»Nous n'avons pas pu vider la rue

d'Aboukir pour filmer. Comme vous pouvez l'imaginer cela aurait été super-compliqué. Nous passions notre temps à faire la police dans la rue pour tenter de tourner à peu près normalement.

»Si j'ai choisi ce lieu, c'est que je voulais absolument créer un climat avec des personnages. A partir de ce climat, j'ai voulu faire passer une émotion. Je pense n'avoir pas trop mal réussi, encore qu'il soit très difficile de juger de ce que l'on fait. Je ne peux pas «recevoir» le film comme quelqu'un d'autre car je me sens prisonnier des images et du tournage.

Le roman de Joseph Bialot, qui sert de trame au récit met en scène un bel aventurier de trente ans, plus que douteux, Gabriel Barzman, qui vient de purger douze ans de prison à la place de son frère Salomon, aujourd'hui propriétaire d'une affaire de prêt à porter très prospère. Gabriel, en revenant dans le Sentier, a lui aussi des idées de business en tête: trafic d'armes avec une petite république d'Amérique du Sud.

(ap)

note brève

Fraggle rock

Doc (Michel Robin), le délicieux hurluberlu, Croket son chien farceur, l'oncle Mat qui visite le monde, surpris par les réalités quotidiennes, et qui joue avec de vrais enfants, les doozers mignons petits animaux qui se déplacent sur de mignons petits véhicules, Cooper, le délicieux Fraggle un peu couard qui fait des siennes parmi le régiment de ses confrères-chanteurs, les différents monstres malhabiles parfois renforcés par un Beurk géant et rouge qui roule comme pierre et avale tout sur son passage: tous font le charme de la série de Jim Henson, déjà auteur heureux de «Muppet-show», remarquablement imité dans le «Bebette-show» de Collaro.

Mais voir un 19 mars un numéro entier du spectacle sur les farces et attraits du premier avril est un brin surprenant (FR3 - signalons que l'émission est désormais programmée le samedi à 17 h 30.) (fly)

Allemagne 2

- 11.00 Programmes de la semaine
- 11.30 Biotechnologie
- 12.00 Nos voisins européens
- 14.00 Cette semaine
- 14.30 Bloss kein «La Paloma»
- 15.00 Das Mädchen vom Pfarrhof
- 16.30 Querschnitte
- 17.25 Informations
- 17.30 Miroir des régions
- 18.20 Solid gold
- 19.00 Informations
- 19.30 La pyramide
- 20.15 Didi, der Doppelgänger
- 21.50 Informations
- 21.55 Actualités sportives
- 23.10 Tödliche Ehen
- 0.30 Informations

Allemagne 3

- 16.00 Cours d'anglais
- 16.30 Vie et art au Japon
- 17.30 Travail, prière et danse
- 18.00 Die Errettung Fates
- 18.30 Sa croix - Ma croix
- 19.00 Ebbes
- 19.30 Pays, hommes, aventures
- 20.15 Die Verlobten
- 21.30 Interview de Norvert Elias
- 22.15 Lorin Maazel dirige
- 23.15 Yasushi Inoue